

Traité de la gonorrhée et des maladies des voies urinaires, qui en sont la suite; dans lequel on indique des nouvelles bougies médicamenteuses pour les guérir / [Fr Teytaud].

Contributors

Teytaud, Fr., b. approximately 1750.

Publication/Creation

Paris : Chez l'Auteur, etc., 1791.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/hb6cg333>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



R. IX. C

18

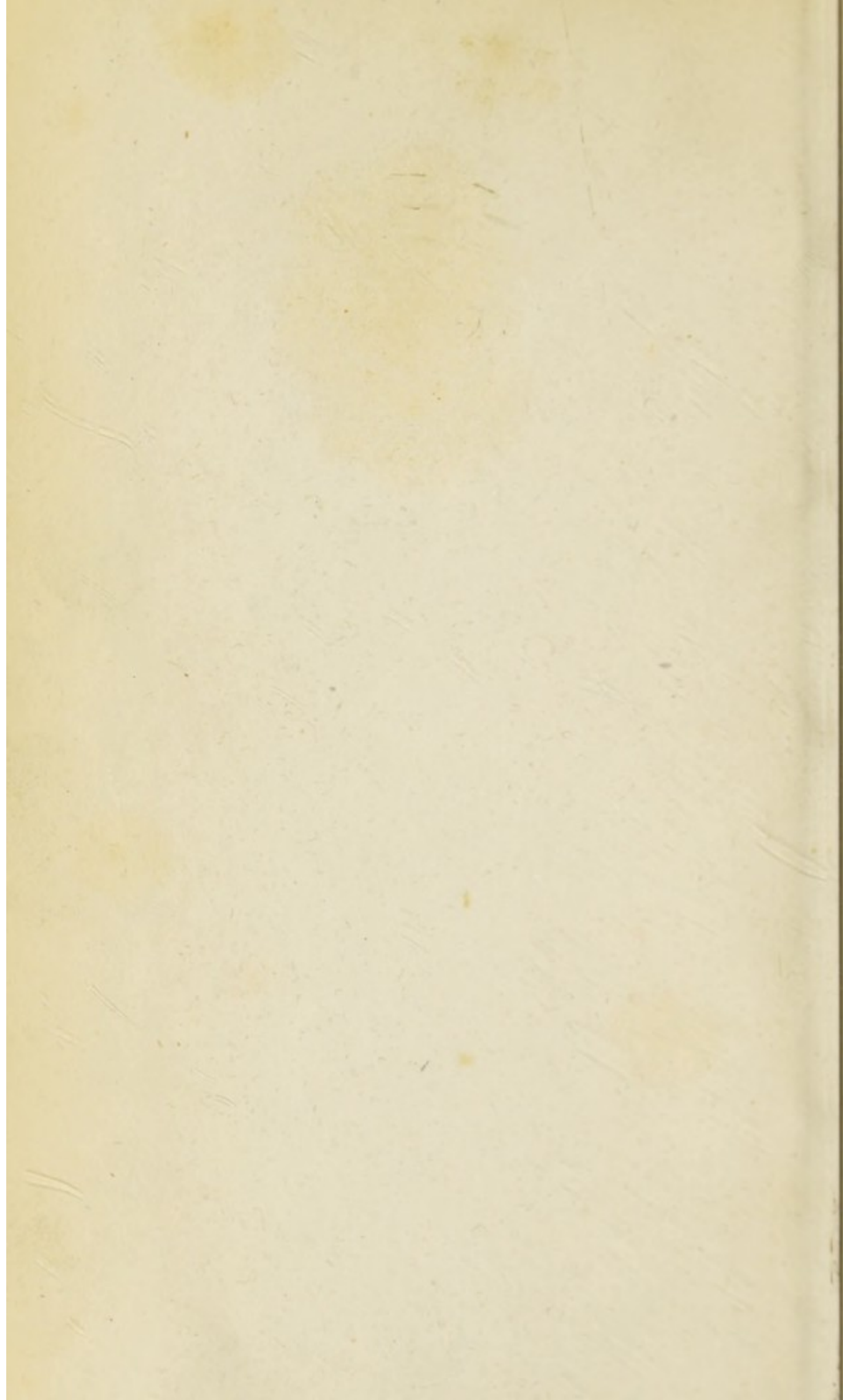
50766/D



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b28761406>

13e/1
09



T R A I T É
DE LA GONORRHÉE
ET DES MALADIES
DES VOIES URINAIRES,
QUI EN SONT LA SUITE.

1797
T R A N S
D E L A G R A N D E
D E S T R O I S U N I V E R S I T E S
D E S T R O I S U N I V E R S I T E S
D E S T R O I S U N I V E R S I T E S

T R A I T É
DE LA GONORRHÉE
ET DES MALADIES
DES VOIES URINAIRES,
QUI EN SONT LA SUITE;

*DANS lequel on indique des nouvelles
BOUGIES médicamenteuses pour les
guérir.*

P A R F. T E Y T A U D,
Chirurgien à Paris, & Chirurgien-Major
de la Garde Nationale, III^e. D. IV^e. B.

Ars veneris luctus telis exsiccat amicis.



A P A R I S,

Chez { L'AUTEUR, rue des Arcis, n^o. 30.
MÉQUIGNON, Libraire, rue des Cordeliers.
CROULLEBOIS, Libraire, rue des Mathurins.

T R A I T É

DE LA COGNITION

ET DES MANIÈRES

DES VOIES URINAIRES,

QUI EN SONT LA SUITE;

Dans lequel on indique des remèdes
pour ces maladies, tant par la

MÉTÉTHÉRIQUE

Chirurgie de Paris, & Chirurgien-Major

de la Garde/... D. IV. R.



A PARIS,

chez M. de la Harpe, au Palais, n. 34.
Chez M. de la Harpe, au Palais, n. 34.
Chez M. de la Harpe, au Palais, n. 34.



DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

LES maladies vénériennes sont des affections graves, quelquefois compliquées, susceptibles même de devenir plus cruelles, lorsque le traitement qu'on leur oppose est mal entendu ou mal administré. Elles sont si universellement répandues qu'on peut les mettre sans balancer au nombre des fléaux qui affligent l'espece humaine. Si le virus qui les produit est un ennemi dan-

gereux, les accidens qui les accompagnent, n'en sont pas moins redoutables.

Livré depuis plusieurs années à la pratique de la chirurgie, j'ai eu occasion de voir un très-grand nombre de maladies véneriennes tant évidentes qu'occultes ; car on sait que cette maladie est un prothée, & qu'il faut souvent la plus grande attention pour la reconnoître sous les formes variées qui la cachent aux yeux les plus surveillans. Mes premiers succès dans le traitement des personnes qui m'ont donné leur confiance, en

m'adressant de nouveaux malades, m'ont conduit à une étude plus profonde de cette partie de l'art de guérir. Je me suis occupé sérieusement de toutes les maladies de l'uretère & de la vessie ; & c'est le résultat de ce long travail que je présente aujourd'hui au public. Loin de moi toute prétention exagérée ; en m'annonçant pour guérir les maladies de l'uretère , j'avouerai franchement que j'en ai quelquefois traité sans autre succès que celui d'une cure palliative. Au reste ces cas sont très-rares & les malades traités d'après ma

méthode vivent sans danger jusqu'à la vieillesse la plus réculée.

Je m'étois d'abord proposé de parler généralement de toutes les maladies de l'uretre & d'exposer en grand les causes qui peuvent y donner lieu, j'aurois sans contredit *exécuté ce projet, si mes occupations me l'eussent permis.* Je me propose de me livrer à ce travail encore plus particulièrement par la suite ; en attendant je me bornerai à parler de la gonorrhée, de celle sur-tout qui est ancienne ainsi que de ses suites ; elle demande en effet une atten-

tion particulière , des procédés méthodiques & une persévérance dans les remèdes , sans laquelle ceux qui en sont atteints en deviendroient tôt ou tard les victimes.

Indiquer les vraies causes de cette maladie , réfuter les sentimens des auteurs qui ont erré à ce sujet , embrasser celui des savans qui en ont traité avec le plus de connoissance , faire voir l'abus de certains remèdes tant internes qu'externes contre la gonorrhée rébelle & habituelle , détailler les inconvéniens qui en résultent & en indiquer la mé-

thode curative ; telle est la tâche que je me suis imposée.

Je parlerai des obstacles de l'uretre , auxquels on a donné indistinctement le nom de carnosité. Je dirai ce qui a occasionné ces sortes de méprises , je citerai les anatomistes célèbres qui ont fait des recherches scrupuleuses à ce sujet ; je rapporterai ce que les anciens & les modernes ont pensé du caractere de ces prétendues carnosités, & je jetterai un coup d'œil rapide sur les tentatives presque toujours insuffisantes qu'on a faites pour en opérer la guérison.

En parcourant les diverses affections de l'uretre & de la vessie qui succedent à la gonorrhée, & en exposant les secours qu'on leur a portés jusqu'à présent, je ferai connoître les dangers des astringens, des corrosifs, celui des sondes de plomb, des bougies rendues caustiques dans toute leur longueur, ou dans quelques-uns de leurs points; je démontrerai les inconveniens qu'il y a à employer, comme l'ont fait plusieurs praticiens, des emplâtres chargés de matiere âcre & corrosive, introduits sans ménagement souvent avec vio-

lence dans toute la longueur de ce canal, & une infinité d'autres moyens non moins dangereux, & qu'il le plus ordinairement (je pourrais même dire toujours) terminent par une mort prématurée & cruelle, tous les maux que les malades ont éprouvés pendant plusieurs années. Je ferai remarquer l'insuffisance & sur-tout l'impossibilité de se servir de sondes de gomme élastique dans certains cas ; les circonstances où elles sont utiles & la manière de les mettre en usage avec quelque succès.

Je me propose de prouver que

les bougies médicamenteuses bien composées sont l'unique ressource que nous ayons pour tarir les gonorrhées ; qu'elles suffisent & qu'elles sont supérieures à tous les remèdes qu'on a éprouvés jusqu'à ce jour & qu'en les employant pour guérir ces maladies , on obvie au désordre dont elles ne sont que trop souvent accompagnées ; & qu'il n'est pas de moyen plus sûr pour lever tous les obstacles qui peuvent obstruer le canal de l'uretre.

J'ai divisé ce traité en sept chapitres que j'ai subdivisés en paragraphes numérotés.

Dans le premier chapitre, je donne une description succincte & abrégée des parties génitales qui dans ces maladies sont les premières affectées.

Dans le second, je traite de la gonorrhée en général, du lieu qu'elle occupe le plus ordinairement, des périodes qu'elle parcourt & du traitement qu'on doit lui opposer dans tous les cas.

Dans le troisième, je décris les gonorrhées rebelles & opiniâtres, leur cause, leur nature, leur siège ; je ferai voir le danger & l'inutilité de certains

traitemens auxquels on les soumet quelquefois ; & j'indique celui qu'on doit leur substituer pour les guérir d'une maniere sûre & durable.

Dans le quatrieme , je donne quelque apperçu de cette maladie dans les femmes , de leur complication , des accidens qui les accompagnent , & j'indique la maniere de les guérir.

La strangurie vénérienne & les autres difficultés d'uriner , les causes qui y donnent lieu , leur complication & le traitement qui leur convient , sont l'objet du cinquieme chapitre.

Les dépôts & les fistules urinaires tant simples que compliqués & leur traitement sont l'objet du sixieme.

Dans le septieme enfin j'indique la maniere d'introduire les bougies, les précautions qu'on doit prendre pendant leur application & les moyens auxiliaires qu'on doit mettre en usage dans tous les cas pour arriver à une cure radicale.

Mais auparavant je rapporte quelques observations qui mettent les malades à portée de juger eux-mêmes de leur état. Parmi un grand nombre de faits

qui me sont particuliers, j'ai fait choix de ceux qui reviennent plus souvent dans la pratique. Je n'ai nommé aucun des malades qui se sont confiés à mes soins, mais j'ai cité les personnes de l'art qui les ont vus & qui ont suivi le traitement auquel je les ai soumis; j'ai cru par-là mettre hors de tout soupçon les faits que j'avance.

Je passe ensuite à la composition des bougies & à l'exposition des autres remèdes tant internes qu'externes, que j'ai présentés en forme de matière médicale la plus simple qu'il m'a

été possible, mais que j'ai cru suffisante, bien convaincu que les remèdes compliqués ne sont pas les meilleurs.

Je ne me borne pas seulement à indiquer les remèdes propres à guérir les maladies de l'uretre simples, c'est-à-dire celles qui sont sans virus vénérien. J'indique aussi les moyens dont je me sers, lorsqu'elles en sont compliquées, & comme dans ma pratique j'ai quelquefois été contraint de varier dans leur choix, je décris à la fin ceux que j'ai employés avec plus de succès, & auxquels on doit, suivant moi, donner la préférence.

Il est différentes préparations mercurielles & une infinité d'autres qui, tant végétales que minérales, attaquent le virus vénérien avec plus ou moins d'énergie, aussi n'ai-je pas adopté une méthode plutôt qu'une autre, puisque moi-même je me suis vu obligé d'en changer suivant les circonstances.

Si je me suis déterminé à placer dans le premier chapitre un abrégé anatomique des parties de la génération ça, n'a été qu'afin de mettre les personnes qui me liront à portée de s'en faire une idée exacte & suffisante.

Je ne me suis pas étendu sur les diverses opérations qu'on est quelquefois obligé de pratiquer dans les cas difficiles, à cet égard, il m'eût été aisé de rapporter & de mettre en parallele les opinions des auteurs, qui s'en sont occupés & qu'on trouve décrites dans tous les traités de chirurgie ; j'ai regardé ce travail comme superflu, attendu que j'écris plutôt pour mes malades que pour les personnes de l'art, qui sont toujours à portée de consulter les ouvrages, qui ont traité ces objets d'une manière satisfaisante. Je m suis contenté

seulement d'indiquer ceux de ces ouvrages auxquels on doit donner la préférence ; d'ailleurs les circonstances qui peuvent obliger d'y avoir recours, sont infiniment rares.

On m'objectera peut-être que la méthode, que j'emploie pour guérir les gonorrhées tant récentes que rebelles, est hardie & douloureuse ; je répondrai premièrement que plusieurs praticiens l'avoient adoptée avant moi & qu'ils en avoient reconnu la supériorité ; d'un autre côté les maux auxquels sont exposées les personnes qui ont des gonorrhées

négligées ou maltraitées, sont si grands, si multipliés & si cruels qu'il n'est personne qui ne doive préférer de s'assujettir à une pratique, quelque gênante qu'elle soit dans le principe, pour se mettre à l'abri de tant de désordre.

On m'objectera aussi que cette méthode demande des soins & des précautions sans lesquelles les malades seroient exposés à des inconvéniens, qui pourroient avoir des suites funestes, dont on ne manquera pas d'en grossir méchamment la liste dans les vues d'intimider ces hommes

craintifs & irrésolus qui, toujours chancelans entre l'erreur & la vérité, ne prennent jamais aucun parti décidé & s'exposent à passer ainsi des jours semés de souffrances, d'amertume & de chagrin. Je n'ai qu'un mot à répondre ; qu'on m'indique un moyen aussi sûr, & plus doux ; je suis prêt à l'adopter, mais malheureusement il n'en existe point (1)

(1) Sans chercher à suggérer à nos lecteurs que c'est ici une découverte nouvelle que nous aurions osé mettre les premiers en avant, nous nous croyons obligés de leur rappeler qu'il y a plus de trois cents ans qu'on s'est servi des bougies pour la pre-

Tirera-t-on peut-être avantage de quelques événemens qui ont semblé détruire la confiance qu'on devoit avoir à ce remede, pour le proscrire, tels par exemple qu'une bougie cassée ou totalement entrée dans la vessie ; exemples qui sont si rares qu'ils ne doivent pas entrer en ligne de compte, & qui n'arriveront jamais, pourvu qu'on prenne les précautions que j'ai indiquées au chapitre VII.

Il eût été trop long de rappor-

miere fois ; c'est l'emplâtre dont elles sont composées qui est nouveau, & non la bougie, & c'est ce même emplâtre que j'annonce qui guérit ces maladies.

ter toutes les formules de ceux qui ont fait des bougies avant moi ; elles sont d'ailleurs consignées dans leurs ouvrages. On en trouve dans le nombre qui, sans être douées des vertus ineffables que leur ont prêtées leurs auteurs, n'en jouissent pas moins de la propriété d'attaquer jusqu'à un certain point les vices de l'uretre & de désobstruer ce canal ; les miennes ne different de celles-ci que, parce qu'elles operent plus promptement, & plus efficacement.

Je ne suis pas d'accord, je le sais, sur les vertus mé-

dicamenteuses des bougies ,
avec quelques personnes qui ont
acquis une célébrité justement
méritée dans l'art de guérir, les-
quelles prétendent , que celles
qui sont faites simplement avec
de la cire ou toute autre drogue
inerte ont les mêmes propriétés,
que les bougies médicamenteuses
les mieux composées , ni avec
ceux qui pensent que parmi les
bougies, il n'est que celles qui
sont caustiques qui soient capa-
bles de fondre & de dissoudre
les cicatrices dures & calleuses
& les autres embarras de l'uretre.
Je ne mets à tout ceci, ni en-
thousiasme , ni prétention. Le

charlatanisme, ni le vil intérêt ne sont jamais entrés pour rien dans les motifs qui m'ont déterminé à publier cet essai ; mais je ne saurois me refuser à l'évidence des preuves peremptoires que j'ai à chaque instant sous les yeux ; & si ces mêmes savans que j'honore, & aux talens desquels je me ferai toujours un devoir de rendre l'hommage le plus complet, désiroient s'éclaircir & vouloient bien se rendre les témoins de mes succès journaliers ; il me seroit facile de les convaincre que, sans exposer les malades à l'action violente des

substances excarotiques , j'ai trouvé le moyen de communiquer à mes bougies assez d'activité , pour qu'elles déterminent une suppuration suffisante, pour détruire les vices de l'uretre sans exposer les malades à des douleurs insupportables.

Les adversaires de la méthode que je préconise ne manqueront pas de m'objecter, que les parois de l'uretre sont tapissés de différentes glandes, qui filtrent sans cesse une humeur glaireuse & que cette humeur est celle dont la bougie se trouve recouverte, lorsqu'on la retire. Je suis en état

de prouver par mes propres observations la fausseté de ces données hipotétiques. Qu'une personne saine & une malade en fassent usage ; dans le premier cas, on verra les bougies mouillées par les glaires dont nous venons de parler, & dans le second elles seront recouvertes de pus, principalement dans les endroits, qui répondent au point de l'uretre qui sont affectés.

Les maux auxquels sont exposées les personnes atteintes de gonorrhées sont incalculables. Tous les tourmens auxquels elles sont en proie, ne viennent que de ce

que souvent elles négligent une maladie assez facile à guérir, lorsqu'on veut se soumettre à un traitement régulier qui, étant bien dirigé, ne manque jamais son effet; mais pour l'ordinaire ceux qui en sont atteints la regardent comme une bagatelle; qu'ils viennent être témoins des désordres qu'elle entraîne après elle & ils verront, si dans quelque tems que ce soit, on peut considérer ainsi cette maladie qui, de l'aveu de tous les praticiens, mérite le traitement le plus suivi & le plus régulier.

Le moyen que j'indique pour

guérir les gonorrhées est fondé sur l'expérience, mais il n'exclut pas les méthodes ordinaires, ce n'est même qu'après qu'on les a administrées sans succès, que je le mets en usage.

On a cherché de tous les tems à détruire la gonorrhée d'une maniere durable, & qui ne fût sujette à aucun inconvenient ultérieur. En 1779 la société royale de médecine proposa pour sujet d'un prix, de faire connoître les moyens les plus prompts, les moins dispendieux & les plus sûrs pour guérir la gonorrhée ; & pour prévenir les

accidens qui en sont ordinairement la suite. Ce prix étoit dû à la bienfaisance de M. de Crenoles, brigadier des armées du roi, qui avoit été frappé des ravages que cette maladie faisoit parmi les soldats, & ce prix n'a encore été décerné à personne. .

. . Ce spécifique tant cherché se trouve dans le remede que je propose aujourd'hui, il remplit toutes les indications.

Il me semble entendre certains critiques dire encore un remede nouveau. D'autres me diront peut-être comment oser revenir sur les pas de tant de grands hommes qui

ont épuisé la matiere des maladies vénériennes ? Mal-à-propos me feroit-on cette objection , je connois leur supériorité , mais encore ; est-il défendu de proposer un remede nouveau , lors sur-tout qu'il peut contribuer à hâter les progrès de la chirurgie d'une maniere sensible ?

L'ouvrage que je présente aujourd'hui , est calqué sur des observations multipliées, d'après lesquelles j'ai réduit en principe des faits certains , avérés & concluans , en faveur de l'objet que je traite.

Je n'ai point l'ambition de

m'ériger en auteur ; ma manie
ne fut jamais celle d'écrire & mes
prétentions se réduisent, à n'être
lues que par quiconque cherche
à acquérir des connoissances
solides dans cette branche de
l'art de guérir. De la clarté, de
la précision & un style simple
m'ont paru convenir à cet essai
que je destine à être lu par
toute sorte de personnes, aussi
est-ce celui dans lequel je me suis
renfermé. La marche que j'ai
tenue dans cette circonstance me
met à l'abri de toute espece de
suspicion. Ce n'est pas un secret
que j'annonce, c'est au contraire

un remede dont j'ai donné la
recette & que je veux reprendre
au loin, parce qu'il ne peut que
gagner à la publicité.

Je n'ai pas cru devoir faire un
mystere de ma méthode curative.
Je n'ai en vue que le soulagement
de l'humanité, & je me suis hâté
de faire connoître les remedes
propres à l'opérer. J'ai présenté
mes moyens à la société royale
de médecine au mois d'octobre
1787 ; après avoir lu un mémoire
relatif à ces maladies dans une
de ses séances, cette compagnie
savante a daigné me donner son
approbation, d'après l'examen

de quatre commissaires qu'elle a bien voulu nommer pour suivre ma méthode. Ce rapport est consigné à la fin de cet ouvrage. La société a même désiré que je misse au jour le résultat de mon travail ; c'est ce que je fais aujourd'hui. Je serai trop heureux, s'il est accueilli du public avec autant d'indulgence que j'ai de plaisir à lui témoigner mon désir de lui être utile.



T R A I T É
DE LA GONORRHÉE,
ET DES MALADIES
DU CANAL DE L'URETRE,
QUI EN SONT LA SUITE.

CHAPITRE PREMIER.

DU CANAL DE L'URETRE.

1. **P**OUR mettre mes lecteurs à portée de m'entendre plus facilement, j'ai cru qu'il étoit indispensable, avant d'entrer dans le détail des matieres qui doivent nous occuper, de donner

une description exacte du conduit de l'uretre & des glandes qui s'y rencontrent.

2. Le canal de l'uretre est le conduit par lequel les urines & la semence sont transmises au dehors. Il s'étend depuis le gland jusqu'à la vessie. Il est placé au-dessous de la verge & dans la goutiere inférieure des corps caverneux. Sa longueur varie comme celle de la verge ; elle est ordinairement d'environ 9 à 10 pouces. Son diametre éprouve aussi des variations. Sa direction est telle qu'on peut la comparer aux courbures d'une *S* italique. En partant du gland, le canal monte jusqu'au dessous de la symphise, là il descend un peu, pour arriver derriere la symphise, où étant parvenu, il remonte jusqu'au col de la vessie. On voit par cette description qu'il a deux courbures ; la premiere a sa conca-

vité, tournée en bas & en arriere ;
 la seconde est tournée en haut &
 en devant. On doit observer néan-
 moins, que la deuxieme courbure
 varie suivant l'état de la verge &
 suivant l'état de vacuité ou de plé-
 nitude de la vessie ; car, dans ces
 diverses circonstances, cette cour-
 bure est entièrement changée. La
 glande prostate embrasse environ
 dix-huit lignes de ce canal dans sa
 partie supérieure ; dans cette éten-
 due, elle répond derriere & au-
 dessous de la symphise ; elle aban-
 donne ensuite le canal de l'uretre
 qui passe au-dessous du ligament
 triangulaire. Le reste de ce canal
 répond à l'adossement des corps
 caverneux. Son extérieur dans sa
 face inférieure est embrassé de même
 postérieurement par la prostate, &
 dans cet endroit il est placé devant
 le rectum. Un peu plus loin, il

répond au périnée & est recouvert par les prostates de couper & le muscle bulbo-caverneux. Lorsqu'il est parvenu au scrotum , il répond à la cloison formée par l'adossement des deux dartos , & enfin devant le scrotum il répond à la peau de la verge. L'intérieur de ce canal ne présente que des petites rides longitudinales & un peu saillantes sur ses parois supérieures & latérales. L'on y voit aussi les orifices des petites cavités qu'on nomme sinus muqueux , lesquels répondent à différentes glandes qui sont couvertes par la membrane de l'uretère , & qui filtrent continuellement un *muqus* propre à le lubrifier. Leur cavité est séparée du canal par une petite pellicule mince , & leur orifice est tourné en devant. Les parois inférieures de cette face interne présentent aussi une saillie en devant, vers le col de

la vessie. C'est à cette saillie qu'on a donné le nom de *vérumontanum*. Elle est précédée par une petite fente qui n'est autre chose que l'orifice d'un sinus muqueux, & sur les côtés du *vérumontanum* sont les orifices des conduits excréteurs de la glande prostate & ceux des conduits éjaculateurs. Le reste de la membrane est lisse & n'a rien de remarquable.

3. Le diamètre de la cavité du canal de l'uretère n'est pas le même dans tous ses points ; la portion qui répond au gland est assez grande : cette portion a été appelée fosse naviculaire. Celle qui est embrassée par la prostate est aussi assez grande, & la portion qui se trouve entre le gland & la prostate est plus étroite. Mais quelle que soit la différence qui se trouve dans ce conduit, ses parois se touchent assez constamment, & il faut que l'urine les écarte pour

sortir ; d'où il résulte qu'on les rend plus difficilement pour peu que ces parois s'irritent plus qu'à l'ordinaire.

4. L'épaisseur des parois de l'uretère n'est pas non plus la même dans tous les points. La portion de ce canal qui est entourée de la prostate a peu d'épaisseur. Celle qui est placée au devant de cette glande, dans l'étendue d'un pouce, est plus mince ; on lui a donnée le nom de partie membraneuse (1). Devant cette portion membraneuse, les parois du canal s'épaississent beaucoup ; elles s'ap-

(1) Comme la partie membraneuse de l'uretère est fort mince, on est exposé à la percer en sondant, si on n'y apporte beaucoup d'attention. C'est aussi à cet endroit que résident ordinairement les obstacles d'où dépendent la strangurie & les orifices internes des fistules urinaires ; aussi, à tous égards, cette partie de l'uretère mérite des précautions de la part des chirurgiens.

pellent parties bulbeuses de l'uretre : elles diminuent ensuite , pour augmenter de nouveau lorsqu'elles sont arrivées au gland.

5. Le canal de l'uretre est composé de deux membranes , une extérieure , très-dure , & une intérieure qui l'est moins. Ces deux tuniques sont formées par des lames de tissu cellulaire appliquées les unes sur les autres ; elles reçoivent des artères , des veines & des nerfs ; il s'y trouve aussi des vaisseaux lymphatiques. Les deux lames de cette tunique sont appliquées l'une contre l'autre dans la portion qui est placée dans l'épaisseur de la glande prostatée & dans celle qu'on nomme membraneuse ; mais dans le reste du canal , elles sont séparées par un tissu spongieux , semblable à celui qu'on trouve dans l'épaisseur des corps caverneux : les cellules de ce tissu contiennent aussi du sang , dont la

quantité devient plus abondante dans l'érection.

6. Outre les parties dont je viens de parler, il y a des glandes qu'on divise en deux classes, savoir, les grandes & les petites.

LA GLANDE PROSTATE.

7. La glande prostate est celle qui embrasse postérieurement le canal. Elle est placée, dans l'homme, devant le col de la vessie, entre la symphise du pubis & l'intestin rectum. Dans certaines maladies elle acquiert un volume assez considérable. La glande prostate ressemble à ces cœurs de plomb dont on se sert pour suspendre les cages; elle est grisâtre & très-consistante, formée d'une substance fibreuse très-rapprochée: on trouve dans son paranchyme dix ou douze follicules qui ont des petits conduits excréteurs, lesquels vont se rendre

à la partie inférieure & postérieure du canal de l'uretère , sur les côtés du *vérumontanum* : elle reçoit des vaisseaux de toute espece & des nerfs. L'uretère traverse cette glande ; mais il ne passe pas dans son milieu , car il la traverse plus près de sa partie supérieure que de l'inférieure. Les conduits excréteurs la traversent aussi. La prostate fournit une humeur muqueuse , propre à lubrifier le canal de l'uretère & à servir de véhicule à la semence ; elle est sujette à devenir skirreuse à la suite des gonorrhées mal traitées. Dans ce cas elle peut rétrécir le canal de l'uretère au point de produire des rétentions d'urine & une foule d'autres accidens (1).

(1) La glande prostate est sujette aux engorgemens , & alors son volume augmente plus ou moins. On s'assure de cet engorgement en la touchant avec le doigt indicateur

LES GLANDES DE COUPER.

8 J'ai dit qu'il y avoit des petites prostates ou glandes de couper ; elles sont placées entre le *bulbo-caverneux* & la partie membraneuse de l'uretère. Elles sont très - petites ; il faut apporter beaucoup de soin dans la dissection pour les appercevoir ; elles ont aussi un petit conduit excréteur qui va se rendre au canal de l'uretère. Ces glandes sont destinées au même usage que les précédentes.

porté dans le rectum. Pour le reconnoître il faut non - seulement avoir vu & disséqué souvent cette glande , mais encore l'avoir touchée fréquemment dans son état naturel. Je n'ai jamais manqué les occasions de la toucher , tant sur les cadavres que sur les vivans ; aussi je puis dire , sans présomption , avoir acquis à cet égard une finesse de tact qui me fait distinguer les moindres engorgemens de cette glande.

C H A P I T R E I I.

D E L A G O N O R R H É E.

9. **L**ES maladies vénériennes sont rarement simples , très-souvent elles sont si graves qu'elles peuvent devenir le plus cruel de tous les maux. Leur dégénérescence est ordinairement la suite d'un traitement mal ordonné. On a employé une infinité de remedes pour les combattre; il faudroit des volumes entiers pour rappeler tout ce que les gens de l'art & les empiriques ont écrit à ce sujet , depuis environ le cinquieme siecle. Cette partie de la médecine est une de celles sur lesquelles on a fait le plus de recherches. On est parvenu aujourd'hui à dompter le virus vénérien : la gonorrhée seule a résisté aux tentatives qu'on a fait

pour la guérir radicalement, & je ne sais par quelle singularité on la regarde comme une maladie très-légère; les grands maîtres pensent différemment & la considerent comme une de celles qui exigent le plus de soins. Ils ont en vain cherché les moyens de la tarir d'une maniere durable & qui ne fut sujette à aucun inconvénient ; mais elle a presque toujours éludé les remedes & est devenue le fléau de l'humanité comme elle est l'opprobre de l'art dont elle a surmonté les efforts. Les moyens que je mets en usage la guérissent quelque'ancienne qu'elle soit ; je préviens par ce traitement les accidens consécutifs qui sont mille fois plus à redouter que la maladie principale , & je les détruis complètement lorsqu'ils ont déjà lieu.

10. Je ne m'étendrai pas sur les diverses especes de gonorrhées ; ces

détails me meneroit trop loin & m'écarteroit de mon sujet. Les gonorrhées sont toujours virulentes lorsqu'elles succèdent à l'acte qui les produit. Qu'elles soient bénignes ou malignes , inflammatoires ou séreuses , seches ou humides ; je les considere toutes comme venant de la même cause & devant avoir la même terminaison. C'est particulièrement des suites des gonorrhées que je dois m'occuper ici. J'exposerai néanmoins le traitement que je leur fais subir dans le principe , pour passer ensuite à celui qui sera plus particulièrement l'objet de ce petit ouvrage.

11. Il n'est point de symptômes véneriens plus rebelles que la gonorrhée. S'il est vrai qu'elle se termine quelquefois en peu de tems, souvent aussi l'écoulement se perpétue & devient chronique. Cette maladie a

fixé l'attention des plus grands praticiens. Sydenham , Boërhaave , Vans - Wieten , Astruc , Sanchez & plusieurs autres auteurs célèbres en médecine & en chirurgie se sont tous accordés à dire , qu'elle étoit très-difficile à guérir , & qu'il s'en rencontre beaucoup qui sont incurables (1).

12. La gonorrhée est un des effets primitifs & le plus commun que produit le virus vénérien. On la reconnoît à un écoulement qui se manifeste chez les hommes par la verge & chez les femmes par la vulve , tantôt avec douleur & difficulté d'uriner , d'autres fois sans l'un ni l'autre de ces accidens. A cette maladie , qui est toujours

(1) Je pourrois même ajouter qu'un médecin célèbre dans l'art de guérir ces maladies , n'a pu supprimer un écoulement qu'il a porté , à ce que je crois , jusqu'à la mort.

locale, peuvent se joindre d'autres symptômes ; elle est même quelquefois du nombre de ceux qui constituent la vérole confirmée.

13. Cette maladie est toujours la suite d'un commerce impur avec une personne affectée de virus. On convient en général que , si elle parcourt régulièrement ses périodes & qu'elle soit traitée méthodiquement, on la guérit en 40 ou 50 jours sans recourir au mercure. Tous les praticiens assurent que son véritable siège est dans le canal de l'uretère ; mais ils ne sont pas d'accord sur le point de ce canal où elle se manifeste primitivement. Les uns ont prétendu que c'étoit sur la prostate, les autres au bulbe de l'uretère, &c. Quant à nous, nous pensons qu'elle se fixe d'abord dans l'endroit où le canal commence à s'élargir ; nous sommes d'autant plus fondé à

le croire , que les lacunes qui s'ouvrent vers cette partie sont les premières qui reçoivent l'impression du virus , & qu'elles présentent un plus grand diametre. S'il étoit quelqu'un qui eût des doutes à cet égard , il pourroit s'en assurer par l'ouverture des cadavres morts pendant qu'ils étoient atteints de cette maladie : rien d'ailleurs n'établit mieux la vérité de cette opinion , que les douleurs qu'on éprouve en urinant : elles se portent toujours à l'entrée du canal , au-dessous du gland , dans l'endroit où l'uretre se trouve plus évasé , lequel a été désigné sous le nom de fosse naviculaire. Les glandes de cette partie sont pour l'ordinaire les seules que le virus a d'abord attaquées , & quelquefois les cuissans s'y fixent exclusivement. Mais il arrive aussi que l'inflammation se propage dans toute

la longueur du canal , qui devient alors très-sensible & très-douloureux. Ceux qui ont cru qu'elle prenoit sa source dans les vésicules séminales & dans les prostates , se sont donc trompés. Si ces organes sont affectés , ce n'est que dans les gonorrhées anciennes , lesquelles se continuent par la maladresse de ceux qui les traitent , & encore sur cent à peine s'en trouve-t-il une de cette nature.

14. Lorsque l'ulcération , dans quelque point de l'uretre qu'elle soit située , est très-forte , l'humeur âcre qui en découle , corrode la membrane interne , qui étant ainsi irritée , donne lieu à des spasmes , à des contractions douloureuses , d'où il suit que le canal ne se prêtant plus à l'extention des corps caverneux , la verge se recourbe dans un sens ou dans un autre , & la ma-

ladié prend alors le nom de *chaude-pisse cordée*. Si c'est le ligament suspenseur qui est enflammé, elle se recourbe par en haut (1); s'il n'y avoit qu'un des deux corps caverneux qui fut attaqué, elle se porteroit à droite ou à gauche. J'ai vu des malades chez qui la verge étoit contournée. Mais il est plus commun que la membrane interne de l'uretère soit seule affectée dans un ou plusieurs de ses points, & pour lors la verge ne peut se roidir sans occasionner des douleurs très-cruelles.

15. Les premières impressions du virus vénérien, lorsqu'il donne la gonorrhée, se font toujours sentir à la fosse naviculaire, comme nous venons de le dire, & si elles se

(1) Ce fait est rare; mais je l'ai observé une fois.

propagent le long du canal, ce n'est qu'après un certain tems. Les malades peuvent toujours eux-mêmes s'en assurer, en fixant avec attention quel est le point d'où part la douleur; mais pour ne laisser aucun doute à cet égard, nous allons passer à ce que l'observation nous a démontré d'une manière incontestable. A l'ouverture des personnes mortes pendant qu'elles avoient cette maladie, j'ai apperçu des restes d'ulceres, tantôt simples, tantôt fistuleux, placés indistinctement dans l'uretère, depuis la fosse naviculaire jusqu'au bulbe, qu'ils dépassoient rarement. Parmi ces ulceres, j'en ai trouvé dont les bords étoient calleux, d'autres qui étoient couverts d'une peau blanchâtre remplie de chairs baveuses. J'ai rencontré les cicatrices d'anciens ulceres qui étoient

ridées & difformes ; dans d'autres cas , ce n'étoit que des durillons très - peu volumineux à la vérité , mais assez renitens pour gêner la sortie des urines , l'éjaculation de la semence , & pour perpétuer l'écoulement.

16. Toutes les gonorrhées sont donc les mêmes. Si elles different entre elles, ce ne peut être que par la plus ou moins grande quantité de virus qui les a occasionnées , par sa plus ou moins grande intensité ; par le tempéramment du malade ou par la texture particulière de ses organes disposés à en recevoir les impressions délétères. J'ai remarqué que les sujets sains & robustes qui ne paroissent atteints de nulle autre affection , en étoient très-prompement délivrés ; mais que ceux qui sont , au contraire , foibles & cacochymes ,

en qui il se rencontre quelque vice psorique, ou dont le sang est naturellement âcrimonieux, s'en délivrent bien plus difficilement. D'après cet exposé raccourci, mais exact & de mes observations sur les causes & les effets de la gonorrhée, je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs le traitement que je lui oppose, lorsqu'elle est récente.

17. Je commence d'abord, si l'inflammation est médiocre, par ordonner une tisanne de fleurs de violette, de mauve & de chiendent, à laquelle j'ajoute un peu de réglisse & je fais faire en même tems des injections avec la décoction de suc de réglisse gommé, dont on trouvera la composition ainsi que celle des autres remèdes que j'emploie habituellement, au chapitre de la matière médicinale, que j'ai placée à la fin de cet ouvrage, No. Ier.

18. Il est indifférent que les malades soient couchés ou de bout pour pratiquer ces injections ; mais il est indispensable de les répéter plusieurs fois chaque jour , en observant de ne jamais s'en servir qu'après les avoir fait tiédir (1). A ces remèdes, j'ajoute les bains locaux , c'est-à-dire que je conseille de tremper souvent la partie dans une eau de guimauve légère. On continue ce régime autant de tems que dure l'inflammation, & lorsque les douleurs sont une fois apaisées, je mets les malades à l'usage des pilules savonneuses légèrement purgatives, N^o. 2 , à la dose d'un

(1) On trouve cette espece de suc de réglise parfaitement préparé, chez le sieur Vassal, apothicaire, quai de Gêvre, n^o. 4. On en fait une dissolution plus ou moins forte, avec 2 ou 3 gros fondus dans un verre ordinaire d'eau commune.

demi gros matin & soir , en les augmentant ou en les diminuant, selon la force & la constitution du sujet. Si l'on répugnoit à prendre ces pilules , ce qui arrive quelquefois, je m'en tiens à purger deux ou trois fois avec une médecine ordinaire, & lorsque l'écoulement persite après avoir continué ces remedes pendant un mois ou six semaines , j'abandonne cette méthode pour lui substituer mes bougies qui terminent ordinairement la cure en douze ou quinze jours (1).

19. Si les symptômes de la gonorrhée virulente sont à un point excessif, je fais quelques saignées, je prescris les bains entiers ou les demi-bains ; je mets le malade au

(1) Je me crois dispensé d'indiquer ici la maniere de les employer, puisqu'on la trouvera détaillée dans le chapitre suivant.

régime rafraîchissant , je lui fais prendre quinze ou vingt grains de poudre tempérante de sthal , soir & matin , & il continue toujours l'usage de la tisane de violette , &c.

20. Telle est la marche qui m'a constamment réussi , & au moyen de laquelle je suis toujours parvenu à tarir les gonorrhées , en conservant au canal tout son diamètre & toute sa souplesse. Les succès que j'en ai obtenu , depuis plusieurs années , me font désirer que ma méthode soit plus généralement employée par les gens de l'art ; alors on ne verra pas ces écoulemens devenir intarissables , fatiguer les malades & déconcerter ceux qui les traitent.

21. Lorsque cette maladie passe l'époque ordinaire de sa terminaison , elle devient chronique , habituelle. Je suis consulté chaque jour
pour

pour des gonorrhées de cette espece qui troublent le repos des personnes qui en sont atteintes & qui leur rendent la vie désagréable. Je vois assez souvent des malades qui ont passé par les grands remedes sans éprouver un mieux sensible. Il est constant que la gonorrhée élude quelquefois l'action de toute sorte de traitemens connus, quoique bien administrés, & cela arrive principalement lorsqu'elle est entretenue par un vice scorbutique ou tout autre, mêlé & confondu avec le virus vénérien. Une grande partie des personnes qui en sont attaquées y font peu d'attention & sur-tout la jeunesse qui, aveuglée par la force de ses passions, & ignorant le danger qu'il y a à vivre avec un semblable ennemi, s'expose à traîner des jours languissans & malheureux, en ne tarissant point un écou-

lement qu'on doit regarder comme une vraie suppuration , laquelle affoiblit de plus en plus les malades , déjà fatigués par les excès ; & lorsqu'on ajoute à ce mal assez grave par lui-même , celui des médicamens administrés sans choix & sans discernement , peu-à-peu la santé se détruit , & la plupart de ces malheureuses victimes finissent par tomber dans le marasme & périssent misérablement.

22. Rien n'est plus commun que de voir les personnes affligées de gonorrhées ou de quelqu'un de leurs accidens consécutifs , se soumettre une ou plusieurs fois à l'action du mercure. Que s'en suit-il delà ? Que l'écoulement devient plus fort & plus rebelle , & que si elles avoient une difficulté d'uriner , elle se change en strangurie , en suppression totale d'urines , parce que les obstacles

augmentent presque toujours par une fausse pléthore qui suit l'application des grands remèdes. On doit donc regarder le traitement mercuriel comme inutile & même comme dangereux, lorsqu'on n'a pas lieu de soupçonner un vice qui l'exige, tel qu'un écoulement supprimé par une cause quelconque & remplacé par d'autres symptômes vénériens. Je vais rapporter quelques exemples qui feront beaucoup mieux connoître que tous mes raisonnemens les cas où les antisiphiliques doivent être associés au traitement local, c'est-à-dire à l'usage des bougies.

23. Le 29 du mois de mai 1785 je fus mandé rue Thibaut-aux-dés, pour voir un malade sujet à une gonorrhée habituelle depuis quelques années, accompagnée d'une disurie qui revenoit par intervalles, pour laquelle j'avois été consulté quel-

ques mois auparavant. Lorsqu'il me fit appeller , il n'urinoit point depuis trois jours , quoiqu'il fût tourmenté par des envies continuelles & par des douleurs violentes. Un an auparavant on lui avoit administré plus de vingt frictions à la dose d'un gros & demi chacune ; ce qui n'avoit point amélioré son état , contre la promesse qui lui en avoit été faite. Quelque tems après , il se servit pendant un mois de bougies pleines de gomme élastique , qui le soulagerent au point que , quoique le cours des urines ne fût pas entièrement rétabli , & que l'écoulement fût très-leger , le malade se crut guéri. Au mois de mai de l'année suivante , époque où il me fit appeller , il se trouva plus mal qu'il n'eut jamais été , & il finit par être atteint d'une rétention d'urine , à laquelle peu s'en fallut qu'il ne succombât.

Deux saignées, quelques bains & des fomentations émolientes suffirent pour les faire couler un peu, ce qui allégea ses souffrances. Le médecin qui le dirigeoit lors de ce dernier accident, proposa pour guérir la maladie, de le soumettre une seconde fois à l'action du mercure, en disant que le traitement antérieur avoit été ou mal administré ou insuffisant. Son avis prévalut & je me retirai. Le malade eut de la peine à se laisser persuader; mais ses parens & ses amis le déterminèrent. Les bains furent donc commencés & continués jusqu'au nombre de sieze, & on reprit les frictions. A la quatrieme, la difficulté augmenta au point qu'il ne rendoit les urines que goutte à goutte avec des douleurs excessives. On en appliqua deux au périnée, dans l'espoir sans doute de diminuer l'éretisme de cette

partie. Mais bien loin de le faire disparaître, elles supprimèrent totalement les urines. On fit venir le chirurgien ordinaire, il essaya d'introduire un algali, ensuite une sonde de gomme élastique très-fine, tout cela ne produisit que quelques gouttes de sang. C'est dans ce moment que je fus mandé de nouveau, & voici l'état dans lequel je trouvai le malade, ou pour mieux dire le moribond. La fièvre étoit très-forte, le pouls intermittent, & le ventre extraordinairement tendu. Tous ces symptômes étoient accompagnés de sueurs qui répandoient une odeur d'urine très-incommode, de nausées & même du hoquet. La veille & dans la matinée, il étoit survenu des convulsions très-fortes & très-douloureuses, qui paroissoient néanmoins avoir cédé aux antispasmodiques; mais la véritable cause

qui les avoit terminées , c'est qu'il étoit survenu *sphacele* à la vessie. J'essayai de le sonder avec une bougie, ensuite avec une sonde flexible, je n'obtins que quelques gouttes de matiere grisâtre & putride , d'une odeur cadaverreuse. Tous ces symptômes effrayans me déterminèrent à annoncer à ses parens une mort prochaine. Un d'entr'eux me répondit que je ne connoissois rien à l'état du malade. Il étoit environ deux heures lorsque je me retirai , & il mourut peu de tems après. Ce fut la personne qui étoit venue me chercher qui me l'annonça.

24. Au mois d'octobre 1784, un de mes amis m'amena à l'hôtel d'Anjou, rue Macon, pour voir un de ses parens qui souffroit peu à la vérité, en rendant ses urines, mais qui avoit un écoulement très-abondant & de couleur verte. Il avoit pas-

sé les remedes à Bordeaux , lesquels ne l'avoient pas même soulagé. Pendant un voyage qu'il fit à Lyon , il subit le même traitement. On lui avoit ensuite administré une très-grande quantité de pilules balsamiques & astringentes qui ne l'avoient point guéri ; le remede de l'Affecteur étoit également resté sans succès. Le malade inquiet de l'état dans lequel il se voyoit , & voulant s'en débarrasser , vint à Paris & s'adressa à un homme de l'art , qui lui ayant démontré l'indispensable nécessité des grands remedes , le détermina à se laisser frictionner , quoiqu'il avouât s'être déjà soumis deux fois à cette épreuve. De ces nouvelles frictions , pratiquées très - régulièrement , il s'en suivit que l'écoulement augmenta & que la difficulté d'uriner devint plus grave. La cause qui détermina le chirurgien

de Paris à prendre ce parti, étoit sans doute un engorgement qui étoit resté à l'épididyme de l'un des testicules à la suite de l'inflammation de cet organe, survenu au malade pendant sa route. Lorsqu'il me fut adressé pour lui faire subir un quatrième traitement, la tuméfaction du testicule avoit presque entièrement disparu, mais la matière étoit toujours abondante, couleur de soufre, & la difficulté d'uriner plus forte qu'elle n'eût jamais été. Je me bornai à l'usage de mes bougies; au bout de deux mois, tous les accidens étoient disparus, & la personne que j'ai eu occasion de voir un an après, jouissoit de la meilleure santé.

25. Un négociant me fut adressé pour lui administrer mes bougies. Il avoit éprouvé deux gonorrhées qu'on avoit traitées assez

légerement, l'une à Paris & l'autre à Londres. La dernière ayant été guérie en apparence (car elle revenoit de tems en tems) avec une certaine poudre rouge que l'on faisoit fondre dans un verre d'eau, & dont il se servoit en injections. Lorsque l'écoulement parut être tari il lui survenoit par intervalles des démangeaisons entre le gland & le prépuce , accompagnées d'un petit suintement qu'il faisoit disparoître avec des lotions d'eau simple. Il avoit observé que depuis le traitement de Londres, le jet de ses urines perdoit de sa grosseur, & que pour peu qu'il s'écartat de son régime ordinaire, il éprouvoit des rétentions d'urines. Le médecin qui me chargea de ce malade prétendit qu'il seroit délivré d'un vice qu'il regardoit comme local par le moyen des bougies. Je lui fis cependant part

de mes soupçons & je proposai d'administrer quelques frictions sur la fin du traitement. On persista & le malade fut effectivement réduit à l'usage de mes bougies. Au bout de quelques semaines il parut tout-à-fait guéri & repartit pour Londres où ses affaires l'appelloient. Six mois après, il revint dans le même état, & s'étant adressé directement à moi, je le conduisis chez le même médecin où nous convînmes de nouveau du traitement local, & de le passer par les remèdes. Il fut complètement guéri dans l'espace de deux mois & demi. Depuis trois ans, j'ai eu plusieurs fois occasion de le revoir & de me convaincre que la rougeur entre le gland & le prépuce, que ses écoulemens internes & externes, & la difficulté d'uriner étoit entièrement disparus.

26. Des trois faits que je viens de rapporter , les deux premiers prouvent évidemment qu'une gonorrhée qui n'a été ni déplacée ni répercütée , par des remedes mal entendus, & dont l'écoulement s'est toujours manifesté au dehors, n'est qu'un vice local qu'il faut traiter comme tel , & que dans ce cas, c'est à pure perte qu'on fatigue les malades par l'usage des mercuriaux, lesquels, outre qu'ils ne font qu'aggraver la maladie , deviennent nuisibles quand on les prodigue sans mesure & sans discernement. Le troisieme exemple est une preuve manifeste de la nécessité de joindre les anti-vénériens aux topiques , lorsqu'il paroît probable que le virus s'est glissé dans la circulation & qu'il a affecté la masse générale des humeurs. Le malade qui fait le sujet de ma 26^e. observation, dont M. Cha-

pon, médecin, a suivi le traitement, vient à l'appui de ce que j'avance.

27. Quoique les frictions soient les moyens dont je me sers ordinairement en pareille circonstance, on peut néanmoins leur substituer quelque préparation mercurielle qu'on fait prendre intérieurement & qui produit les mêmes avantages. On est sur-tout obligé d'en venir là, lorsque les malades n'ont pas la liberté de se frictionner. La liqueur fondante de Wans-vieten, celle de Préssavin, mes pilules mercurielles alkalines ou la dissolution d'alkali fixe N^o. 10 de M. Peyrille, sont les préparations auxquelles je donne ordinairement la préférence.

28. Avant de terminer ce chapitre, il est indispensable de faire mention d'un accident auquel sont exposés les malades, ceux sur-tout à qui les remèdes sont mal administrés ;

c'est l'inflammation du testicule dont je veux parler ici, qu'on nomme vulgairement chaude-pisse tombée dans les bourses & que quelques-uns ont appelé gonorrhée *testiculaire*, elle affecte ordinairement l'un des deux testicules. Je l'ai vue se jouer d'un testicule à l'autre, c'est-à-dire que lorsque le gonflement de l'un diminuoit, l'autre paroissoit plus engorgé. Je les ai vus aussi tous les deux tuméfiés.

29. Cet engorgement est ordinairement l'effet du transport de la matière virulente sur ces organes; mais il peut être occasionné par l'irritation des nerfs, ou par la seule foiblesse organique de ces parties. J'ai soigné des malades qui n'avoient jamais essuyé de gonorrhée qui ne fût tombée dans les bourses.

30. Je dis que cet accident n'est autre chose que l'effet d'une métastase de l'humeur gonorrhique,

& il n'est pas difficile de le démontrer. Ce gonflement n'a pas lieu dans l'invasion de la maladie ; car si la douleur & l'inflammation de l'uretère sont considérables , les testicules restent toujours dans leur état naturel ; mais au contraire , lorsque la phlogose diminue , & que l'écoulement cesse , ils se tuméfient & se durcissent ; cela arrive quelquefois sans cause apparente ; mais jamais sans la disparition totale ou partielle de l'écoulement. La fatigue , la débauche , l'exercice à cheval , les compressions , les chûtes , les coups sur ces parties peuvent déterminer la matière morbifique à se porter dans les bourses. Une médecine trop forte , les remèdes astringens & répercussifs , sur-tout en injection , sont très-propres à opérer un pareil déplacement. Cette maladie se déclare pres-

que toujours par le gonflement de de l'un ou de l'autre testicule & de leur cordon. Elle fait des progrès si rapides , qu'en trois ou quatre jours le volume en est prodigieux ; ce qui est accompagné de douleurs vives , de chaleur , de rougeur à la peau , & d'un sentiment de pesanteur très-incommode. La douleur est souvent lencinante , elle s'étend jusqu'aux aines & se propage quelquefois jusques dans les reins. Le malade , dans cet état , est tourmenté par des frissons , par des bouffées de chaleur qui sont accompagnées d'une fièvre continuelle. Ces especes de tumeurs se terminent presque toujours par résolution , laquelle n'est pas difficile à obtenir , quand le traitement est dirigé par des mains habiles. Il faut employer toutes les ressources de l'art pour éviter la suppuration ; car elle entraîneroit

avec elle la fonte du testicule , la gangrenne au scrotum , ou donneroit lieu à des dépôts purulens & fistuleux. L'induration n'est pas moins à redouter , parce que le sarcocele , l'hydrocele & le carcinome , &c. peuvent en être les suites , ce qui nécessite des opérations fâcheuses & même la castration.

31. La tranquillité , les saignées plus ou moins répétées , les boissons rafraîchissantes & adoucissantes , les cataplasmes émolliens sont les principaux remèdes qu'on doit employer. J'observerai néanmoins que lorsque les symptômes ne sont pas portés à un trop haut degré d'intensité , je détermine avec mes bougies une irritation dans l'uretre , qui rappelle l'écoulement supprimé. Je fais appliquer des compresses trempées dans de l'eau-de-vie camphrée , No. 6 , qu'on humecte

de trois en trois heures, & je soutiens les bourses avec un suspensoir, ce qui obvie à tous les inconvéniens. Cette pratique paroîtra peut-être bizarre & téméraire à quelques praticiens; mais elle m'a souvent réussi, & je n'hésite pas à l'annoncer.

32. Quand l'écoulement a passé du canal de l'uretère au testicule, on sent aisément que pour peu qu'il y ait séjourné, on ne sauroit se dispenser de faire usage de quelques antivénériens; je les administre cependant avec plus de modération que si cette translation eut eu lieu sur toute autre partie du corps, ou que si elle étoit accompagnée de symptômes vénériens de toute autre espece.

33. Après le dégorgement, l'épididime conserve assez souvent un reste de renitence qui dure pen-

dant quelques mois , mais qui diminue ensuite peu à peu. Pour achever de la détruire , je me sers avec succès des fumigations de cinabre décrites No. 3 , & ces mêmes fumigations sont le seul anti-vénérien dont je fais usage dans les gonorrhées des femmes ; elles opèrent ordinairement la guérison la plus complète.

C A P I T R E III.

DES GONORRHÉES RÉBELLES ET OPI-
NIATRES , DE LEURS CAUSES , DE
LEUR NATURE , DE LEUR SIEGE ET
DE LEUR TRAITEMENT.

34. SIL l'on envisage les gonorrhées anciennes & rebelles , relativement à la maniere dont se fait l'écou-

lement , il y en a de trois sortes. La premiere n'est qu'un suintement continuel qui humecte sans cesse l'extrémité de l'uretre ; la seconde se réduit à quelques gouttes de matière puriforme , qu'on apperçoit sur-tout le matin en se réveillant , ou en pressant un peu le bout de la verge ; & dans la troisieme , l'écoulement ne reparoît que lorsqu'on s'écarte du régime ordinaire , pour se livrer à quelque excès. Ceux qui n'ont pas eu occasion de voir beaucoup de ces écoulemens , & qui ne savent pas les apprécier , entretiennent les malades dans une fausse sécurité , & leur persuadent qu'ils ne sont autre chose que l'effet d'un relâchement ; mais les maîtres de l'art en ont une idée bien différente (1) ;

(1) Voyez M. Sanchez dans ses observa-

ils les regardent comme une des sources les plus communes de la vérole , soit pour eux soit pour leur postérité , & d'une foule de maux produits par les dérangemens qu'éprouve l'excrétion des urines.

35. Le siège , la nature & les causes de ces écoulemens n'ayant point été bien connues , les praticiens ont erré lorsqu'ils ont voulu en établir la théorie. Quelques auteurs ont prétendu que la matière gonorrhique étoit la liqueur séminale. Mais seroit-il vraisemblable qu'un homme , quelque vigoureux qu'on le suppose , pût supporter une perte si abondante d'une liqueur si précieuse & si essentielle à la vie , sans tomber dans le marasme ou dans cet état que Tissot a décrit sous le nom

tions sur les maladies vénériennes , publiées par M. Andry , page 141.

de consommation dorsale? On rencontre cependant quelques personnes qui conservent ces sortes d'écoulemens pendant 20 & 25 ans, & qui n'en sont pour cela ni moins frais ni moins bien portants. Que pourroit-on répondre d'ailleurs à Arnault, lorsqu'il dit avoir vu la gonorrhée se manifester sur des eunuques? Que me répondroit-on à moi-même, qui en ait traités & guéris (1)? Cette dernière objection reste sans réplique; & comment en effet supposer un flux de semence chez des individus privés par la mutilation des organes propres à l'élaborer & à lui servir de réservoir; c'est sans doute le sentiment que nous combattons qui a fait dénommer ainsi la maladie qui est

(1) J'ai donné mes soins & guéri un menuisier de cette ville, qui, dans sa jeunesse, a subi, par cause de maladie, la castration.

l'objet de ce chapitre : on l'appelle gonorrhée , de deux mots grecs *gonos* , qui veut dire semence , & *reo* , je coule. Elle est connue vulgairement sous le nom de chaudi-pisse. Nous nous servons néanmoins toujours du mot gonorrhée pour la désigner.

36. Les auteurs ne sont pas d'accord, ainsi que nous nous en sommes expliqué ailleurs , sur la nature , ni sur le siege du vice qui entretient les gonorrhées habituelles ; leurs sentimens sont mêmes quelquefois opposés. La plupart prétendent qu'il faut les rapporter comme cause premiere à des ulceres plus ou moins sordides , qui se rencontrent dans l'intérieur du canal de l'uretre , dont les chairs baveuses & les bords durs & calleux empêchent la cicatrisation.

37. Je ne crois pas qu'une gonorrhée récente , provienne d'ul-

cères dans le canal de l'uretre ; je pense au contraire , avec Arnaud & Simon , qu'elle est produite par l'irritation de la membrane interne de ce canal , laquelle irritation occasionne une sécrétion plus abondante & morbifique de l'humeur muqueuse des glandes de l'uretre. Je conçois cependant que le laps du temps , la négligence des malades , leur inconduite & les remèdes mal administrés , peuvent déterminer des points d'ulcération dans la membrane intérieure de ce conduit (1). Je conçois , dis-je ,

(1) Cela est si vrai , que j'ai vu un malade chez qui une injection trop chargée de sublimé-corrosif , avoit produit une érosion si considérable , qu'il étoit survenu une suppuration très-abondante & sanguinolante. La même chose peut avoir lieu , lorsqu'on s'est injecté avec les vitriols & les stiptiques.

que les bords de cette solution de continuité venant à se durcir, ils se cicatrisent d'autant plus difficilement, que les parois du canal sont sans cesse abreuvées par l'abondance du *mucus* virulent qui y est filtré; & la substance qui étoit destinée à opérer leur réunion étant entraînée par l'émission des urines, ces ulcères doivent ainsi se perpétuer & s'agrandir davantage chaque jour. Beaucoup de praticiens nient l'existence d'une telle ulcération, & prétendent que la cause de toutes les gonorrhées ne doit être attribuée qu'à la sécrétion des glandes augmentées par l'activité du virus. La gonorrhée récente seroit donc, selon eux, à l'égard de la membrane interne de l'uretre, ce qu'est le coryza à la membrane pituitaire. Dans l'une & dans l'autre de ces maladies,

les membranes sont irritées , j'en conviens , & c'est cette irritation qui produit l'écoulement muqueux qui les caractérise dans le commencement ; mais n'arrive-t-il pas souvent que l'humeur âcre & corrosive du catharre donne lieu à cet ulcère putride connu sous le nom d'ozène ? N'arrive-t-il pas plus souvent encore , qu'elle attaque si fortement la peau qui revêt les narines & la levre supérieure , qu'il se fait des gersures profondes & douloureuses. Pourquoi donc l'humeur qui coule de la membrane intérieure de l'uretre étant bien plus délétééré que celle qui provient de la membrane des narines , & étant chargée par cette raison de principes de causticité & d'acrimonie , ne corroderoit-elle pas le canal , au point d'y produire des ulcères ? Je puis assurer que j'en ai rencontré de très-distincts , en exa-

minant après leur mort , l'uretre de deux personnes qui avoient des gonorrhées anciennes. Les bords étoient véritablement durs & calleux , & le centre étoit enfoncé. Chez le premier malade , l'ulcère qui étoit situé à la *fosse naviculaire* , étoit accompagné d'une légère phlogose. Le reste de l'uretre étoit dans son état naturel. Le second présentoit deux ulcères , l'un à la *fosse naviculaire* , qui étoit également déprimé vers son milieu , & dont la circonférence étoit très-dure , & l'autre placé à deux travers de doigts au-dessous formoit une petite dureté à peu près ronde & percée en cul-de-sac : on y enfonçoit facilement la tête d'une épingle ordinaire. Si quelqu'un pouvoit douter des faits que je mets ici en avant , il me seroit aisé de le convaincre , en lui mon-

trant de ces sortes d'ulcérations qu'on apperçoit souvent près de l'orifice du canal, quand il est suffisamment dilaté. L'exemple suivant le prouve incontestablement.

38. En 1786, j'ai fait voir à M. de Fourcroy, médecin de la fac. & soc. roya. de méde., un malade que je traitois, chez lequel un ulcère de cette nature s'étoit fait jour en dehors. Je fus obligé, pour que cette fistule se cicatrisât, de diviser le reste de l'uretre de bas en haut, & je m'y déterminai d'autant plus volontiers, qu'elle étoit placée près de l'orifice naturel du canal, & que la perte de substance étant considérable, ne laissoit plus l'espoir de son rétablissement. Je voulois éviter par ce moyen la difformité des deux ouvertures. La réunion en fut presque entièrement opérée. Le seul désagrément qui en est résulté pour le malade, c'est que

l'orifice externe de l'uretre se propage en dessous de la verge trois ou quatre lignes de plus que dans l'état naturel. J'ai traité un pareil ulcère chez un autre malade. Celui-ci étoit le résultat d'une gonorrhée externe , maligne & négligée.

39. Lorsque ces ulcères sont placés assez avant dans le canal de l'uretre , pour qu'on ne puisse pas les appercevoir à la simple inspection , je m'assure de leur existence par l'introduction de mes bougies. Je juge en les retirant, des endroits qui fournissent la suppuration , & je regarde ces différens points comme autant d'ulcères , parce que la bougie ressort couverte de pus , de la même maniere que si on l'eut appliquée sur une playe de toute autre partie du corps. Mon opinion a eu & a peut-être encore des adversaires puissans qui n'ont

pas voulu l'admettre ; mais elle a aussi des partisans célèbres. Il me suffira de nommer Astruc, qui s'explique très-clairement à cet égard dans son traité des maladies vénériennes, liv. 3, ch. 4 (1). Je crois d'un autre côté qu'il n'est pas aujourd'hui de praticien instruit & de bonne foi, qui n'ait été convaincu de cette vérité par sa propre expérience.

40. Les tumeurs lymphatiques dont parle M. Peyrilhe, (2) sont un autre cause non moins commune, qui contribue à perpétuer les go-

(1) Mais une chose fort extraordinaire que nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, c'est qu'en donnant la définition de la gonorrhée habituelle, le même auteur en regarde l'écoulement comme une perte de semence, & qu'il est par conséquent en contradiction avec ses propres principes.

(2) Page 220 & suivantes de son ouvrage, intitulé : *nouveau remède*, &c.

norrhées. S'il s'agissoit d'exposer ici ce que nous entendons par ces sortes de nodosités , nous dirions , sans hésiter , que nous avons cru nous appercevoir qu'elles étoient de même nature & de même qualité que celles qui surviennent en pareil cas aux glandes du palais , au reste de la bouche , aux gencives , sur la langue , sur les levres & sur les paupieres. Cernées vers leurs bases par une inflammation qui engorge les parties environnantes , elles se terminent en une surface plate qui présente une peau blanchâtre d'environ une ligne de diamètre , recouvrant une humeur âcre & limpide , qui entretient sans cesse la cavité où elle est retenue dans un état d'érosion , laquelle constitue précisément l'intensité & la permanence de la maladie.

41. J'ai observé fréquemment de

petits durillons lymphatiques, quelquefois ulcérés aux parois de l'uretre ; je les ai trouvés tantôt isolés, tantôt groupés, je les ai même fait toucher très-distinctement à M. Doublet, médecin de la faculté de Paris, qui a bien voulu suivre le traitement de la personne qui fait le sujet de ma 3^{eme.} observation. Ces duretés étoient très-apparentes sur le malade dont il est question dans la 4^{eme.} ; j'en appelle à cet égard au témoignage de M. Jeanroy, sous la direction duquel j'ai administré les remèdes. Feu M. Sigaud, autre médecin de la faculté, m'a adressé un malade, chez lequel j'ai trouvé un écoulement avec deux tumeurs lymphatiques très-saillantes; la première étoit précisément sous les corps caverneux du côté gauche ; & la deuxième, entre le bulbe de l'ure-

tre & la prostate. Elles étoient l'une & l'autre de la grosseur d'une petite aveline. Je suis parvenu à les fondre entièrement par l'application de mes bougies. M. Traisnel, maître en chirurgie, a été témoin de ce fait (1).

42. Outre les ulcères & les tumeurs lymphatiques, que je regarde, avec M. Peyrille, comme les causes les plus communes des gonorrhées anciennes, on a pensé que les rétrécissemens de l'uretre pouvoient encore y donner lieu (2); on a cru aussi qu'elles étoient l'effet d'une constitution relâchée; mais je ne

(1) M. de la Pyronie est le premier qui les a regardées comme causes d'impuissance chez certains sujets, ainsi qu'on peut le voir dans les mémoires de l'académie de chirurgie, tome 2, page 318 & suivantes. M. Petit en parle aussi dans le même vol. page 333.

(2) Hunter, déjà cité page 139 & suiv.

croispas que la réalité de cette idée se confirme jamais par aucune observation.

43. Tout le monde connoît les effets tenaces des vices dartreux , scrophuleux , scorbutique & arthritique , & des autres affections psoriques. Ces vices , lorsque l'économie animale en est une fois empreinte jusqu'à un certain point , produisent des ravages qui , s'ils ne sont pas impossibles à arrêter , deviennent du moins des obstacles assez forts pour mettre à l'épreuve les remèdes les plus énergiques & les plus sûrs. Le virus vénérien étant mêlé & confondu avec eux & la gonorrhée participant de leur nature , la difficulté de la tarir augmente toujours en raison de leur concurrence. Il est prouvé qu'ils ont donné lieu à des ulcères malins dans l'uretre , & même à des rétrécissemens ,

ainsi que l'ont rapporté Hunter & Arnaud. « Les diatheses psoriques » dartreuses, &c. dit M. Peyrilhe, » communiquant à la matiere propre de l'écoulement gonorrhéique leur aiguillon acrimonieux, » rendront les gonorrhées qu'elles » compliqueront, beaucoup plus » rebelles que celles que ces vices » accidentels ne compliqueront » point. (1) »

44. Il est certain aussi, comme l'a remarqué ce dernier auteur, que l'état de la transpiration ne contribue pas peu à prolonger ou à faire disparoître les écoulemens, & par cela même ils résistent d'avantage en hiver qu'en été, chez les vieillards que chez les adolescens, chez les femmes que chez les hommes. Les praticiens de tous les tems

(1) Voyez l'ouvrage de M. Peyrilhe, page 217.

en ont été si bien convaincus qu'ils leur ont constamment opposé les sudorifiques dont on fait encore un très-grand usage aujourd'hui.

45. Le traitement de la gonorrhée habituelle n'a été assujetti jusqu'à présent à aucune méthode générale. Chaque praticien a proposé des remèdes qu'il a regardés comme infaillibles, parce qu'ils avoient réussi dans quelques cas particuliers. De ce nombre sont les préparations mercurielles sous toutes sortes de formes, les astringens, les toniques, les balsamiques, les injections de toute espèce & une infinité d'autres médicamens tant internes qu'externes qui échouent la plupart du tems dans les gonorrhées récentes : l'expérience prouve qu'ils ne produisent pas des effets plus salutaires dans celles-ci, heureux encore les malades aux-

quels ils ne deviennent pas nuisibles.

46. L'insuffisance reconnue de ces moyens m'a fait naître l'idée d'attaquer les gonorrhées anciennes, & tous les maux qui les accompagnent, avec les bougies composées de substances propres à les guérir. Je me disois à moi-même en réfléchissant sur leur opiniâtreté : S'il existe dans le conduit de l'uretre un ou plusieurs ulceres dont les bords durs & calleux empêchent qu'ils ne se cicatrisent, & s'il s'est formé des duretés ou des petits ganglions lymphatiques sur les parois de ce canal, est-il possible que des remèdes pris intérieurement se portent jusques-là ? & s'ils y pénètrent, ont-ils encore assez d'énergie pour les détruire ? Des topiques mêmes appliqués à l'extérieur ou en injection, pourront-ils opérer la fonte de ces duretés, & faire sup-

purifier des ulcères qui sont la plupart du tems sordides & malins. On sait qu'à des maladies locales on doit opposer des remèdes locaux dont l'action soit immédiate & constante. J'imaginai donc que les bougies agissant directement sur les ulcères ou duretés lymphatiques & sur les autres causes qui entretiennent les gonorrhées habituelles, elles pouvoient seules fournir des armes victorieuses pour les combattre.

47. L'opinion des topiques appliqués sur les points qui fournissent l'écoulement avoit été adoptée par plusieurs auteurs célèbres. Blégnny & Cockburn avoient observé que la matière de la gonorrhée n'étoit point de la semence viciée, comme l'avoient annoncé les écrivains qui les avoient précédés; mais une humeur âcre qu'on ne

pouvoit tarir qu'en attaquant la source d'où elle partoît , ce qui les avoit souvent déterminés à appliquer des remedes sur le siège de la maladie ; Turner , Astruc , & quelques autres détruisirent cette sage pratique qu'ils auroient dû préconiser.

48. L'idée que j'avois des bougies & de leur maniere d'agir , me les fit d'abord considérer comme des corps purement mécaniques , lesquels ne faisoient qu'applatir & déprimer les obstacles qui se rencontroient dans l'uretère (1). En partant

(1) Mal-à-propos regarderoit-on les bougies médicamenteuses comme des corps purement mécaniques. Outre qu'un tel paradoxe ne sauroit tenir contre la doctrine des vertus médicinales que l'expérience journaliere nous force chaque jour , malgré nous , d'adopter , j'ai par devers moi les preuves les plus incontestables qu'elles agissent comme remedes , & que leur activité se manifeste sensiblement.

de ce principe , j'employai successivement les cordes à boyaux, les bougies emplastiques de Daran & autres ; mais les succès ne répondoient point à mon attente, car les guérisons qui étoient la suite de leur application n'étant qu'apparentes, de même que celles des sondes de gomme élastique, qu'on a tant préconisées depuis peu contre les affections de l'uretère, la maladie reparoissoit quelques mois après qu'on en avoit cessé l'usage, & elle devenoit alors plus grave & plus difficile à guérir.

49. Voyant l'inutilité de tous ces remèdes, je me suis appliqué à composer des bougies qui eussent la propriété de guérir les gonorrhées les plus rebelles & les plus opiniâtres, sans crainte de récurrence, & qui eussent sur-tout la vertu de fondre complètement & de faire suppurer les duretés les plus réni-

tentes de l'uretre. Je pensai donc qu'en y faisant entrer des médicamens propres à produire cet effet, j'atteindrois au but que je m'étois proposé & l'expérience a justifié mon attente.

50. Ces bougies ont la propriété d'atténuer & d'inciser la lymphe quelle que soit l'ancienneté & l'étendue des duretés qu'elle a occasionné : elles font suppurer les bords calleux des ulcères de l'uretre, qui sont, selon moi, de même nature que les duretés lymphatiques : ensuite portant immédiatement sur le fond de ces ulceres qu'elles rencontrent dans leur passage, elles les consomment & détergent la place qu'ils occupoient. Dans les cas plus difficiles, j'ai eu recours à d'autres bougies qui cicatrisent & consolident ces mêmes ulceres sans que les cicatrices apportent

aucun obstacle au cours des urines.

51. C'est en ceci que mes bougies ont un avantage marqué sur celles qu'on employoit précédemment, qui ne faisoient qu'applatir les duretés, laissoient des cicatrices inégales, lorsqu'on venoit toutes-fois à bout de les obtenir, & resserroient par-là plus ou moins le canal de l'uretre. Je n'avancerois pas trop en disant que j'ai guéri radicalement par leur moyen plus de deux cent gonorrhées habituelles dont la plus ancienne étoit de vingt-cinq ans ; & la plus grande partie qui étoient accompagnées de difficulté d'uriner, avoient été traités sans succès par différentes especes de bougies. La personne qui fait le sujet de ma 25^e. observation étoit dans ce cas ; j'y renvoye le lecteur. J'ai trouvé des malades chez qui l'uretre étoit presque entièrement

obstrué. Chez d'autres il étoit rempli de nodosités ou tumeurs lymphatiques. Quatre de ces guérisons ont été opérées sous les yeux de *MM. Dehorne , Doublet , Thourret & Jeanroy , membres de la société royale de médecine* , que cette compagnie avoit nommés pour juger de l'effet de mes remèdes.

52. En traitant ainsi cette maladie, une des plus difficiles que l'art ait à combattre, j'obvie à tous les accidens qu'elle entraîne ou qui existoient pendant que l'écoulement avoit lieu. J'ai l'avantage précieux d'exciter une supuration abondante, sans causer presque de douleurs, puisqu'on peut vaquer à ses affaires, & voyager même, si le cas le requiert, pendant le traitement. M. Petit-Radel, médecin de la faculté, est témoin de plusieurs cures opérées

par ma méthode ; il a vu des malades venir chez lui de très-loin avec la bougie introduite. M. Thouret l'a aussi observé sur le malade qui fait le sujet de ma 3^e. observation.

53. On conçoit, sans qu'il soit besoin de le dire, que si la gonorrhée habituelle, ou ses accidens consécutifs étoient accompagnés d'une affection virulente, il faudroit préalablement employer les remedes propres à combattre le vice vénérien, & même si le cas étoit urgent, faire marcher de front les remedes intérieurs & le traitement local.

54. Lorsqu'on a une gonorrhée rébelle à traiter, & qu'elle a résisté aux remedes ordinaires, le malade ou celui qui lui donne ses soins, prendra une bougie de la première composition & d'une grosseur

moyenne. Après l'avoir enduite d'huile, il en introduira six ou sept pouces dans l'uretre. S'il arrivoit qu'elle ne pût pénétrer aussi avant que je le dis, après les tentatives les plus légères, il laissera la bougie là où elle sera parvenue, & il en coupera l'excédent, en observant qu'il reste toujours assez de longueur en dehors pour y attacher un fil double qui servira à l'assujettir au gland, sans trop serrer; il repliera l'extrémité de la bougie au-dessus de l'attache; il mettra même un petit linge au bout de la bougie qui sera ainsi fixée de façon qu'elle ne rétrogradera point, & il la laissera plus ou moins de tems, suivant le plus ou moins d'effet qu'elle produira (1).

(1) Si j'entre dans ces détails, ce n'est qu'en faveur des personnes qui ne sont pas de l'art, pour qui ces explications devien-

55. Si pendant que la bougie est dans le canal de l'uretre , le malade avoit envie d'uriner , il essayeroit de le faire sans l'ôter , ce qui ne sera que mieux ; si au contraire il ne le pouvoit pas , alors il faudroit l'ôter pour la remettre dès qu'ils aura fini. Il seroit à propos qu'on la gardât deux heures pendant le jour ou bien pendant la nuit, ce qui dispenserait d'en faire usage dans la journée. Après s'être servi quinze jours ou trois semaines de cette espece de bougies , on leur substituera pendant le même-tems , les bougies blanches qui sont dilatantes & dessiccatives. Le malade boira de la tisanne N^o. 4 , ou simplement une décoction d'orge qu'il

nent nécessaires , & pour les malades auxquels on est obligé de laisser le soin de se passer eux-mêmes les bougies.

coupera avec parties égale de lait. Lorsque les cuissons sont vives , je fais fondre deux gros de gomme arabique dans deux pintes & demie d'eau , & on en use pour boisson ordinaire. Je suspends aussi dans ce cas l'usage des bougies pendant quelques jours pour les remettre ensuite lorsque l'écoulement persiste ; & quoique je prescrive à mes malades de les garder au moins deux heures chaque fois , il n'en est pas moins vrai , que c'est toujours relativement à la douleur qu'elles occasionnent ; car la sensibilité n'est pas la même chez tous , puisqu'il s'en rencontre qui les supportent des journées entières , tandis qu'il y en a d'autres qui ne sauroient les garder pendant une heure ; mais enfin tous finissent par s'y habituer , pour peu qu'ils veuillent s'en donner la peine. J'observerai également que

lorsqu'en introduisant la première bougie , je m'apperçois que le mal n'est pas très-avant dans le canal , je n'en passe que la moitié , & même que le quart si le mal n'est qu'à la *fosse naviculaire* ou aux environs. Il faut ici, comme dans tout autre circonstance, avoir toujours le soin de la fixer avec un fil. Je purge mes malades à la fin du traitement avec la poudre No 5 , avec les pillules mercurielles No. 2 , avec celles de la pharmacopée de Paris ou avec toute autre médecine.

56. L'écoulement ne cédant point à ces moyens , je persiste à ordonner la continuation des bougies blanches pendant quelques jours de plus , & je conseille de boire tous les matins une peinte d'eau ferrée qu'on prépare avec une douzaine de cloux rouillés & lavés dans deux livres d'eau commune. Je me suis bien

bien trouvé aussi d'une légère tincture de boule de mars de Nancy ou de Molskeim. Je fais prendre à ceux qui sont plus aisés, au lieu de ces eaux, la même quantité de celles de Vichy, de Spa, de Balaruc ou de Barèges, & de cette manière la guérison est entièrement consolidée.

CHAPITRE IV.

DE LA GONORRHÉE DES FEMMES, DES
ACCIDENS QUI L'ACCOMPAGNENT,
ET DE LEUR TRAITEMENT.

57. LA gonorrhée des femmes est aussi un des effets primitifs que produit le virus vénérien, elle est, comme dans l'homme, la suite d'un commerce impur avec une personne affectée de cette maladie. Elle commence par un prurit dans les par-

ties , qui augmente assez souvent jusqu'à produire des cuissons insupportables. A ces cuissons succede bientôt un écoulement sereux par la vulve , qui devient en cinq à six jours très-abondant. En acquérant de l'intensité , sa matiere devient roussâtre , & finit par être d'un jeaune vert plus ou moins foncé. Tous ces symphomes sont quelquefois précédés de douleurs & de difficulté d'uriner ; mais quelquefois aussi ils se manifestent sans être suivis d'aucun de ces derniers accidens.

58. Il existe un inconvénient relativement aux gonorrhées des femmes , qui pour être très-ordinaire , n'en est pas moins à redouter pour celles qui y sont exposées. Je veux parler des fleurs blanches ; quelque effort qu'on ait fait pour les distinguer des écoulemens virulens ,

ou s'est presque toujours trompé. Il est certain que rien n'est plus difficile que de reconnoître ces deux maladies de maniere à prononcer sur leur véritable caractere , soit parce que leurs symptômes apparens sont presque les mêmes , soit parce que la ligne de démarcation qui les différencie l'une de l'autre , reste ordinairement imperceptible , quelque exactitude qu'on puisse apporter dans l'examen des personnes qui en sont atteintes. D'un autre côté , soit astuce , soit timidité , les malades qui croient leur pudeur intéressée à cacher leur véritable situation , s'empressent la plupart du tems à prévenir les doutes qu'on pourroit avoir sur leur compte , & égarent ainsi l'homme de l'art , dont les erreurs ne peuvent que leur être préjudiciables. Il est cependant un tact , une habitude à l'aide de la-

quelle le praticien exercé se trompe rarement dans ses jugemens en pareille circonstance.

59. Les gonorrhées sont en général très-difficiles à tarir chez les femmes ; mais j'ai observé quelles se guérissent plus facilement chez celles qui n'ont pas encore eu d'enfans & chez celles qui ont passé l'époque d'en avoir, que chez les femmes qui en avoient fait & qui sont encore susceptibles d'en faire. J'ai remarqué aussi que lorsqu'elles la gagnoient dans l'état de grossesse, elles n'en étoient quelquefois complètement débarassées qu'après leur couche.

60. Ici comme chez les hommes, les auteurs ne sont point d'accord sur le véritable siege de cette maladie. Les uns ont prétendu qu'il étoit au meat urinaire & dans l'uretère ; d'autres ont pensé que les

premières impressions du virus se faisoient sentir à l'entrée de la vulve ; d'autres enfin aux nymphes & aux replis du vagin. M. Hunter dit, page 44 de son traité des maladies vénériennes , que le siege de la gonorrhée des femmes peut être le vagin , l'uretère , les grandes levres , le clitoris ou les nymphes. Je conçois très-bien qu'un écoulement gonorrhœïque prend sa source dans quelqu'une de ces parties ; mais à mon avis , c'est le vagin qui en est le plus communément atteint le premier. Telle est aussi le sentiment de Nisbet. Voyez son ouvrage sur les maladies vénériennes , traduit par M. Petit-Radel , page 42 , paragraphe 51.

61. La gonorrhée m'a paru avoir constamment la même marche chez les femmes que chez les hommes. Je me suis apperçu aussi qu'elle se

terminoit de la même manière lorsqu'on la traitoit méthodiquement. Les remèdes que je lui oppose sont en général ceux que j'emploie pour les hommes , c'est-à-dire , un régime doux , les bains , les tisanes délayantes & adoucissantes , les injections décrites N^o. 1 , les purgatifs ; & lorsque le cas l'exige , je fais usage à la fin du traitement , des fumigations telles qu'elles se trouvent décrites N^o. 3.

62. Quoique cette maladie n'expose point les femmes aussi souvent que les hommes aux affections des voies urinaires, il n'en est pas moins vrai que lorsqu'on la néglige , les suites en sont toujours dangereuses & souvent funestes. Je dis qu'elles sont dangereuses , en ce qu'elles peuvent donner lieu à la vérole confirmée , toujours difficile à guérir , par cela même qu'elle

a jetté des racines profondes en se portant sur les parties les plus délicates de l'économie animale , & que son état de virulence s'est augmenté en raison de sa durée & de son ancienneté. Elle peut être funeste , en ce que devenant habituelle elle entraîne les malades dans un état de dépérissement , de marasme , qui n'est que trop souvent suivi d'une mort prématurée. Elle détermine aussi dans certains cas des ulcères chancreux dans le vagin , toujours graves , lesquels se propagent quelquefois jusque dans la matrice , & qui résistent dès-lors à tous les remèdes que l'art sauroit leur opposer. S'il arrive que la gonorrhée se déplace , elle produit des métastases qui donnent lieu à des maladies d'autant plus rebelles , qu'on en ignore le plus souvent la cause. C'est ici que

le praticien même le plus exercé est embarrassé dans la route qu'il doit suivre , & que malgré les principes de l'art il se voit pour ainsi dire contraint de marcher à tâtons. C'est aussi dans ce cas où les antivénériens sont appliqués avec fruit ; mais il est toujours prudent de choisir ceux qui peuvent le mieux convenir à la nature de la maladie & aux différentes circonstances qui l'accompagnent.

63. Plusieurs causes peuvent concourir à rendre la gonorrhée chez les femmes habituelle & chronique , & dans cet état elle résiste presque à tous les moyens qu'on emploie ordinairement pour la guérir. Elle est souvent entretenue par de petits ulcères qui ont leur siège plus ou moins avant dans les parties de la génération ; d'autre fois elle provient d'un dégorgeement presque

continuel des glandes qui tapissent le vagin ou les parties qui l'avoisinent, & l'humeur qui en suinte irritant sans cesse les orifices glanduleux sur lesquels elle touche, procure une excrétion encore plus abondante de matiere puriforme. Cette affection peut être aussi compliquée de tout autre vice, comme j'ai fait observer, que cela avoit lieu chez les hommes, page 58, paragraphe 43, & pour lors elle est incurable, si l'on n'associe pas aux antivénériens les remedes propres à ces différentes complications. Il arrive aussi qu'elle se mele avec les fleurs blanches, où qu'elle dégénere en cette maladie, & alors elle lui communique presque toujours son accrimonie & sa malignité, ce qui fait qu'on l'a guérit plus difficilement. Dans ce dernier cas, j'ai vu de très-bons effets des in-

jections alkalines N^o. 7 , & de l'usage du remede N^o. 10.

64. L'orifice de l'uretère & ce conduit offrent dans le sexe un diamètre assez considérable , & c'est sans doute la raison de la rareté des affections urinaires chez les femmes ; mais pour peu qu'elles aient lieu, elles n'en sont pas moins exposées à des stranguries qui sont produites comme chez les hommes, ou par des tumeurs lymphatiques, ou par l'engorgement des glandes qui sont parsemées dans l'étendue de l'uretère & dans les parties voisines de ce conduit , ou par des cicatrices mal conformées, qui succèdent aux ulcères dont je viens de parler , ou enfin par les bords durs & calleux de ces mêmes ulcères, qui déterminent des rétrécissemens plus ou moins renitens. Je me suis servi de mes bougies pour traiter une femme

qui étoit dans ce cas , & j'ai eu tout le succès que j'en attendois , comme on le verra parmi les observations que je rapporte à la fin de cet ouvrage ; voyez ma 18^e. observation.

C H A P I T R E V.

DE LA STRANGURIE , DES AUTRES
DIFFICULTÉS D'URINER , ET DU
TRAITEMENT QUI LEUR CONVIENT.

65. **L**E flux habituel des matieres purulentes , n'est pas le seul incon-
vénient qui résulte d'une gonor-
rohée. Cette maladie détermine à la
longue des rétrécissemens & d'au-
tres obstacles dans un ou plu-
sieurs points de l'uretère , qui ren-
dent difficile l'émission des urines ,
& qui les gênent au point qu'elles

ne viennent que goutte à goutte avec des douleurs aiguës, ce qui produit quelquefois la rétention totale de ce fluide. L'excrétion des urines est susceptible d'être dérangée de trois manières différentes, toutes plus graves les unes que les autres, que les auteurs ont appelé dysurie, stangurie & ischurie.

66. *La dysurie* est simplement une difficulté d'uriner, accompagnée de douleur. On appelle aussi cette maladie *ardeur d'urine*, parce qu'il semble qu'en passant, ce liquide brûle le col de la vessie & l'uretère; il coule ordinairement sans interruption, & les grandes douleurs ne se font principalement sentir qu'au commencement & à la fin.

67. *La strangurie* est cet état dans lequel on rend l'urine très-difficilement, par un petit filet souvent

bifurqué : quelquefois même elle ne sort que goutte à goutte avec des ardeurs , des douleurs & de grands efforts. Ces douleurs , qui sont très-aïgues , partent ordinairement de l'uretère , se propagent jusqu'à la vessie , au bas-ventre & aux reins.

68. *Lischurie* est la rétention de l'urine dans les reins, dans les urtères ou dans la vessie , avec un sentiment de pésanteur dans l'ipogastre , le pubis & le périnée , avec une envie de la rendre , accompagnée d'efforts inutiles. Cette dernière maladie est infiniment plus cruelle que les deux précédentes , elle est occasionnée par les mêmes causes , & le plus souvent elle en est la suite. Si le malade n'est secouru promptement , il est rare qu'il échappe au danger dont il est menacé.

69. *La strangurie vénérienne* est

très - commune ; on est généralement persuadé que les causes les plus fréquentes de cette maladie sont , comme nous venons de le dire , des rétrécissemens de l'uretre survenus à la suite d'ulcères ou de plaies dans le canal , ou après l'usage inconsidéré d'injections astringentes qu'on a fait subir aux malades pour tarir la gonorrhée. L'époque à laquelle ces rétrécissemens se forment est incertain. Chez quelques malades ils paroissent dès que l'inflammation a cessé ; chez d'autres , ce n'est que quelques mois après ; quelquefois ils ne se manifestent que par degrés. Il en est qui n'ont lieu qu'après plusieurs années , & particulièrement dans la vieillesse. Enfin il y a des personnes en qui ils sont très-lents à se former , & chez qui ils ne sont accompagnés d'aucun des symptômes

de la maladie à laquelle ils doivent leur origine , ce qui donne lieu à beaucoup d'erreurs dans le traitement.

70. Le virus vénérien qui a une propension singulière à affecter le système des glandes , se porte plus particulièrement sur celles de la substance spongieuse de l'uretère ; la structure de leur conduit excréteur semble avoir été disposée pour le repomper , & dès qu'il s'y est une fois fixé , il les engorge & les durcit , ce qui forme le long du canal autant d'éminences qu'il se rencontre de glandes obstruées , & les saillies qui en résultent , sont précisément celles que nous avons désigné sous le nom de tumeurs lymphatiques. Ces tumeurs ou ganglions lymphatiques plus ou moins considérables , plus ou moins rapprochés , sont donc non-seule-

ment une des causes des gonorrhées chroniques, mais elles sont aussi une des plus fréquentes des stranguries. Sur dix malades atteints de difficulté d'uriner par suite de gonorrhées habituelles, j'en ai rencontré au moins quatre qui n'étoient entretenues que par des durillons de cette espece, qui se trouvent parsemés dans l'étendue du tissu spongieux de l'uretre. J'ai cru m'appercevoir qu'elles n'étoient produites que par l'épaississement de la lymphe.

71. Un ulcère dans l'uretre, soit relativement à la constitution du malade ou la négligence qu'il aura mis dans son traitement, soit enfin à la mauvaise administration des remedes qu'on aura employé pour le guérir, devient souvent sordide & malin, déprimé pour l'ordinaire vers le centre, avec des bords durs & calleux; il doit conséquem-

ment s'en suivre , que dans quelque partie qu'il se trouve il retrécit ce canal ; mais ce qui doit l'obstruer encore d'avantage , ce sont les chairs superflues qui surviennent à ces sortes d'ulceres.

72. Un ulcère gonoroïque tend-il à se consolider , il est remplacé le plus souvent par une bride ou une cicatrice mal conformée , qui rend la partie inégale & raboteuse ; & de ces accidens nait la difficulté d'uriner , qui nécessite de même que les affections précédentes l'application des bougies.

73. Le vérumontanum remplit seul dans son état naturel plus d'un tiers du canal de l'uretre ; pour peu qu'il soit titilé , irrité , agacé par quelque cause accrimonieuse , il s'enflamme , s'engorge , & finit par empêcher l'excrétion des urines qui ne sortent que lorsqu'on

tâche de les expulser par des efforts qui deviennent toujours dangereux. Si l'on ne travaille promptement à le débarrasser des liquides qui ont donné lieu à sa tuméfaction , ils s'y épaississent au point de le rendre skireux , alors le mal est souvent au-dessus des ressources de l'art , & l'on est contraint de vivre toute la vie avec son ennemi. Les différentes glandes ou l'une d'elles , peuvent se gonfler & même se skirroser , & par là rétrécir le canal de l'uretre , comme je le ferai observer par la suite.

74. La prostate peut aussi se gonfler & se durcir à la suite des écoulemens mal traités ; elle peut même se phlogoser , s'abs céder ; dans cet état elle comprime le canal de l'uretre au point que le sphincter de la vessie ne se dilatant plus , l'urine est retenue dans sa capacité ,

& dans ce cas elle sépare les fibres de ce viscere au point de leur faire perdre leur ton. Les accidens auxquels cette derniere maladie donne lieu sont très-graves.

75. Les maladies ci-dessus énoncées ne peuvent être guéries sans l'application méthodique des bougies. Il en existe d'autres moins communes à la vérité , mais dont l'indication à remplir est la même. Les affections spasmodiques de l'uretre sont de ce nombre ; elles proviennent presque toujours de l'irritation de la contraction de la membrane interne de ce canal ou de toute autre des causes dont nous venons de parler (1).

76. Les rétrécissemens de l'ure-

(1) Hunter est le seul qui ait traité de ces affections ; voyez son ouvrage , chap. VII, pag. 170- & suiv.

tre ont été attribués à différens obstacles, parmi lesquels les carnosités ou excroissances de chairs, les caroncules, ont joué un grand rôle. Elles avoient été assez généralement admises de tous les tems sans beaucoup de réflexion; mais Daran en abusa pour expliquer son système des stranguries vénériennes & l'efficacité de ces bougies. Il s'appesantit sur ces sortes de causes, au point que les auteurs qui ont écrit après lui se sont imposé successivement la loi d'éclaircir cette vérité. Pour y parvenir, ils se sont attachés à l'ouverture & à l'inspection des cadavres morts avec des stranguries vénériennes. Le résultat de leurs travaux à cet égard a été que les carnosités de l'uretre n'existoient pour ainsi dire, que dans l'imagination de ceux qui les avoient mises en avant pour ap-

puyer leurs hypothèses ; & il reste aujourd'hui démontré , que s'il s'en rencontre quelquefois , ce ne sont que des exceptions qu'il ne faut point confondre avec les phénomènes ordinaires de ces maladies. Petit , Nisbet (1) , Hunter , Dionis , Benevole , chirurgien de Florence , Morgagni , (2) n'en n'ont presque jamais trouvé. Fitz - Gérald , Goulard , Astruc , Arnauld , &c. en ont reconnu la possibilité. M. Colom le jeune , chirurgien de Bicêtre , m'a assuré qu'il n'en avoit jamais apperçu aucune trace , quelques recherches qu'il ait pu faire pour les découvrir.

77. En 1785 & l'année suivante , j'ai fait avec lui toutes les recher-

(1) Traduction de M. Petit-Radel.

(2) *De sedibus & causis morborum* , lib. 3 , epist. 32.

ches possibles dans son hôpital, sur plus de 20 personnes mortes, soupçonnées de carnosités, sans que nous ayons pu en trouver une seule. Les carnosités qui sont admises d'ailleurs par des gens de l'art d'un mérite très-distingué, sont rejetés par d'autres non moins célèbres. Si mon opinion en pareille circonstance pouvoit être de quelque poids, je dirois, d'après mes observations particulières, qu'elles n'existent que très-rarement. J'ai ouvert un assez grand nombre de cadavres de personnes qui avoient des stranguries sans la moindre apparence de carnosités. Une fois seulement j'ai rencontré près du *vérumontanum* une très-petite excroissance fongeuse qui s'élevoit du fond d'un ulcère dont les bords étoient très-durs. J'ai observé aussi deux ou trois fois chez mes mala-

des, vers l'embouchure de l'uretre, des végétations véruqueusés, semblables à des petits poreaux; mais ces *vérucules* prenoient naissance sur les bords internes des levres de l'uretre, & ne gênoient point le cours des urines. J'en faisois la résection avec les ciseaux ou avec la ligature, par le moyen d'une soie, & lorsqu'elles étoient une fois tombées, elles ne reparoissoient plus. De tels exemples se sont sans doute présentés à d'autres; & ce seroit mal-à-propos, je pense, qu'ils auroient confondu ces poireaux extérieurs avec les prétendues carnosités de l'uretre.

78. Concluons maintenant, d'après mes recherches anatomiques, d'après celles des observateurs les plus exacts, que ce seroit abuser le public & s'abuser soi-même, de rapporter la strangurie véné-

rienne à cette cause si équivoque. C'est aux cicatrices vicieuses ou mal conformées, au bords durs & calleux des ulcères dont j'ai parlé, qui sont avec ou sans écoulement sensible, au gonflement variqueux du tissu spongieux de l'uretre, à l'engorgement lymphatique qui survient aux glandes où à leurs vaisseaux excréteurs, qu'il faut attribuer les rétrécissemens de ce canal. On a dit aussi que la tuméfaction du testicule pouvoit gêner la sortie des urines ; mais je regarde ce dernier cas comme le plus rare.

79. Quoiqu'il en soit des embarras qui s'opposent à la sortie des urines, lorsque le resserrement a commencé, il augmente de jour en jour, & rend leur émission toujours plus douloureuse, jusqu'à ce qu'on lui oppose les remedes propres à en empêcher les progrès & à le détruire,

truire ; à quoi l'on parvient assez promptement , lorsque ce n'est point la glande prostate sur laquelle porte la maladie. Car si cet organe en étoit à ce point de dureté qui approche du skirre , comme on ne l'a vu que trop souvent, on chercheroit en vain à le ramener à son état naturel ; on peut tout au plus , dans ce cas, faciliter la sortie des urines par l'introduction & par l'usage habituel des bougies , auxquelles il faut avoir recours de tems en tems , pour en soutenir les effets & travailler de cette maniere à une cure prophylactique ; parce qu'il est prouvé d'ailleurs qu'il est impossible d'opérer la fonte ou la résolution de la prostate skirreuse, quelques moyens qu'on emploie pour cela & sur-tout, lorsque tous les remedes fondans & les anti-vénéériens ont été mis en usage sans succès.

80. Lorsqu'un malade se trouve dans l'un ou l'autre de ces cas, c'est-à-dire, quand il sent de la difficulté pour uriner par quelque cause que ce soit, il differe autant qu'il peut l'instant de s'en débarrasser dans l'espoir que la vessie étant pleine, elle se dégagera plus facilement, parce qu'il semble que ce viscere étant doué d'une grande élasticité ses fibres doivent agir avec plus de force, lorsqu'elles sont plus tendues; mais, si le rétrécissement & l'embarras se trouve placé au bulbe de l'uretre, s'il est assez considerable pour résister à l'activité de la vessie, cette dernière perd son ressort & reste immobile; l'urine corrode peu-à-peu la portion du canal dans laquelle elle est détenue, elle forme des dépôts urineux des clapiers & finit par se faire jour au travers du canal de l'uretre. Les bords de ces ouvertures en s'élevant

deviennent calleux & leur masse est toujours en raison de leur ancienneté. Toutes ces chairs superflues sont des bourlets qu'il faut considérer alors comme autant de carnosités qu'il est nécessaire de détruire, pour rappeler les urines à leur cours ordinaire, comme je le ferai observer au chapitre VI, des dépôts & des fistulles urinaires.

81. Il arrive aussi souvent à ceux qui ont des rétrécissemens ou des obstacles dans le canal, *des incontinenances d'urines* plus ou moins abondantes, & presque tous les malades dans ce cas sont sujets à mouiller leur linge avec quelques gouttes d'urine qui s'arrêtent dans l'uretère pour n'en découler qu'un instant après. Quelquefois ce suintement est en petite quantité & continuel.

82. Lorsque nous disons qu'on doit compter *l'incontinence d'urine* au

nombre des accidens qui se manifestent quelquefois à la suite de cette espece d'affection, nous ne prétendons point parler de cette évacuation d'urine fréquente & copieuse, dans laquelle la boisson passe dès qu'on l'a prise sans être changée, en sorte qu'on peut distinguer le goût & la couleur des liquides qu'on a bu; de même que de celle dans laquelle on en rend beaucoup plus que l'on n'avoit pris de boisson, & qui doit être attribuée à la colliquation des humeurs, (appelée par les auteurs *diabetes.*) Ce que nous entendons ici par *incontinence d'urine*, n'est autre chose qu'un suintement involontaire des urines qui dépassent goutte à goutte le sphincter de la vessie, ce qui peut être occasionné par un fungus du col de ce viscere, ou par quelque bourlet dont les éminences inégales remplissent son diametre, sans le

boucher au point d'intercepter toute communication avec le reste du conduit, & laissent ainsi des vuides assez exprimés pour que les urines transsudent presque continuellement. Lorsqu'il arrive qu'il en sort une certaine quantité, quelque tems après que la vessie s'est à-peu-près vidée, cela ne provient que de ce qu'elle étoit retenue dans l'espace qui se trouve entre le sphincter resserré & les obstacles qui sont dans le conduit, d'où n'étant plus chassée par aucune puissance supérieure, elle ne se détache que par la grande flaccidité de la verge ou par la compression des muscles voisins mis en mouvement par une cause quelconque.

83. Les obstacles qui s'opposent à la sortie des urines & dont nous avons fait mention ci-dessus, ne se

bornent pas seulement aux accidens dont nous venons de parler ; la vessie en éprouve aussi de très-cruels , & lorsque cet organe en est affecté ils sont ordinairement très-difficiles à guérir & le plus souvent mortels. Ceux qui lui sont particuliers & les plus communs sont : 1^o. la paralysie de la vessie ou celle de son sphincter ; dans cette inertie , il arrive souvent que le plus liquide des urines sort continuellement seul , & il reste dans sa capacité un portion bourbeuse & sédimenteuse qui ne pouvant être chassé par son défaut de ton , y séjourne & aggrave toujours son état ; quelquefois de ce mal il en résulte encore un autre. La sécrétion particulière de ce viscere devient par la même cause plus abondante ; elle s'y épaisit & forme des glaires qui concourent toujours à rendre l'état du ma-

lade plus fâcheux; 2°. la trop grande distention de ce viscere en totalité ou seulement dans quelqueunes de ses parties , donne lieu à l'écartement de quelque'un des plans de ses fibres , & par suite à des hernies de vessie & à d'autres accidens non moins dangereux ; 3°. l'accroissement de son irritabilité, son inflammation , sa lassération & tous les maux qui lui succedent; sa rupture peut dépendre de sa trop grande tention , qui seule en détermine le déchirement , comme je l'ai vu une fois arriver ; elle peut aussi succéder à une escarre gangreneuse ou à l'amincissement d'un ou de plusieurs points de ses parois survenus à la suite d'ulceres à la vessie , ou enfin après les opérations qu'on lui aura fait subir pour la débarrasser des liquides qui y étoient retenus , &c. Si quelque'un de ces accidens sont en-

core entretenus par des obstacles à l'uretère, & susceptibles d'être guéris, la première indication à remplir est de frayer une route aux urines, & la seconde est d'apporter par le moyen des injections dans cette partie, des remèdes convenables à ces différentes affections.

84. On vient de voir que les personnes atteintes de strangurie sont exposées à mille maux, & que lorsqu'elles n'y remédient pas leurs jours sont continuellement menacés. En effet, le moindre excès les expose à des rétentions d'urine, qui finissent par les faire périr de gangrene à la vessie, au périnée, à l'uretère, dans les reins. On a aussi vu plusieurs malades chez lesquels les obstacles de l'uretère avoient donné lieu à diverses affections étrangères à la maladie primitive, telles que des maux d'estomac cruels, des

aigreurs, une suite de mauvaises digestions, des coliques de toutes especes (1) sans qu'il y eut suppression totale d'urine. J'ai observé des céphalagies continuelles, des pesanteurs, des douleurs dans les membres, produites par la même cause. J'ai vu, dis-je, des glaires, des graviers qui venoient ensuite aggraver l'état des malades, des douleurs, des tiraillemens des testicules, sans gonflement ni inflammation à ces parties. J'ai devers moi l'exemple de quelqu'un, qui depuis deux ans étoit tourmenté par une incommodité pareille, (les douleurs & tiraillement des testicules,) n'éprouvant qu'une très légère difficulté d'uriner & ayant tenté inutilement tous les remedes que sa situation pouvoit exiger, je hasardai l'usage des

(1) Voyez ma 20^e. & 24^e. observation.

bougies & la douleur diminua ; je persistai dans le traitement & le malade fut guéri au bout d'un mois.

85. M. Champseru , médecin de la faculté , m'a dit avoir vu un malade qui avoit des obstacles à l'uretre , menacé de tomber dans la phtysie pulmonaire , il ne devoit sa difficulté d'uriner qu'à quelques gonorrhées qu'il avoit essuyées dans sa jeunesse ; mais s'étant déterminé , d'après l'avis de ce médecin , à faire usage des bougies , les embarras de l'uretre furent détruits & les symptômes de la pulmonie disparurent. C'est un fait qui paroît assez singulier , mais il prouve ainsi qu'une infinité d'autres qu'une affection principale peut donner lieu à des affections sympatiques beaucoup plus graves. Je puis assurer que j'ai

observé plusieurs cas semblables ,
comme on peut le voir parmi les
observations que je rapporte ; on
sait d'ailleurs à n'en pouvoir dou-
ter que les stranguries peuvent
occasionner des paralysies partielles
ou générales , & mille autres maux
que guérit l'application méthodique
des bougies.

86. Le gonflement & l'inflama-
tion du testicule qui surviennent
quelque fois dans la gonorrhée , &
qui est connu vulgairement sous
le nom de chaude-pisse tombée
dans les bourses , a été dissipé par
l'application des bougies. Lorsque
je les ai employées dans le principe,
elles ont fait disparoître l'engorge-
ment de ces parties , devenues
skireuses , qu'aucun topique fon-
dant n'avoit jamais pu diminuer.
Ce qui paroitra peut-être étonnant,
c'est qu'après avoir employé tous

les remèdes usités dans cette maladie, & n'ayant d'autres ressources que l'amputation du testicule, je me suis servi des bougies actives dans l'intention d'établir un caustère dans l'endroit qui répond directement au siège de la maladie, & l'engorgement a disparu dans l'espace de trois mois. Je m'étois déterminé à prendre ce parti d'autant plus volontiers, que le docteur Schevidiarzer avoit guéri par un procédé à-peu-près semblable quatre personnes qui étoient à la veille de subir cette cruelle & dangereuse opération. Je dois cependant avouer avec la même franchise, que cette méthode ne m'a pas réussi dans un autre cas de cette espece.

87. Un autre inconvénient auquel les gonorrhées anciennes & leurs suites exposent ceux qui en sont

attaqués, & qui n'est pas de peu de conséquence, c'est un vice organique dans les parties qui servent à la propagation de l'espece. Ce vice ne doit être attribué qu'à la présence ou à l'augmentation des tumeurs lymphatiques ou à ces rétrécissemens dont j'ai parlé plus haut, qui rendent l'érection rare & difficile, & qui font prendre à la verge une direction vicieuse, ou bien à des cicatrices, à des brides qui se forment à la suite des ulceres du canal & qui changent la direction de l'orifice des conduits éjaculateurs & s'opposent ainsi aux vœux de la nature, dans l'émission de la semence. J'ai la preuve de ce que j'avance ici dans des personnes qui sont devenues peres après leur guérison, & qui ne l'auroient sûrement jamais été, si l'on eût rétabli la liberté du canal urinaire

& désobstrué le trajet que doit parcourir la semence pour opérer à la génération.

88. Presque tous les auteurs anciens & modernes s'accordent sur l'usage des bougies contre les difficultés d'uriner provenant des vices de l'uretère. Elles se manifestent communément, comme nous n'avons cessé de le dire, à la suite d'une ou de plusieurs gonorrhées. Il peut néanmoins se rencontrer des maladies de ce genre, qui dépendent de causes étrangères au virus vénérien, ainsi qu'on le verra dans nos observations, n^o. 13 & 21.

89. Certains malades ont plusieurs obstacles ou rétrécissemens dans le conduit, alors on travaille à les détruire les uns après les autres ou tous ensemble si la bougie peut être introduite jusqu'au dernier &

que le malade en puisse soutenir l'effet.

90. Depuis long-tems on s'est occupé du traitement des maladies de l'uretre , & particulièrement de celles qui succedent aux gonorrhées. On leur a opposé plusieurs remedes. On avoit déjà employé les bougies du tems d'Ambroise Parée (1) ; mais on abandonna cette pratique pour y substituer les bourdonnets chargés de médicamens escarotiques , qu'on portoit par le moyen d'une canule sur les points affectés. On doit sentir combien ces méthodes eurent peu de succès & combien elles produisirent de mauvais effets. On chercha à affaïsser & à comprimer les prétendues carnosités ou caroncules avec

(1) On peut le voir chap. 27. pag. 535 & suiv. de son ouvrage.

des sondes de plomb graduées. Les cordes à boyaux dont on a fait usage à-peu-près dans le même tems, & dont quelques auteurs se servent encore, devoient être sans doute moins dangereuses ; mais elles ne produisoient point l'effet qu'on en attendoit. Les sondes d'argent, & autres métaux, le feu potentiel, les caustiques solides & secs, les précipités, la poudre de sabine & plusieurs autres de ce genre, échouèrent aussi contre les maladies de l'uretère. Des emplâtres chargés de matières âcres & corrosives furent portées dans le canal, & ces méthodes cruelles firent périr le plus grand nombre des malades. Des incisions faites au hasard avec des stilets tranchans produisoient toujours des maux plus grands que ceux qu'on vouloit détruire. Telles étoient les ressources employées

jusqu'à l'époque ou Daran publia ses bougies (1). Il guérit radicalement peu de malades ; mais il pallioit le mal & c'étoit beaucoup ,

(1) Gérénimolapi, chirurgien italien, est le premier, après Ambroise Paré, qui s'en est servi vers le dernier siècle ; mais on les avoit négligées depuis ; c'est à Daran seul, que nous sommes redevables de les avoir remis en vogue. Après sa mort, plusieurs personnes crurent faire fortune en composant des bougies qu'ils disoient être celles de Daran ; j'ai connu une femme, il y a quelque tems qui s'occupoit à faire des bougies & alloit les vendre chez tous les apothicaire qui vouloient en acheter. Elle disoit qu'ayant resté chez Daran, elle lui avoit volé son secret ; j'ai connu aussi deux domestiques qui étant sans place, ont fait des bougies qu'ils débitoient. Ils en vendent encore & ils traitent même, tant bien que mal, les maladies de l'uretre, lorsqu'ils en ont occasion ; mais leur plus fort commerce est la fabrication & le débit de ces mêmes bougies qu'ils laissent à vil prix aux apothi-

puisqu'avant lui les personnes qui en étoient afligées, traînoient des jours malheureux ou périssoient par le traitement qu'on leur faisoit subir.

caires, lorsque ceux-ci ne veulent pas se donner la peine d'en composer. Un particulier de la capitale vient tout récemment d'annoncer dans les journaux qu'il a chez lui & qu'il fait les bougies de Daran. Je sais qu'il les achete d'un de ces fabricans. J'annonce à mon tour au public qu'ayant suivi la pratique de Daran pendant environ quatre ans, je n'ai point vu, après l'examen que j'ai fait de toutes les bougies qu'on a vendues jusqu'ici, que ce fut les siennes, & pour s'en convaincre, il suffit d'y porter quelque attention. Dans les bougies de ce dernier, il entre une grande quantité de litharge d'or & dans celles que ces charlatans vendent il n'en entre nullement ; ils ne mettent son nom en jeu que pour tromper ceux qui ont la bonhomie de les croire.

Je ne rapporterai point la formule des bougies de Daran, elle se trouve décrite

91. Les bougies connues de tems immémorial , étoient donc entièrement oubliées , lorsque Daran chercha à les remettre en vogue , en publiant en 1742 , les guérisons qu'il avoit opérées avec ce remede ; mais il ne fit connoître les drogues avec lesquelles il les composoit , qu'en 1761 , & tout le monde sait aujourd'hui , que c'est à la *fiente*

dans son ouvrage , intitulé : composition du remede de Daran , page 38 & suivante , imprimé en 1780. S'il arrivoit cependant qu'on voulût en employer d'autres que les miennes , je préviens les malades qu'ils trouveront chez moi de toutes les bougies qu'on a faites jusqu'ici , tant simples que composées , pleines ou creuses , faites suivant les formules des différens auteurs. J'ai aussi des cordes à boyaux préparées ; mais j'avoue que c'est des miennes seules dont je me sers dans ma pratique & que je ne me suis déterminé à les adopter qu'eu égard au succès que j'en ai toujours obtenu.

de brebis & à la litharge qu'elles devoient leur principale vertu en 1746. Goulard, chirurgien à Montpellier, devint son émule. Il fit imprimer un mémoire dans lequel il vantoit l'usage d'une espece de bougies qui lui étoient particulieres & dont il ne donna la composition que long-tems après, c'est-à-dire, lorsque le gouvernement la lui eut achetée. L'extrait de saturne & la cire en étoient la base. A-peu-près à la même époque, Arnaud, Cantavelle, Dibon, Bajet, André, &c. &c. marcherent sur ses traces, chacun d'eux prétendoit avoir son secret ; mais leurs diverses opinions en substance, se réduisoient à prôner les avantages des bougies dans les gonorrhées chroniques & contre les difficultés d'uriner. On s'accorde assez généralement sur les succès qu'on doit

en attendre dans les stranguries, sur-tout lorsqu'elles sont vénériennes. Hunter, le seul Hunter, parmi les modernes, qui n'avoit pas balancé de préconiser les bougies, & même de leur donner la préférence dans les affections spasmodiques partant des environs de la prostate, est ensuite revenu sur ses pas, & a conseillé de leur substituer les sondes creuses, armées de puissans caustiques, tels que la pierre infernale (1). On s'est récrié avec juste raison contre cette méthode dangereuse qu'on doit entièrement bannir de la saine pratique ; car enfin, s'il est vrai que l'irritation & la fièvre suivent de si près l'introduction des bougies, pour peu qu'elles soient stimulantes, que doit-on attendre des cathéré-

(1) Voyez son son traité des maladies vénériennes, page 133 & suivante.

tiques , appliqués sur une partie membraneuse dont la sensibilité est si exquise.

92. Uniquement occupé moi-même , depuis longues années de la guérison des maladies vénériennes & convaincu de l'efficacité des bougies pour la cure des gonorrhées & dans les embarras de l'uretre , j'ai cherché à en faire qui remplissent complètement les indications , sans crainte de rechûtes. Ce n'est qu'après beaucoup d'essai que je suis parvenu à en faire qui secondassent mon attente , & lorsque l'expérience & l'observation m'ont démontré que j'avois atteint le but que je me proposois , je me suis décidé à en donner la recette à la société royale de medecine.

93. Les bougies que je compose sont de deux especes , les unes fondantes & supuratives , & les autres détersives. Les premières

ramolissent les embarras de l'uretre par leur vertu atténuante, les incisent, les divisent, si j'ose m'expliquer ainsi, & lorsque les molécules en sont réduites à un état d'incohérence & changées en une matiere purulente, elles sont poussées au dehors par la force des urines ou restent appliquées à la surface de la bougie, comme on peut le voir en la retirant, ou coulent, après qu'elle en est dehors. Les secondes qu'on leur substitue, lorsque le passage paroît assez libre, n'ont plus qu'à nétoyer la plaie & à favoriser la régénération des chairs qui se fait alors, de maniere qu'il ne reste plus dans le canal de cicatrice raboteuse & capable de gêner à l'avenir l'éjaculation & la sortie des urines. Je dis l'éjaculation, car la strangurie donne ordinairement lieu, comme je l'ai fait observer, au

dysparmatisme, & par conséquent à l'impuissance. Comment cela seroit-il autrement ? D'un côté, elle empêche souvent l'érection, & de l'autre elle arrête la semence dans son cours, deux choses de rigueur pour que l'homme puisse concourir à reproduire son semblable.

94. Lorsqu'un malade se présente ou que je suis appelé pour le voir, j'examine son état. S'il ne peut uriner que difficilement, c'est-à-dire, goutte-à-goutte ou avec douleur & qu'il y ait des signes d'inflammation, je le saigne plus ou moins selon la gravité des symptômes, ensuite j'introduis une bougie des plus fines, aussi avant qu'il est possible ; un instant après, j'essaie de l'enfoncer d'avantage sans rien brusquer & je l'attache autour du gland ainsi que je l'ai indiqué plus haut.

haut. Il y a des malades chez lesquels on ne peut d'abord vaincre les obstacles, mais chez d'autres, en s'y prenant à plusieurs reprises, elle arrive jusqu'à la vessie. Dans ce dernier cas, lorsqu'on la laisse quelque tems, on a soin de la retirer pour faciliter l'émission des urines. Si l'on s'appercevoit que l'irritation & la chaleur de la partie fussent portées trop loin, on rempliroit un verre d'eau ou de décoction de guimauve, & on y plongeroit le gland sans retirer la bougie, & si le malade étoit naturellement sujet à un phimosis, on feroit des injections entre le gland & le prépuce avec la même décoction par le moyen d'une petite seringue, pour nétoyer & rafraîchir la partie qui, dans ces cas, est susceptible de s'enflammer. On fait boire de la tisanne, No. 4, dont nous ayons

parlé au chapitre de la gonorrhée, en raison des douleurs que cause la sortie des urines. Je recommande à ceux qui ne peuvent uriner avec la bougie, de ne boire qu'une heure avant de l'ôter, & j'ai soin de ne l'introduire que lorsqu'ils ont uriné, s'ils le peuvent.

95. Si l'urine cessoit de couler pendant le traitement, soit parce qu'il surviendrait des contractions spasmodiques, ou parce que les parois de l'uretère se tuméfieroient, il ne faut pas s'en allarmer ; on n'a qu'à prendre une bougie blanche des plus menues, la passer à diverses reprises dans l'uretère, & les urines viennent sur le champ. Il faut avoir le soin de changer de tems en tems ces bougies, & de passer par gradation des plus fines à celles qui le sont moins, jusqu'à ce qu'on soit arrivé aux plus grosses

qui sont à-peu-près égales au tuyau d'une plume à écrire. Lorsque la maladie est ancienne, ou que la strangurie est accompagnée de quelque clapier fistuleux, je fais prendre les bains ou demi-bains, & je les conseille même pendant l'effet des bougies, quand il survient de l'irritation ou de l'inflâmentation à l'uretre.

96. Je ne dissimule point qu'il se rencontre quelquefois dans le canal de l'uretre des obstacles qu'il est impossible de détruire, quoiqu'on leur oppose les bougies les mieux composées, comme je l'ai fait observer ailleurs, parce que l'ancienneté, la dureté & sur-tout la situation de ces vices font qu'ils résistent à l'action même immédiate du remede; mais dans ces circonstances, qui ne sont pas communes, on a l'avantage d'opérer une cure palliative qui préserve les malades

d'une mort anticipée & cruelle. Je suppose par exemple que le *verumontanum*, le bulbe de l'uretre, ou la glande prostate soient engorgés & skirreux, rien ne sauroit les ramollir, ni les réduire à leur premier état; mais en dilatant le canal, on favorisera l'excrétion des urines & on se préservera de toutes sortes d'accidens, d'où l'on doit conclure que l'usage des bougies est avantageux même dans les maladies des voies urinaires qu'on ne peut pas se promettre de guérir radicalement.

97. Avec de l'adresse, de la patience & quelque précaution on conduit ordinairement les bougies jusques dans la vessie, mais si les résistances étoient insurmontables, si le moment étoit urgent, que les jours du malade fussent en danger, je n'hésiterois pas de donner issue

aux urines comme on l'a déjà fait en pareil cas. La chirurgie, dans ces circonstances fâcheuses, nous offre différens moyens pour vuidier la vessie ; tels que la ponction à l'épigastre, celle qu'on peut pratiquer au périnée, ou par le rectum ; elle nous offre aussi l'incision à l'uretre ou la boutonniere qui est, de l'avis des meilleurs praticiens, la plus avantageuse ; je ne saurois trop recommander que pour l'une ou l'autre de ces opérations, on doit faire choix d'un homme éclairé. On en a vu plusieurs pratiquées avec succès, lorsqu'on les a faites assez tôt. Hunter, dans son traité déjà cité, page 187 & suivantes, fait mention d'une ponction faite à la vessie par le rectum, qui ayant été ensuite secondée par l'usage des bougies eut tout le succès imaginable.

98. La ponction à l'épigastre a été aussi employée avec succès par le frere Côme & Daran ; le trois quart dont ils se sont servis est grand & courbe ; la canule est munie d'une plaque d'argent qui y est fixée & qui est percée sur les deux extrémités de maniere à y attacher deux rubans pour l'assujettir autour du corps ; voyez son ouvrage , page 310 & suivantes.

99. Si les deux précédentes ponctions ont eu des succès, on ne doit pas moins en attendre de celles qu'on fait au périnée ; je crois même qu'eu égard aux parties où on la pratique , elle semble offrir de plus grands avantages.

100. Mais de toutes ces opérations la boutonniere est celle qui réussit plus complètement ; elle est recommandée de préférence par les maîtres de l'art les plus distingués ,

& les avantages qu'on peut en retirer sont incalculables. Cette opération consiste à ouvrir le bulbe de l'uretre le plus près possible du col de la vessie, de la même manière que dans la taille au petit appareil ; elle est recommandée de préférence, parce que dans les cas dangereux & pressans, il faut toujours employer des moyens sûrs & ceux sur-tout des quels on a le droit d'attendre plus de succès ; l'incision faite à l'uretre par ces moyens, présente une ouverture dont la surface est plus grande, & permet en conséquence aux urines de s'écouler avec plus de facilité, ce qui soulage plus promptement le malade ; il est aussi plus facile de faire des injections dans la vessie par cette ouverture, si le cas le demande. Quant à la manière dont se fait

cette opération ; on la trouve très-bien décrite dans les remarques sur Dionis, par la Faye, tom. 1, page 210 & suivantes, & dans l'encyclopédie par ordre de matières, partie de la chirurgie, page 222^e. Je ne pourrois en retraçant ici la manière de pratiquer cette opération, que répéter ce qui est dit dans les ouvrages déjà cités, & cette raison m'a paru suffisante pour les indiquer à ceux de mes confreres auxquels des renseignemens détaillés sur cette matière seroient nécessaires (1).

(1) Je n'ai pas cru devoir m'étendre sur les différentes opérations qu'on peut pratiquer dans ces cas désespérés; ces détails concernent plutôt un traité de chirurgie que celui-ci, qui n'a été fait que pour mes malades. Les personnes de l'art pourront consulter les ouvrages déjà cités & ceux qui ont écrit sur cet objet, tels que Ledran, Sharp & Petit, &c.

C H A P I T R E VI.

DES DÉPÔTS ET DES FISTULES URINAIRES ET DE LEUR TRAITEMENT.

101. **L**ES véritables causes de la strangurie vénérienne sont donc les embarras de l'uretre, tels que les bords durs & calleux des ulceres, les brides ou les cicatrices mal conformées, les tumeurs lymphatiques, les rétrécissemens spasmodiques, & ceux qui proviennent du rapprochement des fibres de ce canal à la suite des suppurations, le gonflement du tissu spongieux, l'engorgement & la distention de la glande prostate & des autres glandes qui répondent à ce conduit, ainsi que du *vérumontanum* ou du bulbe de l'uretre, les dilata-tions variqueuses & anevrismales,

qui sont à la vérité très-rares. Du concours de ces causes , ou même de l'action d'une seule d'entre elles prise séparément , proviennent des effets plus ou moins sensibles , toujours relatifs à sa permanence & à son volume ; & il est démontré que , lorsqu'ils se sont une fois développés , ils augmentent de jour en jour , gênent de plus en plus l'émission des urines , & finissent par en intercepter tôt ou tard la sortie & par donner lieu à des rétentions totales. Celles-ci portées continuellement des reins dans les urteres , des urteres dans la vessie & tendant à gagner le conduit excrétoire de la verge , ne peuvent vaincre les obstacles qu'elles rencontrent sur leur passage ; la résistance de leur côté devient néanmoins à chaque instant plus considérable , & la texture de l'uretre étant plus

mince que celle du corps de la vessie & de son col , & par conséquent plus foible, il se fait un déchirement, une crevasse entre l'obstacle & ce viscere. Les urines qui portent sur cette solution de continuité en irritent la surface , & leurs sels qui sont naturellement acrimoneux le devenant encore d'avantage par le séjour & la stagnation , la phlogose , l'inflâmentation, la douleur surviennent & la suppuration , cette suite ordinaire des deux phénomènes précédens, caractérise un ulcere malin qui sans cesse aggravé par la présence des causes qui l'ont produit , devient par la suite la fistule la plus complete. J'ai vu un malade chez lequel l'urine sortoit par une crevasse que j'ai soupçonné être vers la partie moyenne de l'uretre. Le liquide s'infiltrait dans les bourses vers les aines ; le scrotum est deve-

nu si volumineux, en vingt-quatre heures, qu'il égaloit la tête d'un petit enfant. M. Petit-Radel, médecin, fut appelé. Je proposai l'incision, parce que le cas étoit urgent & d'après son avis, je la mis en usage. Je donnai mes soins à la plaie & mes bougies finirent la guérison. Voyez ma 26^e observation.

102. L'urine retenue dans l'uretre par les obstacles dont nous venons de parler, ne donne pas toujours lieu à la rupture de la membrane intérieure de ce canal. Dans beaucoup de cas, au contraire, bien loin d'opérer une solution de continuité, l'irritation inséparable de sa présence oblitère, pour ainsi dire, les lacunes des glandes qui vont aboutir à la membrane du conduit urinaire. L'humeur recrémentielle qu'elles contiennent, & qui devoit servir à en lubréfier l'intérieur, engorge insensiblement

leur parenchyme , & le liquide ne trouvant plus d'issue pour se porter au dehors , en attaque les vaisseaux , les désorganise & détermine enfin une congestion qui donne naissance à un abcès , à un dépôt qu'on appelle urineux , soit parce que , lorsqu'on l'ouvre , il répand une odeur d'urine , soit en raison de la place qu'il occupe & de la matière qu'il contient (1).

103. La tendance qu'ont les humeurs de quelques sujets vers la putridité , est assez connue en médecine & en chirurgie , assez démontrée par l'expérience , sans que nous nous arrêtions à discuter les raisons pour lesquelles elle se manifeste quelquefois si aisément. Il est en effet des malades chez qui l'urine , en séjournant dans le ca-

(1) Ma 14^e. observation vient à l'appui de ce que j'avance.

nal de l'uretre , n'occasionne ni rupture ni abcès, mais bien une escarre gangreneuse qui en se séparant des chairs vives , laisse après elle un clapier dont les bords se relevent, s'épaississent, & qui, en se creusant de proche en proche, parvient jusqu'aux tégumens qu'il corrompt, qu'il détruit & forme ainsi un ulcere fistuleux des plus rébelles. Il y a plusieurs exemples de fistules provenant de gangrennes spontannées. J'en ai vu une produite par la compression trop longtems continuée, sur un de mes confreres chirurgien à Paris qui, étant tourmenté d'une difficulté d'uriner, fut obligé de se faire sonder ; la vessie se vuida par la seule introduction de la sonde ; mais lorsqu'on l'eut ôtée, ce qui se fit le soir même, les urines ne coulerent plus. Celui qui le soignoit

lui conseilla de la remettre & de la garder quelque tems , afin d'amortir la disposition qu'avoit le canal de l'uretre à se contracter , laquelle étoit regardée comme la seule cause de la strangurie. Le malade reprit la sonde & la porta pendant sept jours. Elle étoit d'argent, & pour en être moins incommodé , il resta dans son lit. Un urinoir constamment placé d'une maniere convenable à ce que les urines ne se répandissent point entre ses draps , devenoit , si j'ose m'exprimer ainsi , le récipient de cet alambic. La verge étoit pressée extérieurement par les bords de cet urinoir , & dans l'intérieur par la sonde qui faisoit le point d'appui. Il se forma dans l'endroit comprimé , sans qu'il se fût montré aucune apparence de plaie ni de dépôt , il se forma , dis - je , une escarre gangréneuse qui tomba peu

de tems après & fit place à une fistule qui existe encore , car la personne n'a voulu se soumettre à aucun des remedes que je lui ai proposés pour s'en débarrasser. Que l'on ne croye pas que le point gangréneux qui a réduit le malade dont il s'agit , dans l'état où il est encore aujourd'hui , soit le seul effet auquel se borne la nature dans des affections de cette espece. Il arrive quelquefois que la gangrene se propage promptement sur toutes les parties environnantes , & dans ce cas , on échappe rarement à la mort.

104. Il est aisé de concevoir maintenant que les solutions de continuité , les dépôts urineux où la gangrene sont les trois terminaisons auxquelles conduisent ordinairement les stranguries négligées & que les fistules en sont les suites

presque inévitables. Galien définit la fistule : « Un ulcere dont l'entrée est étroite & le fond ordinairement large, accompagné le plus souvent de duretés & de callosités. Son nom vient, dit-il, de ce qu'il a une cavité longue & étroite comme une flute que les latins appellent *fistula* (1). »

105. Ce n'est pas seulement les stranguries vénériennes auxquelles elles peuvent succéder, il est d'autres causes & d'autres circonstances qui y donnent lieu quelquefois, comme l'extraction de la pierre, l'opération de la boutonniere, le déplacement de la matiere morbifique après une maladie grave, les coups, les chûtes, la ponction au périnée, à la vessie par le rectum,

(1) Gallien : *De morbis praeter naturam.*
ch. 4.

les efforts violens, la disposition particuliere de certains tempéramens, &c. &c.

106. Les callosités que l'on admet généralement comme le caractere distinctif des ulceres fistuleux doivent-elles être regardées comme les causes qui déterminent les fistules, ou bien doit-on simplement les envisager comme en étant la suite ? Plus occupés de faits & de pratique que de théorie, nous ne nous étendrons pas sur cette question, qui entraîneroit des raisonnemens dont les longueurs seroient superflues dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Nous observerons seulement avec M. Louis, qu'il y a des fistules sans callosités & beaucoup d'autres où elles ne sont qu'un accident consécutif auquel on ne doit avoir aucun égard dans le traitement, parce qu'elles ne re-

tardent en aucune maniere la guérison de la fistule, qui disparoît & se cicatrise d'elle-même, lorsqu'on est parvenu à rétablir le cours des urines. Les gens de l'art doivent, en effet, porter toute leur attention sur ce point; car plus on négligeroit de débarrasser le canal de l'uretère, & plus la fistule deviendrait difficile à guérir: heureux encore les malades chez lesquels cette négligence ne lui donneroit pas le tems de se compliquer, de s'étendre au loin & de former de nouveaux clapiers, de nouvelles sinuosités qui en se multipliant ainsi deviendroient très-embarrassantes & dangereuses, comme cela arrive quelquefois. « Les fistules, dit encore M. Louis dans l'encyclopédie, ne se font pas facilement au périnée... La crevasse qui se fait à l'uretère entre l'obstacle & la ves-

» sie, laisse passer l'urine qui inonde
 » le tissu cellulaire, elle produit
 » des abcès gangreneux en différens
 » endroits, au périnée, au scrotum,
 » dans les aines, vers les cuisses &
 » quelquefois vers le haut jusqu'au-
 » dessus de l'ombilic. On voit beau-
 » coup de malades dont l'urine
 » bouillonne par toutes ces issues,
 » toutes les fois qu'ils pissent. » S'il
 falloit donner le tableau exact de
 tous les ravages que produisent les
 fistules anciennes, de l'espace
 qu'elles parcourent, & appuyer ce
 même tableau des observations
 qui sont éparses dans les auteurs,
 des volumes entiers seroient à peine
 suffisans. On trouvera trois observa-
 tions parmi celles qui me sont par-
 ticulieres, qui démontrent évidem-
 ment les dangers qu'on encourt,
 lorsqu'on ne porte pas promptement
 remede à des maladies semblables.

107. Il ne faut pas imaginer que, lorsqu'il survient des abcès, des ulcères, des points gangreneux, des fistules à la suite des stranguries négligées, tout cela puisse avoir lieu sans affecter la constitution des malades; ces dérangemens dans l'économie animale, sont toujours accompagnés des symptômes inséparables de la formation du pus dans quelque partie que ce soit, c'est-à-dire, de frissons, d'accès de fièvre plus ou moins longs & irréguliers, de mouvemens spasmodiques & d'une infinité d'autres symptômes, souvent mortels.

108. Les abcès urineux se forment par congestion, ou bien à la suite de la rupture de l'uretère qui s'effectue plus ou moins lentement. Alors l'urine en s'infiltrant dans le tissu spongieux de la verge, en irrite les cellules, détermine l'inflâmentation à

laquelle succede un amas d'humeurs qui constituent la matiere des dépôts. La glande prostate & les autres petites glandes sont très-sujettes à ces accidens ; ce qui n'est pas surprenant , en raison de la facilité avec laquelle les urines peuvent se glisser dans leurs vaisseaux capillaires par l'ouverture de leur lacunes qui vont aboutir à la surface interne du canal. Dans ces sortes de cas , lorsque la résolution n'est pas praticable, il faut, autant que faire se peut, hâter la suppuration & l'appeller en dehors à l'aide des cataplasmes maturatifs ; mais , si les progrès étoient trop lents , pour peu qu'on sentît de la fluctuation , on seroit obligé d'ouvrir le dépôt avec l'instrument , parce que , si l'on donnoit au pus le tems d'attaquer la membrane de l'uretre & les parties qui l'en-

tourent , on ne sauroit l'empêcher de produire de nouveaux abcès fistuleux qui causeroient un délabrement considérable dans toutes ces parties. De l'engorgement de la prostate , ou de sa skirrosité proviennent aussi des dépôts qui s'ouvrent , tantôt dans la vessie , tantôt dans le rectum , & quelquefois dans l'un & dans l'autre (1). C'est toujours en rétablissant les fonctions du canal de l'uretre , qu'on remédie à ces désordres.

109. M. Peyrile dont nous avons déjà fait mention plusieurs fois a avancé avec raison que « les fistules urinaires ne sont pas de nature à céder aux agens internes. Cependant , dit-il , a-t-on à traiter une maladie pareille ? Pour peu que les traitemens antérieurs s'éloignent de la méthode favorite

(1) Voyez ma 15^e. observation.

» du nouveau praticien , il ne
 » manque jamais de proposer, pour
 » rendre la fistule moins rebelle
 » aux topiques, un traitement de
 » sa façon. A son avis, la fistule
 » est un signe suffisant de la néces-
 » sité de s'occuper d'abord de la
 modification générale. » Nous
 pensons comme lui, que, non-
 seulement la fistule n'est pas un
 signe d'infection actuellement exis-
 tante, mais même que quand on
 auroit des preuves certaines « de
 » l'existence du virus, il fau-
 » droit donner les premiers soins à
 » la fistule, & ne s'occuper de la
 » modification générale, qu'après
 » avoir assuré aux urines ordi-
 » nairement gênées dans leur cours
 » une issue libre & durable (1). »

(1) *Remède nouveau contre les maladies vénériennes*, page 238.

Je suis d'autant plus porté à admettre ce conseil, que ma propre expérience m'a appris que le mercure en pareille circonstance , ne fait qu'aggraver le mal, qu'il est dangereux & funeste.

110. Si les gens de l'art se sont quelquefois oubliés, c'est sans contredit dans le traitement des fistules; car enfin, quel est le cas qui présente des indications plus aisées à saisir ? En est-il un seul où il soit plus indispensable de combattre les symptômes présens & manifestes d'une maladie ? Est-il possible de concevoir le projet de détruire la fausse route par où s'épanchent les urines, sans les rappeler à leur voie naturelle, sans désobstruer le canal de l'uretre oblitéré par les obstacles qui en empêchent la sortie, & qui deviennent toujours de plus en plus grands en raison de leurs

anciennetés ? Non, sans doute. Cependant on a vu & on voit encore aujourd'hui des praticiens mettre en usage des procédés opposés à ceux que la saine pratique nous prescrit de suivre.

111. Parmi les diverses méthodes qu'on a employées pour le traitement des fistules, les unes étoient absolument cruelles, les autres impraticables, & ne faisoient, si j'ose le dire, que favoriser les progrès de la maladie, & en éterniser la durée. Nous disons cruelles, & telle est l'habitude où l'on étoit de couper les bords calleux des clapiers & de disséquer toutes les parties environnantes, ou d'appliquer imprudemment le caustique, ce qui entraînoit une déperdition de substance qui ne se régénéroit plus, tant le délabrement devenoit considérable. Nous disons impratiqua-

bles ; telles sont les mauvaises manœuvres par lesquelles , avec une sonde cannelée introduite dans l'uretre , on cherchoit à dépasser le point d'arrêt , ce qui ne pouvoit avoir lieu sans faire éprouver au malade des douleurs très-aigues , & sans occasionner une irritation & quelquefois des déchiremens plus dangereux que la maladie. Cette sonde étant parvenue jusqu'à l'endroit où on la croyoit nécessaire , lors toutes fois qu'elle pouvoit y arriver , & ce n'étoit pas le plus souvent , elle servoit à diriger l'instrument avec lequel on dilatoit les ouvertures des diverses branches de la fistule , opération de laquelle il ne résulroit autre chose qu'un plus grand jour par lequel les urines s'écouloient plus aisément & qui ne faisoit que croiser les vues de la nature , en supposant qu'elle

fût disposée à opérer une cicatrisation prochaine.

112. Les autres moyens qu'on avoit adoptés se réduisoient à des cataplasmes, à des onguens, à des emplâtres qui n'avoient que peu ou point d'action sur la maladie, & qui n'en attaquoient nullement les principes. Il est cependant de la plus grande évidence qu'il ne falloit que réfléchir un instant pour sentir que les symptomes à combattre ici se réduisoient à seconder les vnes de la nature ; & si on se fût demandé quel étoit le véritable but vers lequel il falloit tendre pour y parvenir, ont eût jugé même du premier abord que c'étoit de rappeler les urines à leur route naturelle. En désobstruant ainsi le canal de l'uretre par l'application des bougies pleines ou creusés, qu'on auroit dirigé suivant les circonstances, la fistule devoit se re-

fermer d'elle-même, comme l'expérience le démontre chaque jour.

113. Les fistules urinaires sont récentes ou anciennes, simples ou compliquées. Les fistules simples ne présentent qu'une seule indication qui, lorsqu'elle est suffisamment remplie, conduit à une guérison radicale. Elle consiste à débarrasser le canal de l'uretère, afin que les urines en parcourent facilement le trajet. Les fistules anciennes en présentent deux ; savoir, de rétablir le passage des urines & de détruire les callosités & les durillons qui rendent la fistule plus opiniâtre. Les fistules simples se bouchent d'elles-mêmes, lorsque l'uretère est assez dilaté ; mais celles qui sont compliquées s'oblitérent plus difficilement & peut-être ne s'effaceroient-elles pas, si on n'avoit le soin d'inciser l'orifice intérieur de la fistule. Il est cepen-

dant inutile de dilater toutes les branches, comme l'ont prétendu certains auteurs; car la suppuration qui s'établit par la seule incision qu'on fait à la principale est plus que suffisante pour déterminer la réunion de son orifice.

114. Il est néanmoins certains cas, comme par exemple, lorsque la fistule présente des callosités anciennes, dans lesquels on peut hasarder un trochisque de *minium* ou tout autre semblable qui, en les détruisant, concourt à l'effet du véritable remède. Celui qui est décrit N^o. 9 doit être employé de préférence; je l'ai mis une seule fois en usage ^{avec} ~~sans~~ succès.

115. Quant à moi, (ce cas seul excepté), esclave des principes que je viens de développer dans ce chapitre, je n'ai jamais opposé aux fistules que l'usage de

mes bougies, desquelles j'ai toujours obtenu les succès les plus décidés. Si au premier abord, les obstacles de l'uretre présentent une résistance trop forte, je les introduis par gradation ; de cette manière, je gagne insensiblement du terrain, & avec du tems & de la patience, je parviens à dilater le canal. Cela fait, les clapiers diminuent peu-à-peu, & la cure radicale succede à la crevasse première.

116. Si l'on me demandoit maintenant quel est le mécanisme par lequel mes bougies operent la guérison des fistules, je répondrois qu'elles commencent par dilater le canal, en écartant les fibres de sa membrane ; qu'elles applatissent les bords de la fistule ; que par leur activité & leurs vertus médicamenteuses, elles déterminent la fonte de ses callosités, & que de cette

espece de suppuration, il résulte une cicatrice dont la solidité met à l'abri de toutes sortes de récidives.

117. Qu'on ne m'objecte pas que ces rechûtes ont lieu chez certaines personnes ; je ne l'ai jamais vu, & si cela arrive, on ne doit l'attribuer qu'à la faute des malades qui n'ont pas consolidé la cure, en continuant assez long - tems l'usage du remede, ou à la trop grande déperdition de substance.

118. Comme je ne saurois me départir du ton de franchise qui doit caractériser l'homme de mon état, je n'omettrai point de dire qu'il y a des fistules auxquelles il est impossible de remédier. J'ai eu devers moi un fait qui vient à l'appui de cette vérité malheureuse (1). Le malade dont il s'agit étoit atteint d'un vice scrophuleux & l'on

(1) Voyez ma 27^e. observation.

doit se rappeler que dans les sujets dont le tempéramment est dominé par ce virus, on ne parvient, ainsi que nous l'avons observé ailleurs, à opérer la cicatrisation qu'avec la plus grande difficulté, & qu'il est même des cas où toutes les ressources de l'art échouent contre sa ténacité.

119. Il nous reste encore à parler des sondes de gomme élastique, relativement aux fistules. Il faut convenir que leur application est utile dans certaines circonstances, sur-tout lorsque le canal de l'uretre est criblé par des fistules très-larges & très-multipliées, ou bien lorsqu'il y en a une seule dont l'ouverture est considérable ; mais avant de les passer aux malades, on est presque toujours obligé de frayer le chemin par les bougies, parce qu'il est facile de les fabriquer aussi fines

que l'on veut & que le tissu qui fait la base des sondes étant une fois recouvert de sa gomme, elles présentent assez de diamètre pour que l'on ne puisse pas les employer sans avoir préalablement élargi le canal. On m'objectera sans doute qu'on fabrique des sondes très-fines, je répondrai que quand elles sont si déliées, elles ne donnent point issue à l'urine & que dès-lors elles ne font que l'office des bougies, sans en avoir les vertus médicamenteuses.

120. On se tromperoit en les laissant séjourner aussi long-tems dans l'uretère, comme l'ont prétendu ceux qui les ont prônées, parce que si on ne les retiroit pas à propos, il se formeroit des incrustations comme on le remarque toujours sur les parois extérieures de la sonde qui empêcheroient de la retirer,

ou qui seroient du moins la cause qu'on ne le feroit qu'avec beaucoup de peine & que le malade éprouveroit des douleurs très-vives par le déchirement de la membrane du canal.

121. Les sondes de gomme élastique peuvent servir à injecter dans la vessie quelque liqueur capable de diviser les glaires qui épaississent les urines ; mais nous remarquerons , avant de finir ce chapitre que le séjour de la sonde continué trop long-tems , peut produire des accidens d'une autre espece. La raison en est simple , nos muscles s'affoiblissent en n'agissant pas ; or comme la vessie est un vrai muscle , si la sonde reste dans sa cavité plus qu'elle ne le devroit , on favorise sa paresse & on retarde la guérison. Il faut donc , pour faciliter son activité , l'ôter & la remettre alternativement.

En se conduisant ainsi, d'un côté, on la débarasse du fardeau des urines, & de l'autre, on lui laisse la liberté de reprendre tout son ressort.

CHAPITRE VII.

DE LA MANIÈRE D'INTRODUIRE LA
BOUGIE, DES EFFETS QU'ELLE PRO-
DUIT, ET DES PRÉCAUTIONS A
PRENDRE PENDANT LE TRAITE-
MENT.

122. AVANT de travailler à intro-
duire la bougie dans le canal de
l'uretère, le malade doit uriner,
s'il en a besoin & s'il le peut.
Celui qui se propose de le sonder,
observera d'en prendre une qui soit
proportionnée à la grosseur du jet
de l'urine; il faut la passer entre

les doigts dans toute sa longueur , afin de lui donner une figure droite & pour s'assurer de son poli. On en roule légèrement l'extrémité entre les doigts , afin d'émousser la pointe , & on l'oint ensuite avec de l'huile ; alors le malade se met dans la position qui lui paroît la plus commode : qu'il soit couché ou debout , cela est indifférent , pourvu qu'on ait l'attention de lui faire écarter les jambes & de les lui faire plier , afin que la bougie éprouve moins de difficultés dans son passage. On la saisit vers son milieu avec l'index & le pouce ; de l'autre main , on tient la verge au-dessus du gland sans la serrer , & on la tire en ligne droite. On pousse la bougie peu-à-peu , en la tournant légèrement à mesure qu'elle entre & sur-tout quand on rencontre quelque point d'arrêt. Son extrémité

étant arrivée au-dessous des bourses, il faut relever la verge perpendiculairement & enfoncer la bougie sans la pousser avec trop de force. Lorsqu'elle est parvenue sous l'arcade du pubis, on ramene la verge en avant & l'on porte le doigt vers l'extrémité de la bougie, pour la soutenir dans sa marche. De cette manière, on empêche la membrane interne de former des plis que l'on pourroit pendre pour des obstacles, & l'on se met à l'abri de faire de fausses routes & d'insinuer la bougie dans les lacunes qui tapissent l'uretère. Si, malgré toutes ces précautions, la bougie ne pouvoit pénétrer dans le canal, ce seroient les embarras dont il est obstrué qui l'en empêcheroient, Dans ce cas, il faut se conduire de la manière indiquée dans le traitement de la gonorrhée ancienne, pages 68, §. 54 & suivantes.

123. La présence de la bougie détermine ordinairement une légère phlogose dans le canal de l'uretère. Chez certaines personnes, elle est accompagnée d'une véritable inflammation & d'un peu de fièvre, & chez d'autres à peine s'apperçoit-on de ses effets. Quelle que soit la douleur qu'elle occasionne d'abord il ne faut point s'en étonner, elle ne se propage jamais au delà de deux ou trois jours, au bout duquel tems les bougies finissent par ne plus faire d'impression désagréable. Cela est si vrai, que quelques-uns de mes malades sortent, se promènent & vaquent à leurs affaires, sans s'appercevoir, pour ainsi dire, qu'ils en font usage. Il est certain néanmoins qu'une inflammation légère à ces parties est très-avantageuse, lorsqu'on peut la supporter, parce que le dégorgement se fait beau-

coup plus vîte & que la guérison est plus prompte. Si au contraire elle étoit trop forte, on en seroit quitte pour les abandonner quelque tems sauf à recommencer quelques jours après. La suppuration est très-abondante dans le principe, & elle diminue ensuite au point que les bougies finissent par sortir presque seches.

124. Lorsqu'on en est à cette époque, je supprime les premières pour leur substituer les secondes, & je fais quelquefois prendre à mes malades les eaux minérales dont j'ai déjà fait mention. Je ne les regarde pas comme indispensables, mais on peut en prendre sans inconvénient pendant une douzaine de jours, parce que, par leur vertu tonique, elles concourent nécessairement à consolider la guérison.

125. Lorsqu'un malade fait usage

de mes bougies, je lui conseille de porter un suspensoir ordinaire. Cette précaution est essentielle, sur-tout aux personnes dont les testicules sont volumineux & dont le scrotum est très-relaché ou qui ont déjà éprouvé des engorgemens inflammatoires aux parties, ce qui arrive fréquemment aux gonorrhœïques.

126. Dans le commencement de l'inflammation, on se contentera d'appliquer sur les testicules des compresses trempées dans la liqueur N^o. 6, qu'on humectera plusieurs fois par jour. Cette fomentation sera plus que suffisante pour la dissiper dans peu de tems. La boisson sera toujours la tisane, N^o. 4. Dès que les accidens ont entièrement disparu, on revient à l'usage des bougies ; mais lorsque l'inflammation est complete, il faut y remédier par des cataplasmes émoulliens

& résolutifs , par la diette , par le repos & par des saignées plus ou moins répétées. Les cataplasmes dont je me sers sont indiqués No. 8 , & quand ils ne dissipent pas entièrement l'engorgement , j'emploie avec succès les fumigations No. 3 ou l'emplâtre de vigo cum mercurio.

127. Si le malades ne pouvoient point uriner pendant le tems de l'inflamation , il faudroit introduire une bougie blanche des plus minces qu'on retireroit tout de suite pour faciliter l'issue des urines.

128. Lorsqu'en examinant un malade , je découvre des duretés lymphatiques , je lui fais prendre des demi bains , afin de hâter la guérison , & je lui applique trois ou quatre fois par jour des compresses trempées dans la dissolution , No. 7. Je me sers aussi de cette

lessive pour fondre les grosses tumeurs. Quand aux injections qu'on pourroit faire pour déterminer la résolution de ces nodosités, elles seroient superflues, puisque mes bougies, qui sont alkalines, remplissent cette indication d'une manière plus exacte.

129. Le régime que je prescris & la conduite que je fais observer consistent à s'abstenir de toutes sortes d'exercices violens, à éviter les excès en tous genres & à se purger deux ou trois fois vers la fin du traitement; du reste, il est inutile de rien changer à sa manière de vivre. Lorsque le mal est local, je me contente d'administrer les pillules fondantes, N^o. 2. Mais, si je soupçonnois qu'il fût passé dans la masse du sang & qu'il fût invétééré, j'ordonnerois, comme je m'en suis déjà expliqué, les fric-

tions ou tout autre remede antivénérien capable de le déraciner. Le jet des urines étant une fois rétabli, je rallentis par degrés l'usage des bougies , c'est-à-dire que quinze jours ou trois semaines après que tous les symptômes ont disparu , on ne les introduit que demi-heure chaque jour, on prend en même tems quelques bouteilles d'eau minérale, & on abandonne enfin tous ces remedes, parce que la cure paroît suffisamment consolidée.

Je ne cesserai de recommander aux personnes qui font usage des bougies pour tel cas que ce soit , d'avoir toujours la précaution de les fixer de la maniere que je l'ai indiqué page 69 , paragraphe 54.



O B S E R V A T I O N S.

L'OBSERVATION est sans contredit la base sur laquelle reposent les principes les plus solides de l'art de guérir ; tout système théorique qui s'éloigne de ses sages leçons , égare celui qui le suit , l'engage dans des routes tortueuses & fait un objet de pure spéculation de la médecine dont les premiers élémens n'avoient été fondés que sur l'expérience. Les auteurs qui ont le plus raisonné ne peuvent ni ne doivent être préférés à ceux qui en analysant leurs diverses méthodes appliquées avec succès dans ces circonstances particulières en ont déduit une doctrine générale de laquelle des siècles entiers ont démontré l'efficacité &

qu'on regarde aujourd'hui à juste titre comme celle qui est préférable à toutes les autres.

Rien n'est plus aisé que d'accumuler un grand nombre d'observations qui, vraies ou fausses, sont dirigées de manière qu'elles viennent toujours à l'appui des objets que l'on traite. On trouve des volumes entiers en tout genre qui en sont remplis ; mais, à mon avis, il faut être singulièrement en garde contre cette espèce de supercherie de laquelle abusent l'empirique & le charlatan, & il ne faut les regarder comme dignes de foi que, lorsqu'elles sont revêtues de ce caractère d'autorité qui les met à couvert de toute espèce de suspicion. La plus grande partie des malades dont je cite la guérison, n'ont été entrepris qu'après que des maîtres de l'art, j'ose le dire, ont constaté le danger de leur situation. Je ne

crains point d'être démenti à cet égard, puisqu'ils m'ont tous permis de les nommer & de m'appuyer de leur autorité. Les exemples que je rapporte, sont tels, que chacun renferme un cas différent, & qu'ils présentent ainsi un ensemble dans lequel les malades pourront reconnoître, à très-peu de chose de différence, celui qui se rapproche le plus de leur propre état. Les quatre premiers ne sont autre chose que les cures opérées sous les yeux des commissaires que la société royale de médecine avoit nommés pour suivre l'effet de mes remèdes. Il n'eût tenu qu'à moi d'en multiplier considérablement le nombre, par la grande quantité d'observations que j'ai encore par-devers moi; mais j'ai cru qu'il étoit superflu de dépasser une juste mesure dans cet essai, que j'aurai occasion d'augmenter par la suite,

Iere. O B S E R V A T I O N.

J_E fus conduit rue de la Coutellerie par un de mes confreres, chez un malade qui étoit retenu depuis six mois dans son lit. Je le trouvai dans un état très-fâcheux. Il étoit âgé de cinquante-cinq ans & d'une foible constitution. J'appris par le détail qu'il me fit, qu'il avoit eu, (il y a trente ans ou environ) deux gonorrhées à quelque intervalle l'une de l'autre ; qu'on avoit eu beaucoup de peine à les tarir, qu'on en étoit enfin venu à bout à l'aide de quelques injections & il se crut guéri. A cette époque il se maria & fut un certain tems sans rien sentir. Il vivoit très-sobrement ; mais pour peu qu'il s'écartât du régime ordinaire, ou qu'il fit un peu plus d'exercice

d'exercice que de coutume, il éprouvoit de légères cuissons & de petits suintemens qui duroient quelques jours. Comme ces accidens n'étoient point graves, il y faisoit peu d'attention. Il s'apperçut cependant que de tems à autre le jet des urines perdoit de sa grosseur. Dans une certaine circonstance ayant été obligé de retenir ses urines, lorsqu'il voulut s'en débarasser, il éprouva des douleurs cruelles & n'en rendit qu'une très-petite quantité. Il lui survint une tumeur au périnée qui augmenta en peu de jours; les cataplasmes qu'on y appliqua attirerent beaucoup de matieres qui sortirent mêlées d'urines. Plusieurs personnes de l'art donnerent en vain leurs soins à ce malade, lequel pendant deux ans ne rendoit ses urines que par six à sept fistules qui s'étoient formées de-

puis les bourses jusqu'à l'anus. Le canal de l'uretre étoit entièrement oblitéré. Sur la promesse que je fis au malade de le guérir, il consentit à faire ce que je lui indiquerois. Le traitement que je lui ai administré a eu pour témoins M. *Boyer*, chirurgien gagnant maîtrise à la Charité, & d'autres personnes dignes de foi qui ont suivi le malade avant, pendant & après les remèdes que je lui ai administrés ; ils assureront la vérité de ce que j'avance. Les détails qui ont accompagnés ce traitement seroient trop longs à rapporter ; je me contenterai de dire qu'il a duré quatre mois, & les choses ont été rétablies dans leur état naturel. Je n'hésite point à le nommer, parce qu'il me l'a permis. C'est M. Marais, marchand fruitier, qui demeure actuellement rue Bailleul, quartier

Saint-Honoré. M. Dehorne, médecin célèbre, est dans le cas d'attester le fait. Il l'a vu long-tems après, & a examiné les cicatrices de ses fistules, qui sont aussi solides qu'on peut le désirer. Cent soixante-six bougies fondantes & quinze cicatrisantes ont opéré sa guérison.

I Ime. **O B S E R V A T I O N.**

Le premier malade qui s'est présenté depuis que j'ai eu l'honneur de m'adresser à la société royale de médecine, est un bijoutier de cette ville, âgé de quarante-quatre ans, bien constitué. Il gagna pour la premièrefois, il y a environ vingt-cinq ans, une gonorrhée qui depuis cette époque s'étoit soutenue avec un

écoulement continuel , si toutes fois il ne s'y en étoit point mêlé de nouvelles, (car le malade nous a fait l'aveu qu'il s'est souvent exposé au danger), il s'apperçut il y a quinze ans que le filet de ses urines diminuoit, & il eut deux ou trois ans après une si forte retention qu'il manqua d'en périr. Il fut soulagé par l'usage des bougies qu'il continua pendant quatre mois; mais les urines ne coulant pas à plein canal, il se servit successivement de toutes celles qu'on lui venta; il en a employé plus de mille de différentes especes sans éprouver un mieux sensible, ce qui les lui a fait discontinuer pendant deux ans. La difficulté d'uriner alloit toujours en croissant. Lorsque je fus appelé, il ne rendoit ses urines qu'avec des douleurs cruelles, le jet avoit à peine la grosseur d'un fil retors. M. Thouret,

médecin de la faculté , a visité & sondé le malade , & suivi le traitement. A peine pouvoit-on introduire la bougie la plus fine , & lorsqu'on la retiroit , sa direction de droite qu'elle étoit , offroit des *ziguezagues*. Lorsque la bougie a pu parvenir jusqu'à la vessie , la fonte des obstacles s'est faite par une suppuration des plus abondantes. L'écoulement au bout de deux mois a diminué sensiblement & n'avoit plus lieu au bout de deux mois & demi. Le canal de l'uretre est devenu plus libre qu'il n'avoit jamais été de l'aveu du malade ; le traitement n'a duré que trois mois. M. Thouret a vu ce malade venant chez lui avec la bougie introduite ; il a été témoin de toutes les circonstances qui ont accompagnées le traitement du malade qui fait l'objet de cette seconde observation.

Quatre-vingt-cinq bougies fondantes
& dix cicatrisantes ont suffi pour
opérer cette cure.

III^{me}. O B S E R V A T I O N.

Un horloger de cette ville, âgé
de quarante ans, d'un tempéram-
ment phlégmatique, fut attaqué,
il y a quinze ans, d'une gonor-
rhée. Il fut traité par différens
chirurgiens. L'écoulement étoit
aussi abondant au bout d'un an
que dans le principe. On lui con-
seilla les grands remedes auxquels
il se soumit. Quoique l'écoulement
ne fût pas diminué, il fit un voyage
à Genève, où il fut encore traité
par d'autres chirurgiens. L'usage des
bougies fut joint au traitement in-
terne pendant deux mois. Le ma-

lade ne souffroit plus , mais l'écoulement alloit toujours son train , quoiqu'en moindre quantité. Il a resté dans cet état pendant l'espace de neuf ans. De retour à Paris , il s'appêrçut que ses urines avoient peine à passer , que quelquefois elles s'arrêtoient pendant plusieurs heures , & qu'elles reprenoient ensuite leur cours par un très-petit filet. Il m'a été présenté le 18 du mois d'août 1787. *M. Doublet*, médecin de la faculté & de la société royale de médecine , l'a vu , il a été sondé devant lui , non pas sans peine , puisque la bougie ne pouvoit pas totalement entrer. Je lui fis voir & toucher des nodosités ou tumeurs lymphatiques , dont l'une située au-dessous de la fosse naviculaire étoit assez sensible , l'autre très-saillante étoit entre le *verumontanum* & la prostate. La bougie ayant

franchi ce dernier obstacle , la supuration s'établit & le dégorge-ment de ces tumeurs s'est fait dans l'espace de six semaines qu'a duré le traitement. M. Doublet a bien voulu voir le malade plusieurs fois pendant ce tems. Trente-six bougies fondantes & dix cicatrisantes ont suffi pour cela.

IVe. O B S E R V A T I O N.

Le malade qui fait le sujet de cette observation est un chandellier de cette ville , d'un tempéramment phlegmatique , âgé de trente-six ans. Il gagna il y a trois ans une gonorrhée dont il ne pouvoit voir la fin. Il a été traité par trois personnes de l'art , dont la dernière lui a fait passer les grands remèdes

dans la plus grande régularité, & l'a mis ensuite à l'usage des bougies sans obtenir aucun soulagement. J'ai commencé à lui donner mes soins le 20 septembre 1787. Le traitement n'a pas passé vingt-deux jours, que la guérison a été complète. M. Jeanroy, membre de la société royale de médecine, que j'ai eu l'honneur d'avoir pour commissaire, a attesté cette guérison dont il a été témoin. Dix bougies fondantes & trois cicatrisantes ont terminé cette maladie.

La difficulté de trouver des malades qui voulussent paroître & se laisser visiter devant les commissaires, la difficulté plus grande encore de rassembler ces messieurs pour leur faire statuer l'état des malades, ne m'ont pas permis de continuer les expériences que j'aurois désirées faire en leur présence.

Ve. O B S E R V A T I O N .

Le deux avril 1786, un garçon fondeur, demeurant rue de Marivaux, s'est présenté chez moi. Il étoit atteint depuis environ deux mois d'une ophtalmie très-rebelle. Cet homme n'attribuoit la cause de cet état qu'à une croisée mal fermée, auprès de laquelle il couchoit. Je mis en usage les antiphlogistiques, les bains, les saignées du pied, les sang-sues, &c. Ces remèdes ne produisirent aucun effet. comme j'avois vu plusieurs fois des gonorrhées répercutées, donner lieu à des ophtalmies cruelles, je lui fis plusieurs questions sur sa conduite passée. Il me confessa qu'il avoit eu trois gonorrhées dont les pre-

mieres avoient été très-mal traitées. L'une avoit duré deux mois & l'autre six ou environ. Mais la dernière suivant lui avoit été très-bien guérie par un invalide, qui l'en avoit débarassé en trois jours sans l'assujettir à aucun remede. Une simple injection d'essence de thérébentine, mêlée à trois quart d'eau, lui avoit suffi pour cela. A ce récit, je lui promis de le guérir, s'il vouloit subir le traitement que je lui indiquerois. J'en fis part à M. Gerbier, médecin de Paris, qui me dit avoir vu plusieurs exemples de cette nature. Je le conduisis même chez ce médecin, je proposai de le traiter par mes bougies, mon intention étant de rappeler dans ces parties la matiere morbifique répercutée ; il y consentit : je commençai le 25 mai 1786, j'établiss en deux jours une supuration abondante dans

l'uretre , en un mot , sa gonorrhée reparut. L'inflammation qui d'abord avoit été grande diminua insensiblement & en quinze jours de tems ses yeux furent parfaitement guéris. Sa gonorrhée continua toujours , je la traitai avec beaucoup de soin , comme l'exigeoit une maladie de ce genre , il en fut parfaitement débarrassé au bout de neuf semaines & depuis ce tems il se porte très-bien. M. Gerbier a été témoin de toutes les circonstances qui ont accompagné ce traitement.

V I e. O B S E R V A T I O N.

Le dix novembre 1787 , je fus conduit chez un ancien officier de robe-courte. Depuis à - peu - près huit ans , il étoit incommodé d'une

incontinence d'urine & par fois de suppression , à la suite de laquelle les urines reprenoient leur cours & alloient continuellement. Il s'étoit adressé à différens chirurgiens de cette ville, on lui avoit conseillé de porter continuellement un urinoir de gomme élastique , ce qu'il faisoit depuis environ cinq ans. Il lui survint enfin une suppression d'urine très-forte à laquelle il faillit succomber. Je fus appelé pour le voir dans cet état ; je ne le sondai qu'avec la plus grande difficulté , cependant je parvins à le faire uriner. Il m'engagea à prendre soin de lui ; il m'avoua que la cause de cette maladie pouvoit dépendre de plusieurs gonorrhées qu'il avoit eu dans l'espace de quinze à vingt ans parmi lesquelles une entr'autres avoit duré plus de six ans, & qu'il avoit cessé d'appercevoir l'écoule-

ment, lorsque l'incontinence avoit commencé. Je l'ai traité avec mes bougies pendant deux mois & demi, toutes ses infirmités ont cessé jusqu'à l'incontinence d'urine. Il jouit maintenant de la meilleure santé, plusieurs personnes de l'art ont vu ce malade, je ne citerai que M. Ternel, Me. en chirurgie, qui l'a suivi pendant le cours du traitement & qui l'a jugé parfaitement guéri.

VII^e. O B S E R V A T I O N.

Un avocat de province vint à Paris, dans le courant de février 1782. Deux raisons l'y avoient attiré; d'un côté, c'étoit des affaires relatives à son état, & de l'autre, il avoit pour but le traitement d'une

maladie qu'il gardoit depuis dix ans. Cette maladie étoit un écoulement résultant de deux gonorrhées qu'il avoit eu pendant qu'il étoit clerc de procureur à Paris. La dernière de ces gonorrhées n'étoit pas encore terminée, & elle étoit accompagnée quelquefois d'une grande difficulté d'uriner. Cette affection le tourmentoit plus fort depuis environ six ans, & l'avoit empêché de s'établir. Des gens de l'art l'avoient jugé incurable. Un médecin de son pays le détermina à venir à Paris ; il me fut adressé & j'entrepris de le traiter. Sa gonorrhée étoit accompagnée de deux obstacles très-considérables à l'uretère. Le premier étoit situé à un pouce de la fosse naviculaire, & le second occupoit une partie du bulbe de l'uretère. Il a fait usage des bougies pendant six semaines, & tous les accidens

ont cessé. Il s'est marié depuis dans son pays & est devenu pere un an après. *M. de Foucroy*, médecin de Paris, a vu ce malade chez moi pendant son traitement & l'a jugé parfaitement guéri avant son départ.

VII Ie. O B S E R V A T I O N.

En 1784, je fus mandé rue du Ponceau, hôtel de Bourgogne, pour donner mes soins à un ancien officier de la marine qui, depuis dix ans, étoit tourmenté d'une difficulté d'uriner. Par intervalle les urines se supprimoient ; le malade avoit été soulagé en différens tems par des cordes à boyeaux. Il se servoit aussi de bougies qu'il introduisoit à plusieurs reprises ; l'urine sortoit, mais ce soulagement étoit

de peu de durée. Le malade avoit tout le canal de l'uretre dans l'état naturel. L'obstacle dont il est question avoit son siège à la prostate. Je m'en étois assuré, en le sondant; mais la pésanteur & l'envie continuelle qu'il avoit d'aller à la selle, me confirmerent davantage dans mon opinion ; le toucher rendit mon diagnostic certain. Le malade se détermina à aller à l'hôtel des invalides, & y passa les remedes. C'étoit la quatrieme fois qu'on les lui administroit tant en province qu'à Paris. Il avoit aussi en différens temps fait usage, sans succès, de toutes les bougies qu'on lui avoit conseillées. Je lui administrai les miennes qui le guérirent parfaitement en deux mois & demi. Il fut dans sa famille en Languedoc, & revint deux ans après, sans avoir aucun ressentiment de son incom-

modité. Je le vois encore de tems en tems , il se porte très-bien , quoique dans sa soixante quinzieme année.

IXe. O B S E R V A T I O N.

Sur les avantages des bougies fondantes de M. Teytaud , dans le traitement des maladies du canal de l'uretère ; par M. Echard , chirurgien à Paris (1).

De toutes les bougies médicamenteuses que l'on emploie journellement dans les maladies de l'uretère , aucunes ne me paroissent aussi avantageuses pour fondre les obsta-

(1) Je copie ici cette observation telle qu'elle m'a été envoyée.

cles, & rendre à ce canal la liberté qui est nécessaire que celles que compose M. Teytaud, chirurgien à Paris. L'observation suivante prouve la vérité de cette proposition.

Depuis plusieurs années M. R... ancien exempt des gardes B. éprouvoit des grandes difficultés, pour rendre ses urines. Différentes gonorrhées, plus ou moins maltraitées, en étoient la cause. Il en gagna une à la fin de l'hiver 1786, pour le traitement de laquelle il s'adressa à un charlatan, demeurant dans l'enclos du temple qui, selon la coutume, lui vendit fort cher un grand nombre de bouteilles qui ne pouvoient nullement remplir l'indication de la maladie; mais bien satisfaire sa cupidité. Le malade lassé de dépenser son argent sans avoir de terminaison avantageuse, lui fit quelques reproches

auxquels il fut sensible; car voulant applanir toutes les difficultés à sa manière ou du moins les masquer, il eut recours aux injections d'eau alumineuse. La suppression subite de l'écoulement suivit de près cette conduite inconsidérée. L'inflammation du canal & du col de la vessie qui ne tarda pas à se faire sentir, devient la cause d'une rétention d'urine qui dura pendant trois jours consécutifs. Le malade lassé de voir l'insuffisance des moyens que ce charlatan apportoit à sa guérison, en proie aux douleurs les plus violentes & inquiet pour ses jours, se détermina à me faire appeler. Rendu auprès de lui vers la fin du mois de mars dernier, je le trouvai dans les souffrances les plus grandes, ayant le ventre tendu, douloureux & beaucoup de fièvre. L'indication étoit simple, les urines retenues

dans la vessie étoient la cause de ces accidens. Il falloit les évacuer , c'est ce que je fis , en portant avec beaucoup de difficulté , une sonde très-fine dans la capacité de la vessie. Trois saignées faites dans la journée , des fomentations émolientes sur le ventre & des boissons délayantes furent les moyens que je mis en usage pour le moment. Le lendemain j'eus recours aux bains que je fis continuer pendant une quinzaine de jours ; durant ce tems je retirai la sonde de tems à autre , mais les obstacles étoient toujours les mêmes ; tous les jours je me voyois forcé de remettre la sonde. Jugeant de la nécessité de fondre ces obstacles , qui empêchoient les urines de passer par le canal , & ne présumant y réussir que par le moyen des bougies ; je commençai par en placer le jour seulement ,

après avoir vuïdé la vessie le matin par l'usage de l'algalî que je remplaçois le soir, pour donner à mon malade la liberté d'uriner sans douleur la nuit, ce qu'il ne pouvoit faire avec la bougie. Celles dont je me servois alors étoient simplement fondantes & prises chez l'apothicaire du malade. Après deux mois ou à-peu-près de l'usage de ces bougies, les difficultés étoient toujours les mêmes, & la fonte qu'elles opéroient étoit peu sensible. Je commençois à désespérer de pouvoir jamais rétablir le canal, lorsque j'appris les succès multipliés que M. Teytaud, chirurgien à Paris, obtient chaque jour dans le traitement de ces espèces de maladies par l'usage des bougies, dont la composition lui est particulière. Comme je le connoissois de réputation, je n'ai point hésité à l'ap-

peller auprès de mon malade ; il lui passa les premières bougies, & me laissa le soin de diriger ce traitement. Une supuration louable & abondante, furent la suite de leur application. En moins de deux mois, les obstacles se sont fondus, les cicatrices se sont effacées ; depuis long-tems le canal est entièrement libre, & le malade urine avec la plus grande facilité. Un rétablissement aussi prompt, n'a pas peu contribué à augmenter la confiance que je devois avoir dans l'effet des bougies de M. Teytaud, & d'après les guérisons qu'il a opérées sous les yeux des médecins & chirurgiens de la première classe, j'ai cru que je devois lui communiquer cette observation.

A Paris ce 15 février 1788. *Echard.*

Xe. O B S E R V A T I O N.

Le dix mars 1783, M. Tavernier officier du corps royal d'artillerie, chargé de la partie des recrues à Paris, me conduisit chez une personne de sa connoissance, imprimeur en taille douce, d'un tempérament sanguin & fort replet, qui souffroit cruellement d'une rétention d'urine. Il avait eu depuis vingt ans différentes maladies de ce genre plus ou moins fortes; il avoit passé pour s'en débarrasser par les grands remedes à Rochefort, à Brest & à Paris. Il s'étoit servi même dans le tems des bougies de différens hôpipaux. Cette cruelle maladie reparoissoit tous les deux ou trois mois. Trois saignées, des bains

bains & des émulsions jointes à l'application de mes bougies, furent mises en usage. Je le sondai d'abord avec une très-fine bougie, dont je ne pus introduire dans l'uretre qu'environ trois pouces ; ce ne fut qu'au bout de huit jours que je parvins dans la vessie. Il m'avoua qu'il avoit eu plusieurs gonorrhées dans sa vie, & qu'il avoit observé que le jet de ses urines perdoit toujours de sa grosseur & qu'il ne souffroit point, quoiqu'il urinât par un très-petit filet ; mais qu'il employoit une demi - heure pour satisfaire à ce besoin, & qu'il étoit obligé de s'assurer la nuit à l'aide de sa main si ses urines couloient, lorsqu'il avoit envie de les rendre. Je promis de le guérir & je lui donnai dès lors mes soins. Lorsque les bougies eurent franchi tous les obstacles, la supuration fut très-abon-

dante , au bout de vingt-huit jours le malade urina à plein canal. Il s'en est servi pendant trois mois entiers, il a toujours bien été depuis ce tems. Je l'ai vu & visité un an après, le jet des urines étoit aussi gros que lorsqu'il a fini son traitement. J'ai guéri , à-peu-près dans le même tems, sous les yeux de M. Dehorne, médecin , &c. , un malade qu'il a bien voulu confier à mes soins, qui étoit absolument dans le même cas.

X Ie. O B S E R V A T I O N.

Le huit janvier 1788, M. Jeanroy, de la société royale de médecine, me conduisit chez une personne de considération, qui avoit une gonorrhée depuis 1784. Ce ma-

lade étoit naturellement d'une très-foible constitution, & attaqué d'une maladie nerveuse qui le tourmentoit continuellement. Voici la liste des remedes qu'il avoit employés inutilement pour se guérir, & qu'il m'a dictés lui-même pendant que je le traitois. Le syrop d'Agironi qu'il a continué deux mois, l'eau de Quertan environ deux mois le remede de l'Affecteur qu'il a continué six semaines. Il a subi le traitement de M. Mittié, il a pris le syrop de Bellet, on lui a administré les frictions mercurielles, un nombre infini de pillules dont il ignore la composition, les bougies de Daran l'espace de deux mois, des injections de différentes especes & tous ces remedes ne servoient qu'à reveiller l'activité de ses nerfs. J'observerai que pendant tout ce tems, le malade ne consultoit qu'un chirurgien

de cette ville, en qui il avoit mis toute sa confiance. Impatient de son état, il fit venir M. Jeanroy qui lui parla de moi. Un voyage que la personne fut obligé de faire recula son traitement. Lorsqu'il fut de retour, je commençai à le traiter, je lui introduisis une très-fine bougie avec beaucoup de difficulté. Il avoit deux obstacles dans l'uretre que je reconnus parfaitement pour être deux tumeurs lymphatiques, l'une à la fosse naviculaire, & l'autre au bulbe de l'uretre. Elles étoient également sensibles à l'extérieur; je priai le médecin de les toucher, il les reconnut très-distinctement. Le dixieme jour du traitement, elles commencerent à se fondre, la fonte augmenta de jour en jour, au bout d'un mois le canal étoit parfaitement libre, l'écoulement tari, & huit jours d'usage des se-

condes bougies finirent la guérison. Le malade n'a pris pendant tout ce tems que de l'eau de poulet & du syrop de violette.

XIIe. O B S E R V A T I O N.

Le 19 Décembre 1787, je fus mandé de la part de M. Dehorne pour visiter une personne de distinction qui avoit depuis deux ans une gonorrhée virulente des plus fortes. Depuis à peu près un an il lui étoit survenu un dépôt au péri-
née à la suite d'une difficulté d'uriner. A l'ouverture de cet abcès succéda une fistule très-considérable qui auroit pu permettre l'introduction d'une moyenne plume à écrire. On opéra ce malade dans la vue de réunir & de cicatriser la

fistule, elle ne fit que diminuer d'un quart de son diametre sans se fermer entièrement. On décida que le malade devoit passer par les grands remedes afin de hâter sa guérison. Les frictions lui furent administrées à la dose d'un gros ; mais à la sixieme les glandes du col se gonflerent ainsi que celles de la bouche, &c. & il survint une salivation très-abondante. On suspendit ces moyens pour les reprendre, lorsque l'orage seroit dissipé ; mais le malade n'en fut pas plus heureux, car les accidens dont je viens de parler se renouvelerent, les amigdales furent ulcérées, le malade éprouva des convulsions violentes, & le testicule droit s'engorgea considérablement. M. Sabatier, maître en chirurgie, fut appelé & fit disparoître ces syntômes. Lorsque le calme fut complet, le malade

déclara qu'il ne vouloit plus faire usage d'aucun remede intérieur. Il se borna à essayer des bougies qu'on lui avoit beaucoup ventées, & se servit également de sondes de gomme élastique qu'il ne peut continuer. Tous ces remedes étoient restés sans succès. Il est à propos d'observer que le malade qui fait le sujet de cette observation, est d'une constitution très-foible & d'une très-grande sensibilité. Fatigué par l'usage infructueux de tant de moyens inutiles dont il avoit usé pendant huit mois sans avoir éprouvé aucun soulagement, il s'étoit déterminé à vivre avec son ennemi, lorsque M. Dehorne lui conseilla de me voir & d'essayer mes bougies, ce qu'il fit en effet. Le dixieme jour de l'introduction des bougies le trajet fistuleux commença à s'effacer, & il diminua ensuite de jour en

jour au point qu'un mois après la fistule étoit parfaitement fermée ; mais l'écoulement persistoit encore. En vain je proposai au malade de prendre quelques anti-vénéériens , il se crut parfaitement guéri , & partit pour la province d'où il n'est revenu qu'un an après. Il étoit convenu qu'il continueroit l'usage des bougies ; mais il n'en a rien fait, aussi l'écoulement a-t-il toujours continué , quoique la fistule fût parfaitement cicatrisée. A son retour, j'ai repris son traitement, j'y ai ajouté quelques pillules fondantes, telles que je les ai décrites, n^o. 2, quelques pintes de petit-lait, l'eau de graine de lin, & le malade est entièrement rétabli. M. Dehorne & M. Sabatier qui ont suivi ce malade certifieront la vérité de cette observation.

XII I^e. O B S E R V A T I O N.

Un malade , âgé de trente ans , d'un tempérament sanguin , d'une constitution forte & robuste , me fit demander au mois de janvier 1787 , afin de s'éclaircir sur l'état inquiétant dans lequel il se trouvoit. Il n'avoit jamais éprouvé , me dit-il , la plus légère atteinte de virus vénérien ; mais livré dès sa tendre jeunesse à des exercices violens , & étant obligé ensuite par état , de monter très-fréquemment à cheval , il s'étoit apperçu , il y avoit trois ans , que le jet de ses urines diminuoit beaucoup , ce qui n'avoit pas fixé son attention , tant qu'elles ne furent pas arrêtées. Vers le mois de mars de l'année précédente il lui

survint , tout-à-coup, une rétention, & quelque envie qu'il eût de se débarasser de ses urines, il ne peut y parvenir depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir , époque à laquelle la vessie se vuida avec assez de difficulté. Depuis ce tems toutes les fois qu'il faisoit usage d'alimens ou de boissons échauffantes , qu'il travailloit ou restoit assis plus long-tems que de coutume , il lui survenoit des dysuries assez fortes , l'urine se bifurquoit , & souvent le malade ne les rendoit que goutte à goutte , quoique sans douleur. Il étoit dans cet état le jour que je le vis pour la premiere fois. M. Maison , docteur en médecine & son ami, qui a suivi ce traitement avec la plus grande exactitude , lui avoit conseillé de s'adresser à moi. Après avoir conféré avec le malade & le médecin sur

sa situation, j'introduisis une bougie très-fine, qui fut arrêtée vers le bulbe de l'uretère, dans cette partie du canal qu'on appelle membraneuse. Je la poussai néanmoins doucement & à plusieurs reprises, & enfin elle arriva dans la vessie. Son effet fut on ne peut pas plus prompt, car il la garda six minutes ou environ, & en la retirant l'urine coula avec assez de liberté. Nous conclûmes delà que la maladie n'étoit qu'un rétrécissement, & il fut convenu qu'il feroit usage des bougies jusqu'à ce que sa guérison fut entièrement terminée. Il s'en est servi pendant un mois ou cinq semaines en passant par gradation des plus fines à celles qui l'étoient moins & ainsi de suite jusqu'aux plus grosses. Il lui est arrivé deux ou trois fois pendant le cours du traitement de voir ve-

nir quelques gouttes de sang, & sur la fin les bougies étoient recouvertes de matieres purulentes. Aujourd'hui encore le malade urine plus facilement qu'il ne l'ait jamais fait, & il se croit avec juste raison à l'abri de toute espcce de rechûte.

X I V e . O B S E R V A T I O N .

Un commis marchand de fer, âgé de 27 ans, eut une gonorrhée dans le mois de juin 1785 de laquelle il n'éprouvoit que très-peu de douleurs. Un de ses amis expert, disoit-il, dans le traitement de ces especes de maux, lui promit de l'en délivrer. Le jeune homme se laissa séduire & suivit la marche qu'on lui avoit indiquée. Dès le commencement il s'injecta avec un demi-gros

d'elun dissous dans un verre d'eau. Sa boisson ordinaire étoit de l'eau nitrée. Nous observerons que les injections le faisoient plus souffrir que sa maladie elle-même , qui dans le principe étoit simple. Mais cette manœuvre la rendit telle que l'écoulement étant diminué dans l'espace de douze jours , il s'attendoit à voir disparoître les autres symptômes , parce qu'il observoit assez bien le régime. Tous les matins , il buvoit un verre de vin blanc , dans lequel on délayoit un plein dé à coudre de poudre à canon. Le 14^e. jour il fut pris d'une difficulté d'uriner qui augmenta rapidement , & il crut qu'il étoit prudent de discontinuer le vin & la poudre. Trois jours après les urines se supprimèrent. Ce malade en proie à tant de maux , manda un chirurgien , auquel il exposa sa situation. Il fut

saigné sur le champ, on réitéra la saignée à six heures du soir & on en fit une troisième vers les onze heures. On lui prescrivit les bains, les fomentations émolientes, les lavemens ; mais tous ces remèdes ne produisirent aucun effet. Le malade souffroit cruellement & demandoit à être sondé. On fut chercher le chirurgien à trois heures du matin, lequel répondit qu'il feroit cette opération le lendemain dans la matinée. Quelqu'un conseilla au malade de me mander, j'étois son voisin, je me rendis à l'instant chez lui. Je le trouvai avec une fièvre violente, le bas ventre étoit dur & douloureux, la vessie étoit bombée & formoit une saillie sous les muscles de l'abdomen, ses sueurs exaltoient une odeur d'urine très-forte. Je lui proposai de se laisser sonder, il y consentit sur le champ.

En examinant ce malade j'apperçus sur la partie antérieure du scrotum une petite tumeur dont je ne pus d'abord distinguer le caractere. Le reste de l'uretre étoit dur & tendu. Je pris une bougie d'une moyenne grosseur, j'essayai de l'introduire, mais elle fut bientôt arrêtée dans l'endroit dont je viens de parler. Cependant je ne quittai point prise, je la tournai dans tous les sens, en la poussant avec beaucoup de précaution, & je ne tardai pas à m'appercevoir que l'orifice de l'uretre étoit inondé de matieres purulentes teintes de sang. Je retirai aussitôt la bougie, & il sortit à l'instant même une très-grande quantité d'urine glaireuse mêlée de sang & de pus, qui coulerent pendant un quart d'heure. Le malade se trouva très-soulagé, il me pria de continuer à le voir, & au moyen

de l'application de mes bougies, il fut entièrement rétabli dans l'espace de deux mois.

XVe. O B S E R V A T I O N.

Au mois de mai 1788, un élève en chirurgie eut une gonorrhée virulente externe des plus compliquées. Cette affection qui a été nommée par plusieurs auteurs gonorrhée batarde, est regardée par d'autres, comme de très-peu de conséquence. Il avoit tenté inutilement pour s'en débarrasser tous les remèdes imaginables, ce qui n'empêcha pas qu'il ne survint un phimosis accompagné d'accidens très-graves. Il vint me consulter sur son état. Je lui conseillai la saignée, les bains locaux & une décoction de

fleur de sureau en injection , entre le gland & le prépuce. Les accidens ne se dissipoiént que très-lentement, ce qui le détermina à s'adresser à un homme de l'art très-renommé pour ces maladies , qui la palia dans l'espace d'un mois. Je dis qu'il la palia , car sept à huit jours après , sans qu'il se fût exposé de rechef, il lui survint un écoulement par le canal de l'uretre qui ne causoit aucune espece de douleur , mais qui étoit très-abondant. La même personne entreprit encore de le guérir, & le malade vit diminuer son écoulement à-peu-près de moitié dans les deux premiers mois. Les remedes dont il fit usage pendant le troisieme, étoient des pillules de thérébentine cuite qu'il prenoit à la dose de quatre, soir & matin, & des injections d'extrait de saturne qu'il

faisoit trois fois par jour. Voyant que sa maladie ne finissoit pas, il eut encore recours à moi ; je lui proposai de le sonder pour m'assurer de la véritable cause de son écoulement, & ne trouvant point d'obstacle dans le canal, je me crus fondé à penser qu'il étoit l'effet de quelque ulcere à la fausse naviculaire. Je lui donnai quinze bougies. Pendant leur usage, l'écoulement augmenta considérablement, mais ensuite ayant diminué peu-à-peu il fut entièrement tari en 24 jours.

X V Ie. O B S E R V A T I O N.

M. Godin, qui tient l'hôtel de Rheims, rue de la Verrerie, me pria de passer chez lui, en 1786, pour voir un marchand qui avoit

une strangurie des plus fortes & une douleur aigue vers le fondement. Ce malheureux voyageoit journellement, malgré l'état dans lequel il se trouvoit, & il étoit dans l'habitude de se soulager de sa difficulté d'uriner avec des bougies qu'il avoit achetées chez un de mes confreres, dont il portoit toujours une certaine quantité avec lui. Ayant examiné le malade, j'apperçus une tumeur assez considérable qui me parut être un dépôt au périnée. J'introduisis mon doigt dans l'anus, afin de m'assurer de l'état de la prostate, parce que les symptômes de ce dépôt me faisoient présumer que cette glande y avoit quelque part. Le malade depuis une dernière gonorrhée qui fut traitée à Rouen, avoit toujours senti une gêne & une pesanteur au fondement. En effet cette glande étoit gonflée & plus

dure qu'à l'ordinaire. Je le préviens de tous les accidens qui pouvoient lui arriver, & je lui dis qu'il étoit absolument nécessaire que ce dépôt fût ouvert. Comme le cas n'étoit pas urgent, je fis appliquer sur la tumeur un cataplasme maturatif qui la ramolit dans deux jours. Je le déterminai à y laisser pratiquer une légère incision, ce dont je ne vins pas à bout sans peine. Cependant lui ayant fait entrevoir les dangers qu'il couroit de ce retard, il le permit. Lorsque le dépôt fut ouvert, il donna une assez grande quantité de pus sanguinolent. Les urines parurent sortir avec plus d'aisance, & le troisieme jour je crus que le malade étoit à l'abri de toute espece de fistule, quoiqu'au parant je l'eusse prévenu du contraire; mais ce fut en vain que je me glorifiois, je m'étois trompé. Le

malade avoit une aversion singuliere pour les lavemens. Depuis quatre jours il n'avoit été à la garderobe. Pressé par ce besoin & étant obligé de le satisfaire, il s'apperçut qu'il passoit de l'urine par la plaie, ce qui augmentoit de plus en plus chaque fois qu'il urinoit. Je lui dis que, puisqu'il étoit accoutumé aux bougies, il étoit absolument nécessaire qu'il fit usage des miennes, s'il vouloit guérir. Pendant que je m'occupois de ce traitement, je ne lui parlai point de remedes généraux. La fistule fut fermée & trois obstacles placés dans l'uretre furent entièrement fondus dans deux mois. Le premier qui étoit situé un peu au-dessous de la fosse naviculaire étoit sensible au toucher, l'autre étoit placé deux travers de doigt plus bas & le troisieme paroissoit occuper la prostate. Vers

la fin du traitement, je fis dix à douze petites frictions sur le dernier obstacle. Le malade se sentant tout-à-fait rétabli, ne voulut point faire d'autres remèdes, quoique je les lui aie proposés. Il partit trois mois après, dans l'état de la plus parfaite santé ; je ne l'ai pas revu depuis ce tems.

XVIIe. O B S E R V A T I O N.

Je fus consulté le 15 août 1780, par un chevalier de S. Louis, qui avoit contracté dix-huit mois auparavant une gonorrhée des plus malignes. Il en avoit été traité très-scrupuleusement par un très-habile praticien pendant près de six mois. l'écoulement n'avoit diminué que très-peu & les douleurs étoient encore très-

aigues. Il imagina qu'il avoit été mal dirigé & s'adressa à une autre personne de l'art qui lui administra les grands remedes & lui donna constamment ses soins pendant trois mois & demi. L'écoulement & les autres symptômes ne diminuoient point, on mit le malade à l'usage des bougies qu'on l'assura avoir été faites à la maniere de Daran ; mais soit que ce fut la faute du remede ou bien celle du malade, il ne s'en trouva pas mieux. Ennuyé de cet état, il s'adressa à un troisieme qui lui promit le succès le plus complet. Ce dernier lui fit prendre 132 pilules, qui déterminerent une salivation des plus abondantes & la perte d'une partie de ses dents. De plus il tomba dans un marasme auquel il manqua de succomber. Son mal étoit toujours le même. Ce dernier lui dit que

cet écoulement, qui étoit toujours très-abondant, ne venoit que de la foiblesse des vaisseaux excréteurs & & qu'il n'en verroit la fin que lorsque son embonpoint seroit revenu. Il lui recommanda seulement de s'injecter plusieurs fois par jour avec du vin & du sucre, ce qu'il fit encore sans succès. Voyant que rien ne réussissoit, il prit le parti d'abandonner toute sorte de remedes & il attendoit que la gonorrhée mourut de vieillesse, car ce sont-là les termes dont il se servit, en me faisant l'histoire de sa maladie. Six mois après l'écoulement persistoit encore. Depuis quelque tems les urines ne sortoient que difficilement, par un jet inégal & interrompu. L'érection & l'éjaculation devinrent très-difficiles & douloureuses. Telle étoit sa situation, lorsqu'on vint me trouver. Sa maladie

ladie avoit duré 18 mois ou environ. Je lui promis une guérison prompte & permanente. L'ayant fait uriner je vis la difficulté qu'il éprouvoit. Je lui introduisis une bougie très-fine qui fut arrêtée sous l'arcade du pubis ; il me fut impossible d'aller plus avant ce jour-là ; mais malgré le point d'arrêt que je n'avois pu franchir, lorsque je retirai cette première bougie, le malade pissa un peu plus librement. Le lendemain il revint chez moi, (car c'est dans ma maison que tout cela s'est passé, & il s'y rendoit chaque après midi.) Je n'ai dépassé l'obstacle que le troisième jour. Il n'avoit point d'autre affection à l'uretère. La supuration devint plus abondante & les urines sortoient chaque jour plus librement. En trois semaines, il urina à plein canal. A cette époque l'écoulement avoit

beaucoup diminué. Huit jours après le linge n'étoit plus taché, je le mis à l'usage de mes bougies blanches, qui consolidèrent l'ulcere de l'uretre. Il fut radicalement guéri en sept semaines. Il a pris pour tisanne, pendant le cours du traitement, deux pintes d'eau gommée tous les jours, & à la fin deux médecines ordinaires.

XVIII^e. O B S E R V A T I O N.

En 1781, je me transportai rue de la Vannerie, No. I., pour voir une ouvriere en linge qui depuis deux jours n'avoit point rendu une seule goutte d'urine. Elle étoit cruellement tourmentée

par tous les accidens qui accompagnent ordinairement les rétentions. M. Sardalion , chirurgien , avoit été d'abord appelé & voyant cette difficulté d'uriner invincible, il me fit demander. Ce ne fut pas sans peine que la malade nous avoua la véritable cause de ses souffrances. Elle nous dit qu'elle avoit éprouvée 3 ans auparavant un mal dont elle ignoroit le caractere ; mais par l'exposition qu'elle nous fit , nous le reconnûmes parfaitement. Elle avoit senti dans ce tems - là de fortes cuissons en rendant ses urines , & quelques jours après ; elle avoit eu des fleurs blanches contre son ordinaire , & elle en étoit encore atteinte avec la même abondance quoiqu'elle eût été traitée. Avant cette premiere incommodité elle étoit grasse & vermeille , & n'avoit jamais éprouvée aucune maladie.

Depuis cette maladie elle rendoit peu d'urines à la fois, quoiqu'elle en eût le plus souvent très-grande envie. Elle ne s'étoit jamais plus exposée depuis ce temps à contracter cette maladie. La personne qui lui donna ses soins avoit trouvé, nous dit-elle, un chancre considérable dans la vulve, qui avoit disparu pendant les remèdes. Comme le tems étoit urgent, je la déterminai à se laisser visiter. Nous apperçûmes une cicatrice informe oblitérant en partie le meat urinaire, qui étoit extraordinairement gonflé & enflammé. Ce n'étoit pas le seul obstacle qui s'opposa à la sortie des urines, car en voulant la sonder, l'algalie destiné aux femmes ne put jamais parvenir jusques dans la vessie, quelque précaution que je prisse. Alors je lui substituai une bougie très-mince, qui à force de patience y arriva ;

je la retirai & la vessie se vuïda. Je représentai à la malade le danger de sa situation, & elle consentit à suivre la marche que je lui prescrirois. Je fus d'abord embarrassé pour fixer les bougies pendant l'usage qu'elle devoit en faire. J'imaginai pour cela un bandage en T, assujetti avec des rubans, qui réussit très-bien. La malade ne pouvoit garder les bougies que, lorsqu'elle étoit couchée (1). Quand le cours des urines fut entièrement rétabli, je lui administrai les frictions, & elle fut délivrée de tous ses maux en deux mois. Son embonpoint & ses couleurs revinrent. Elle s'est établie marchande lingere. J'ai eu occasion de la voir plusieurs fois depuis, & elle m'a assuré n'avoir plus rien senti de cette maladie.

(1) Les bougies étoient un peu plus grosses & plus courtés qu'elles le sont ordinairement. e/

X I X^e. O B S E R V A T I O N.

Au mois de novembre 1788 , je donnai mes soins , sous les yeux de M. de Laporte , médecin de la société royale , à un malade atteint d'une gonorrhée virulente dont les symptômes étoient portés au plus haut degré de malignité. La personne qui fait le sujet de cette observation étoit d'un bon tempérament & âgée de 38 ou 40 ans. Elle étoit traitée depuis trois mois, suivant la méthode ordinaire & les remèdes n'avoient point diminués les accidens, car la douleur en urinant étoit très-vive , l'érection douloureuse & l'écoulement très-abondant. Les saignées , les antiphlogestiques, les

cataplasmes , les injections émo-
 lientes avoient échoué contre ces
 symptômes. M. de Laporte ayant
 jugé qu'il existoit dans l'uretre un
 ou plusieurs ulceres , ordonna au
 malade de faire usage de mes bou-
 gies, dont il connoissoit la propriété.
 Lorsque je lui passai la premiere ,
 je sentis un léger obstacle à la fosse
 naviculaire , & étant parvenu au
 bulbe de l'uretre , j'y trouvai une
 autre résistance bien plus forte que
 je franchis également. La bougie
 resta introduite deux heures & de-
 mie & détermina une supuration
 plus abondante. On appercevoit la
 trace des ulceres sur la bougie en
 la retirant. Le malade a été guéri
 au bout de vingt jours. M. de La-
 porte se chargea du traitement gé-
 néral , & il a été témoin de toutes
 les circonstances qui ont accompa-
 gné cette guérison.

X Xe. O B S E R V A T I O N.

Le 10 mars 1783 , le nommé * * * , coëffeur, âgé de 26 ans, me consulta relativement à quelque soupçon de maladie vénérienne ; il avoit eu deux gonorrhées. La première dura à-peu-près dix mois ; elle ne fut tarie que par le moyen des injections d'extrait de saturne & une mixture de beaume de copahu , d'eau de menthe & d'esprit de sel dulcifié. L'année suivante, il gagna une seconde gonorrhée dont les accidens furent très-douloureux ; elle fut guérie de la même manière que la précédente dans l'espace de trois mois. Mais bientôt il n'urina plus qu'avec difficulté, & il lui survint entre le gland & le

prépuce des inflammations qui duroient plus ou moins & auxquelles succédoient de petits chancres qui produisoient un petit suintement verdâtre assez abondant. Le malade s'en délivroit aisément par des lotions faites avec une demie once d'extrait de saturne & deux ou trois onces d'eau commune. Pendant le tems que ce suintement avoit lieu, la difficulté d'uriner diminuoit, & elle augmentoit au contraire, lorsque l'écoulement étoit arrêté. La personne qui fait le sujet de cette observation étoit très délicate & sa santé étoit très-chancelante depuis ces accidens. Le calme apparent dans lequel il s'étoit trouvé depuis quelque tems, fit qu'il se maria en 1782, se croyant bien guéri. Pendant 2 ans il ne revit son suintement qu'une seule fois & son remede habituel le dissipa promptement ; mais la difficulté

d'uriner augmentoit ; inquiet sur son état, il vint me consulter. Je le soupçonnai atteint de virus vénérien ; je lui proposai de passer par les remèdes & de faire usage de mes bougies pour détruire l'obstacle du canal, il s'y refusa & je ne le vis plus pendant long-temps. En 1784 il fut atteint d'un rhume violent, il fit appeller un chirurgien qui lui administra infructueusement tous les remèdes usités en ce cas ; comme sa situation ne s'amélioroit nullement du côté des urines, il vint me retrouver. Il avoit une toux sèche & continuelle qui me fit craindre une phtysie pulmonaire. La fièvre, les frissons, les sueurs se manifestoient chaque soir. Je lui proposai pour la seconde fois l'usage de mes bougies & les autres remèdes que je croyois propres à le guérir. J'établis par ce moyen une supuration abondante dans le

canal. Quinze jours s'étoient à peine écoulés que les symptômes de la pthysie commençoient à disparoître & après deux mois & demi de persévérance, il fut entièrement délivré de sa maladie. Il a repris de l'embonpoint & il jouit maintenant de la meilleure santé. M. Chansereu, médecin, a vu un autre malade à-peu-près dans le même cas, guéri par le même moyen.

X X Ie. O B S E R V A T I O N.

Un chaudronnier, rue des cinq Diamans, âgé de 55 ans, étoit atteint depuis plusieurs années d'une difficulté d'uriner, occasionnée par des graviers & des obstacles de l'urètre auxquels ces derniers avoient donné lieu. Il s'en arrêtoit de tems

en tems dans le canal qui y déterminoient de l'irritation & des phlogoses. Leur sortie étoit toujours accompagnée de douleurs très-vives, d'un écoulement à-peu-près semblable à celui d'une gonorrhée. Le malade m'ayant assuré qu'il n'avoit jamais eu de mal vénérien, je présentai que cet écoulement provenoit de la déchirure de la membrane interne du canal produite par les aspérités des graviers qui parcouroient l'uretère. Cet écoulement se dissipoit en peu de tems & ne reparoissoit que lorsque le malade rendoit de nouveaux graviers. Les inflammations qui étoient survenues à diverses reprises avoient déterminé un rétrécissement qui retenoit ces graviers, lesquels n'étoient expulsés que par des efforts considérables qui faisoient éprouver au malade des douleurs très-

vives. Lorsque les graviers étoient sortis, le malade n'urinoit plus que difficilement ce qui donnoit lieu à une strangurie habituelle qui augmentoit encore pour peu qu'il s'écartât de son régime ordinaire. Un de ses amis l'engagea à faire usage de mes bougies & il vint me trouver le 28 août 1785 ; je tentai d'en introduire une très-fine ; mais cela fut impossible. Je n'y parvins qu'au bout de deux jours. Il en a continué l'usage , & trois mois après le rétrécissement que j'avois trouvé au bulbe de l'uretre étoit effacé au point qu'il urinoit mieux qu'il n'eut jamais fait & qu'il rendoit facilement des graviers de la grosseur d'une lentille, sans éprouver la moindre souffrance & sans qu'aucun des anciens accidens se renouvellât.

XXI^e. O B S E R V A T I O N.

Au mois de mai 1787 , un procureur au parlement vint me consulter sur une gonorrhée qu'il avoit depuis huit ans. Cet écoulement ne s'étoit jamais arrêté & le malade n'avoit communiqué aucun mal aux femmes avec lesquelles il avoit vécu ; il étoit à la veille de s'établir , & comme il avoit employé infructueusement toutes sortes de remedes pour tarir cette gonorrhée qui n'avoit point altéré sa santé robuste , il me pria de l'examiner & de lui dire , si je pensois qu'il fût possible de l'en délivrer. Je lui proposai mes bougies dont il fit usage. Vingt-une suffirent pour compléter son traitement qui ne dura qu'un mois.

XXIII^e. O B S E R V A T I O N.

Un capitaine de cavalerie gagna une gonorrhée dans le courant de 1785. A cette maladie se joignit, environ deux ans après, une difficulté d'uriner qui étoit à la vérité avec peu de douleur ; mais de laquelle il craignoit les suites. Étant un jour chez la personne qui fait le sujet de la 11^e. observation ; il me pria de lui donner mes soins & je l'examinai le même jour. En le sondant je sentis de la résistance aux environs de la fosse naviculaire, le reste du canal me parut être dans son état naturel. Je me bornai alors à lui introduire des quarts de bougie, dont j'avois soin d'augmenter la grosseur insensiblement, jusqu'à ce que cet obstacle parut dé-

truit , ce qui se fit en quinze jours par une supuration assez copieuse. Le malade montoit régulièrement à cheval sans quitter les bougies. Sur la fin de son traitement , il fut obligé de partir pour Londres ; il le continua pendant la route , & il se trouva guéri huit à dix jours après son arrivée. Il séjourna quatre mois dans cette capitale , & lorsqu'il fut revenu en France , je le visitai très-exactement , & je ne vis aucune trace de ses anciens accidens. Trois mois s'étoient à peine écoulés qu'il reprit une seconde gonorrhée , il me fit appeller sans perdre de tems & me dit qu'il falloit qu'il en fût délivré dans quinze jours au plus tard. Je lui proposai de recourir au même remede qui l'avoit guéri la premiere fois avant que l'inflammation eut fait des progrès. Dans l'espace de quinze jours , il en a été

entièrement débarrassé. Il introduisoit une bougie, soir & matin, & il partit pour Moulin, où étoit son régiment. Un mois après il m'écrivit qu'il n'étoit plus question de rien. Ceci s'est passé en 1788. Je l'ai revu très-souvent depuis, & toujours en bonne santé.

XXIVe. O B S E R V A T I O N.

Une personne de distinction eut, il y a 20 ou 22 ans, une gonorrhée qui avoit résisté à toutes sortes de remèdes, jusqu'au 10 octobre 1788 que j'entrepris de la guérir. Alors le malade étoit âgé de soixante-dix ans ; il étoit fort & robuste. Il avoit une difficulté d'uriner depuis 12 ans, qui étoit venue au point qu'il

ne pouvoit rendre ses urines en moins d'un quart d'heure, & encore ne sortoient-elles que par un très-petit filet qui se bifurquoit assez ordinairement. Dans d'autres circonstances, elles tomboient perpendiculairement, quelquefois leur émission se faisoit en maniere d'arrosoir. Il arrivoit aussi qu'elles alloient de côté, comme si elles fussent venues par une ouverture latérale. A tous ces accidens se joignoit des vives douleurs, lorsqu'il les gardoit trop long-tems. L'écoulement, qui étoit d'un jaune vert, ne discontinuoit jamais. L'hiver dernier, il fut pris d'une dissenterie qu'on traita méthodiquement en province, après laquelle il lui étoit resté des coliques qui revenoient toutes les fois qu'il se présentoit à la garderobe & qui ne cessoient que lorsqu'il avoit rendu des matieres noirâtres, des

glaires souvent sanguinolentes. Le médecin qui voyoit ce malade, après de mûres réflexions, lui dit, qu'il craignoit que l'état des voies urinaires n'influât sur celui des visceres du bas ventre, & comme le malade venoit à Paris, il lui conseilla de s'en éclaircir. Il me fut adressé par un de mes malades, & l'ayant sondé avec beaucoup de difficulté, je trouvai deux obstacles dans le canal. Le premier n'étoit que l'effet des bords calleux d'un ulcere situé sous l'arcade du pubis & le second avoit son siège vers l'endroit qu'occupent les glandes de couper. Il me parut être un rétrécissement causé par ces glandes engorgées. Ce malade n'avoit jamais été sondé, aussi eus-je beaucoup de peine à introduire les bougies toutes fines qu'elles étoient. Je l'ai accoutumé peu-à-peu à leur usage, quoi-

que cela lui parût très-pénible dans le commencement. Il gardoit d'abord les bougies blanches, pendant cinq à six minutes. Au bout de quelques jours, je leur substituai les noires qu'il finit par garder quatre heures sans interruption, & enfin il ne les quittoit plus la nuit, ce qui ne l'empêchoit pas de dormir. La supuration devint abondante, les obstacles s'effacèrent, les coliques & les déjections diminuèrent & un mois après il urinoit à plein canal, & l'écoulement étoit entièrement tari. Il n'a pris pendant l'usage de mes bougies qu'une pinte de petit lait, matin & soir, & une légère teinture de boule de Molskim; & dans deux mois ou environ, il a été entièrement guéri.

XXVe. O B S E R V A T I O N.

Le 19 février 1787, je fus appelé à dix heures du soir, rue Saint-Denis, pour y voir un tailleur, âgé de 56 ans, d'un tempérament sanguin & d'une complexion assez robuste. Il me dit, que l'origine de sa maladie venoit, à ce qu'il croyoit, de plusieurs gonorrhées qu'il avoit eu dans sa jeunesse, & que depuis environ dix-huit ans, il avoit eu de la difficulté pour uriner, & de tems en tems des rétentions totales d'urine, pour lesquelles il avoit fait usage de différentes sortes de bougies. Lorsque je le vis pour la première fois, il n'avoit rendu, depuis deux jours, que très-peu d'urine qui n'étoit sortie que goutte à goutte avec des

douleurs les plus vives. Il avoit le scrotum d'un volume prodigieux & tout infiltré d'urine ; le médecin & le chirurgien qui le voyoient , lui avoient fait espérer que cette tumeur se résoudroit facilement & pour cela on lui avoit fait deux saignées & recommandé le repos & l'application exacte des cataplasmes faits avec des quatres farines résolutives & l'eau de surau. Ce malheureux souffrant de plus en plus par l'augmentation de la tumeur me fit venir , je le trouvai dans l'état le plus dangereux ; la fièvre étoit très-forte, le visage enflammé ; il éprouvoit une difficulté de respirer & une toux seche presque continuelle , & avoit des envies de vomir, le ventre étoit dur & tendu avec une douleur sourde, quelquefois plus sensible dans cette region, qui se propageoit vers les reins. En considé-

rant son état , je pris le parti de le sonder ; mais ce fut en vain , je fis baigner le malade & je ne fus pas plus heureux ; j'avertis les parens du danger qui le menaçoit , à l'instant même , je fis appeller le médecin & le chirurgien ordinaires qui refuserent de venir. En réitérant l'invitation , le chirurgien répondit qu'il ne s'en mêloit plus. Considérant que le tems que j'aurois employé en suppliques auroit tourné au désavantage du malade. Je fis mander M. Petit-Radel , médecin de la faculté , nous convînmes à l'instant de l'opération & je la fis en sa présence. J'ouvris le scrotum par une incision qui commençoit aux deux tiers de la tumeur & qui se propageoit un peu obliquement en descendant de droit à gauche ; elle pouvoit avoir à peu-près quatre pouces de longueur. Il sortit par cette incision quantité

de pus & d'urine très-puante. Je pansois la plaie avec du charpi sec & le même cataplasme soutenu par un suspensoir fait exprès ; le lendemain nous nous rendîmes chez lui, nous trouvâmes les linges très-mouillés & le lit traversé d'urine ; en levant l'appareil, nous apperçûmes une escare gangreneuse détachée & le testicule droit revêtu de sa tunique très-sain, ainsi que son cordon. Nous fîmes le même pansement pendant quatre jours, au bout duquel tems je l'ai pansé avec un plumaceau sur lequel je mettois de la thérébentine. Les urines s'écouloient toutes par la plaie, tous les symptômes disparurent ; mais l'uretre avoit absolument perdu son usage. J'essayai d'introduire une de mes bougies blanchés des plus fines, mais ce ne fut qu'au bout de 10 ou 12 jours que j'ai pu parvenir à la vessie.

L'usage

L'usage en fut soutenu & en les augmentant de grosseur de tems en tems , je mis 15 jours après le malade à l'usage des noires & au bout de trois mois la fistule fut parfaitement guérie , l'uretre entièrement débarassé & le malade jouissant d'ailleurs de la plus parfaite santé. M. Petit , médecin , dont les connoissances égalent le mérite , rendra dans tous les tems justice à la vérité.

XXVI^e. O B S E R V A T I O N .

Le 11 mars 1789 , M. Chapon , médecin à Paris , ayant été témoin de quelques cures que je faisois dans cette partie de la chirurgie , me fit appeller auprès d'un avocat qui étoit tourmenté d'une difficulté d'uriner dont il nous dit avoir ressenti les

premieres attaques il y avoit environ 20 ans. Elle lui étoit survenue à la suite d'une gonorrhée qu'il avoit eut quelques mois auparavant. Le malade qui fait le sujet de cette observation , est d'un tempérament phlégmatique, ayant toujours vécu très-sobrement. Dans le récit qu'il nous fit de sa maladie, il nous dit qu'il y a à-peu-prés dix-huit ans qu'il fût traité infructueusement à Versailles l'espace d'une année , par les bougies de feu M. André ; que l'année suivante , il fut retraité avec le même insuccès par celles de Daran qu'il continua fort long-tems. Enfin après quatre années de traitement de ce dernier , il y renonça & eut recours à tous ceux qui lui promettoient guérison , & il usa de toutes les especes de bougies qu'on lui proposa. Il avoit eu en différens tems des rétentions d'urine très-fortes

& auxquelles il avoit manqué de succomber, il eut encore recours à Daran, mais il ne fut pas plus heureux, il prit pour lors le parti de se servir des sondes très-fines du sieur Bernard qui le faisoient passablement pisser en les mettant chaque fois qu'il en avoit envie. Sur le témoignage que M. Chapon lui avoit donné de ma méthode ; il consenti que je lui donnasse mes soins, & je le sondai en sa présence avec une très-fine bougie. J'apperçus un premier obstacle environ un pouce & demi plus bas que la fosse naviculaire. Là étoit une petite dureté assez sensible au toucher. Le second étoit plus considérable, il étoit situé vers le milieu des muscles bulbo-caverneux. J'eus beaucoup plus de peine à le franchir. Ce malade s'étant décidé à suivre mon traitement, je lui ai administré mes remèdes l'espace

de deux mois , & il alloit très-bien , c'est-à-dire , qu'il urinoit à plein canal, mais presque à la veille de la fonte totale des obstacles qu'il avoit dans l'uretre , il lui survint des engorgemens aux glandes inguinales & un chancre sur le gland qui fut bientôt suivi de trois ou quatre autres qui en peu de tems firent beaucoup de progrès ; je vis pour lors la nécessité absolue de passer le malade par les remedes , & je le proposai à M. Chapon qui y consentit. Alors les bains, les frictions lui furent administrées conjointement avec l'application des bougies ; le canal se désobstrua de plus en plus & le malade fut parfaitement guéri de tous ces maux ; mais le traitement dura plus de quatre mois à cause de l'accident qui lui survint. M. Chapon , de qui je réclame la vérité , a été témoin de toutes les circonstances qui ont accompagné la guérison de ce malade.

XXVIIe. O B S E R V A T I O N.

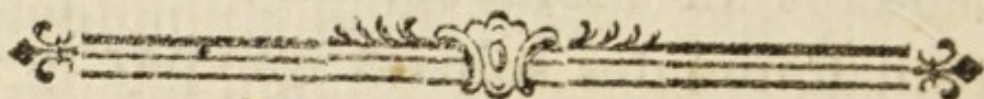
Le 15 février 1786, M. Maison, médecin, me fit appeller, rue Galande, pour voir un compagnon orfevre, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament très-délicat & maladif. Depuis environ deux ans, il avoit trois trous fistuleux par lesquels il rendoit presque continuellement ses urines qui étoient reçues par une éponge qu'il portoit constamment à cet endroit. Ces trous étoient situés, l'un au périnée, un peu sur le côté droit, près des bourses, & les deux autres à trois ou quatre lignes de l'anús ; ces derniers étoient les plus grands, & c'étoit par-là principalement que les urines s'écouloient. Vers cet en-

droit étoit une grosseur très-dure un peu applatie, de laquelle ils paroissent sortir, & en pressant avec le doigt le long du périnée, on sentoit un petit cordon dur qui paroist aboutir à celle des fistules qui étoit près des bources. J'introduisis mon doigt dans l'anús & je sentis la prostate & ses environs durs & grumeleux, c'est-à-dire, que sa skirosité n'étoit pas uniforme; le malade nous dit avoir eu un abcès dans cette partie, qui avoit été précédé par une rétention d'urines; il nous déclara aussi qu'il avoit eu environ trois ans auparavant une gonorrhée qui n'avoit paru s'arrêter qu'à l'époque où le dépôt lui étoit survenu. Ce malade avoit aussi sous la mâchoire inférieure deux cicatrices dont une supuroit encore un peu, ce qui nous fit porter notre attention plus

loin ; & sur les questions que nous lui fîmes , il nous dit qu'à l'âge de 12 ou 14 ans , il lui étoit survenu deux tumeurs au col pour lesquelles pendant au moins six années on lui avoit donné des soins & que par intervalle elles augmentoient & diminuoient ; ce qui nous fit soupçonner qu'il étoit encore atteint de scrophules ; mon intention d'abord ne fut point de m'en charger ; cependant je hasardai de lui donner mes soins , ce que je fis pendant l'espace de quatre mois , au bout de ce tems je n'étois pas plus avancé que les premiers jours , & ayant perdu tout espoir de le guérir , je lui conseillai de se présenter à Bicêtre , je le recommandai à M. Collon & il y fut reçu ; environ deux mois après , nous fîmes le voir & on nous dit qu'il étoit mort.

J'ai eu occasion dans ma pratique

de voir d'autres malades à-peu-près dans le même cas , auxquels j'ai donné presque toujours mes soins infructueusement.



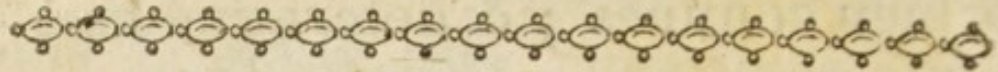
FORMULES DE MÉDICAMENS.

Après avoir rapporté les observations desquelles j'ai déduit toute la théorie de mon ouvrage , j'ai cru qu'il étoit à propos d'indiquer la maniere de faire mes bougies & de décrire ensuite les autres remedes , que je pourrois appeller auxilieres , parce que je m'en sers ordinairement , avant , pendant & après l'usage de mes bougies.

Tous les maîtres de l'art ont senti la nécessité de n'opposer que des remedes simples à des maladies simples

& bien connues ; & déterminé moi-même , par ma propre expérience , & par la lecture réfléchie de ce qu'ils ont écrit, je me suis appliqué à marcher sur leurs traces , autant qu'il m'a été possible. Ces principes dont je ne me suis jamais écarté , m'ont dirigé dans le traitement des gonorrhées & de tous leurs accidens consécutifs. Quelque court que puisse paroître mon formulaire , ce qu'il contient a toujours été suffisant pour remplir mes vues & amener mes malades à une guérison presque toujours radicale (1).

(1) Je n'ai pas cru devoir passer les bornes que je me suis imposées en indiquant à la fin de cette matière médicale les moyens que j'emploie pour combattre le virus vénérien , quand il existe chez les malades ; car je ne cesserai de faire remarquer que , lorsque ce n'est qu'un vice de localité qui se présente , il est inutile & même dangereux de recourir aux anti-vénériens ; mais , lorsque le contraire a lieu , on ne peut détruire complètement la maladie locale sans le secours de



PREMIERES BOUGIES,
FONDANTES ET SUPURATIVES.

Prenez une livre d'huile d'olive ,
dans laquelle vous mettrez bouillir
des feuilles

de morelle ,	} une poignée	
de ciguë ,		de
d'hypericum ,		chaque.

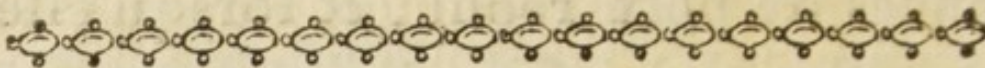
Après l'ébullition on retirera par
expression ces feuilles rissolées, &
on fera fondre dans l'huile , trois

ces derniers & dès-lors on est obligé de les
associer à l'application des bougies comme je
l'ai déjà fait observer. Aussi me suis-je déter-
miné à placer à la fin les dépurans que j'em-
ploie le plus ordinairement contre les mala-
dies vénériennes en général, avec la maniere
de les administrer. Il suffira de choisir parmi
tous les procédés que j'indique qui sont éga-
lement bons, celui qui conviendra le mieux
au malade suivant les circonstances.

onces de poix reoni , & lorsqu'elle sera fondue on y ajoutera

Emplâtre	{	de diabotanium,	}	de cha-		
		de diachilum			cun six	
		gommé ,				onces.
		de ciguë ,				

Cire jaunè , quatre livres , coupée par petits morceaux. Lorsque le tout est fondu , on y ajoute sur la fin de l'ébulation trois onces de thérébentine de Vénise cuite & six onces de pierre-ponce préparées , c'est-à-dire porphirisées & lavées deux ou trois fois. On fait bouillir le tout sur un feu modéré pendant environ une heure. Et lorsque la composition a pris assez de consistance , on la retire du feu , on l'écume & on ajoute sur toute la masse deux onces d'alkali fixe , végétal ou sel de tartre. On remue bien tout ce mélange avec une espatule de bois sans le faire rebouillir.



SECONDES BOUGIES,
DÉTERSIVES ET DESSICCATIVES.

Pz huile di pericum, quatre onces de la premiere composition, demie livre, cire jaune coupée par tranche, trois livres, blanc de baleine, deux onces, blanc de céruse, deux onces, thérébentine de Venise, deux onces. Faites bouillir le tout ensemble pendant une demie heure, & cette derniere composition est faite. La manipulation pour ces secondes bougies est la même que la premiere, & voici les procédés qu'on met en usage :

Il est essentiel d'observer que la matiere qui doit servir à faire les bougies, ne soit ni trop seche ni

trop molle. Si elle étoit trop seche, la bougie se casserait & blesseroit le malade. Si elle étoit trop molle, elle se replieroit sur elle-même & n'entreroit que difficilement. Dans le premier cas, un peu de suif ou un peu d'huile ramolliroit l'onguent, & dans le second l'ébullition suffiroit pour lui donner plus de consistance.

La composition étant parvenue au degré qu'il la faut, on y trempera des morceaux de toile à demi usés, de huit pouces de large sur trente-six de long, & on en coupera des petites bandes en languettes longues de huit pouces ; mais plus ou moins larges, suivant la grosseur qu'on se propose de donner aux bougies que l'on veut faire.

Deux ou trois lignes de largeur produiront les bougies les plus fines; on ira ainsi de ligne en ligne jusqu'à un pouce pour former les plus grosses

ayant toujours égard à l'épaisseur de la toile. On raclera ces bandettes avec le dos d'un couteau, afin de les rendre bien minces & bien lisses ; on les pliera ensuite successivement comme un ourlet & on les roulera sur une table avec une planchette de bois dur, jusqu'à ce qu'elles soient bien unies, de sorte qu'en les passant sous les doigts on ne sente aucune inégalité. Elles doivent être plus minces d'un bout que de l'autre. Il faut aussi que le petit bout soit arrondi de manière qu'en l'appliquant sur la joue, il n'y cause point d'impression désagréable. Lorsque les bougies sont parvenues à ce point, elles sont parfaites. Il n'y a plus qu'à les étendre sur une planche jusqu'à ce qu'elles soient assez seches pour ne pas se coller l'une contre l'autre.

Cette maniere de faire les bougies

est la plus commune & est celle que presque tous les auteurs nous ont décrit. On pourroit cependant lui attribuer quelques inconvéniens & dont on se mettra toujours à couvert en suivant le procédé que je vais décrire & que j'ai adopté de préférence, eu égard aux avantages qu'on a droit d'en attendre.



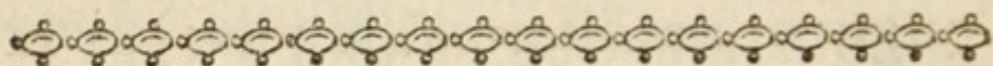
Autre maniere de faire des bougies.

On prend du coton de pareil grain que celui dont se servent les cirier, on en fait de petits faisceaux plus ou moins gros selon la grosseur des bougies qu'on veut faire, longues environ de huit pouces, à ces meches on y ajoute un ou deux brin de fil de lin ordinaire, & on en laisse

passer un bout qui est assujetti par un nœud à l'extrémité la plus grosse de la mèche ; on coupe quelque brin de coton afin de les étager, c'est-à-dire , pour qu'elles soient plus fines d'un bout que de l'autre ; ces mèches préparées ainsi, on les trempe dans la composition, encore chaude. Ensuite on les exprime & on les sépare les unes des autres avant qu'elles soient refroidies, & on les suspend par ce petit bout de fil un moment ; on les roule ensuite un tant soit peu sur le marbre pour les rendre plus égales, on les retrempe une seconde fois légèrement, une par une dans la même composition qu'on a fait réchauffer & lorsqu'elles ont subi cette seconde couche & qu'elles sont refroidies ; on les remet sur le marbre imprégnées d'une très - petite quantité d'huile ; on les roule de nouveau

afin de les unir tout - à fait. La planche ainsi que le marbre doivent être bien lisses & polis. Lorsque la bougie est faite, on coupe les deux extrêmités jusques passé un tant soit peu le coton ; par la raison que l'onguent auroit pu s'étendre par la pression des deux corps qui servent à l'unir, & qu'ensuite n'ayant plus de coton pour le soutenir, il pourroit se détacher. On arrondit le petit bout en la roulant légèrement entre les deux doigts, après on les étend sur une planche pour les faire sécher ; on les couvre de quelques feuilles de papier crainte que la poussiere ne les gâtent, & quelque temps après on les serre dans des boëtes pour s'en servir dans le besoin. Les bougies faites de cette maniere présente plus d'avantage que les autres ; elles sont ordinairement d'une bonne consistance plus so-

lides ; & par conséquent moins sujettes à se casser que celles qu'on fabrique avec de la toile , qui deviennent très-fragiles en raison du tems qu'il y a qu'elles sont faites.



No. I.

*Suc de réglisse gommé pour servir
d'injection dans les gonorrhées.*

Prenez gomme arabique, un gros.

Suc de réglisse noir deux gros.

Eau commune, six onces.

Faites fondre la gomme dans l'eau, ajoutez le suc de réglisse ; laissez bouillir le tout pendant un quart d'heure ; passez la liqueur au travers d'un linge & gardez - la pour l'usage. On doit l'employer tiede autant que faire se pourra.

No. I I.

*Pilules anti-vénériennes fondantes
& purgatives , pour les gonor-
rhées.*

Prenez thérébentine de Vénise une demie once.

Mercure cru & revivifié de cinabre quatre onces.

Rhubarbe en poudre , quatre onces.

Jalap , trois onces.

Scamone d'Alep , trois onces.

Aloès succotrin , deux onces.

Savon médicinal , une demie once.

Faites des pilules avec S. Q. de conserve de rose.

Voici la maniere de les préparer : on délaie la thérébentine dans la moitié d'un jaune d'œuf, on éteint

le mercure dans ce mélange, en le triturant bien dans un mortier de marbre l'espace de cinq ou six heures ; & l'on ajoute les autres drogues. Après les avoir bien mêlées, on leur donne la consistance nécessaire avec l'extrait ci-dessus, & on en forme une masse qu'on divise en pilules de cinq ou six grains. On en fait prendre depuis deux jusqu'à six. Je ne m'en sers ordinairement que sur la fin du traitement des gonorrhées.

No. III.

Pastilles de cinabre, propres aux fumigations pour les gonflemens des testicules, qu'on peut aussi employer contre les gonorrhées des femmes.

Pz stirax en poudre, une once.

Cinabre en poudre, deux gros.

Gomme adragant, un gros.

Faites fondre la gomme dans S. Q. d'eau pour qu'il en résulte un mélange épais dans lequel vous mettez ces deux poudres & vous formerez des petites pastilles du poids de 12 grains, que vous laisserez sécher. Pour s'en servir on en met une ou deux sur un réchaud allumé, & on en dirige la vapeur sur les parties avec un entonnoir de papier ou de carton.

No. I V.

Tisane apéritive contre les gonorrhées & dont on peut faire usage pendant l'application des bougies.

Prenez racine de chien-dent, de guimauve, de fraisier, une poignée de chaque, graine de lin, & orge, une once de chaque, on nétoiera les racines & on les écrasera ou on les coupera par petits morceaux & on

les mettra avec les graines bouillir sur quatre pintes d'eau, au bout d'un quart d'heure on versera cette décoction bouillante dans une térine où l'on aura mis une once de réglise concassé , & après l'avoir tiré à clair on y ajoutera deux gros de sel de nitre purifié ; si les malades veulent ils pourront y ajouter pour la rendre plus agréable une cueillerée à café sur chaque verre, du syrop d'orgeat ou de limon.

No. V.

Poudres purgatives , dont on peut user lorsque les malades ont de la difficulté à prendre des pilules.

Prenez jalap en poudre demi gros, crème de tartre & sucre, autant de chaque, mettez-les dans un mortier, mêlez-les ensemble avec un jaune

d'œuf; ajoutez-y par degré un verre ordinaire d'eau, & cette poudre ainsi préparée purge sans tranchée; on augmente ou on diminue la dose de jalap, selon que le malade est plus ou moins difficile à purger.

No. V I.

Fomentation applicable dans le commencement des engorgemens des testicules.

Prenez une poignée de Rhue, faites-la bouillir dans une demie bouteille d'eau, après l'avoir exprimée, ajoutez-y une once d'eau de vie camphrée ordinaire, trempez-y des compresses qu'on applique à froid sur la partie.

On peut aussi, pour le même cas, se servir de même de la dissolution alcaline suivante, & lorsque l'engor-

gement persiste ou qu'il augmente ,
on fera usage du cataplasme, No. 8.

No. V I I.

*Dissolution alkaline pour fondre les
tumeurs lymphatiques , & qu'on
peut employer en injection contre
les gonorrhées opiniâtres des
femmes.*

Prenez deux gros d'alkali votalil
concret , on le fait fondre dans une
pinte d'eau à froid , on le remue &
lorsqu'il est fondu , on y trempe des
compresses pour être appliquées sur
les duretés du canal , & , lorsqu'on
s'en sert en injection , s'il arrivoit
qu'elle irrite trop la partie injectée,
on l'affoiblira en l'étendant dans
une plus grande quantité d'eau ; on
peut de même en augmenter l'acti-
vité en y ajoutant un gros de plus
d'alkali.

No. VIII.

No. V I I I.

*Cataplasme émolient & résolutif
pour appliquer sur les testi-
cules tuméfiés par suite des go-
norrhées tombées dans les bourses.*

Prenez mie de pain, huit onces, des quatres farines résolatives, une once de chaque & suffisante quantité de décoction de racine de guimauve ; mettez le tout ensemble pour en former un cataplasme qu'on fait ensuite épaisir par l'ébullition, en ayant toujours soin de le remuer. On l'applique tiede, soir & matin, sur la partie tuméfiée. Lorsque le dégorgement est à moitié diminué, au lieu de décoction de guimauve, j'emploie une demie once d'extrait de saturne étendue dans une demie

bouteille d'eau , pour servir de
vehicule au cataplasme.

No. I X.

*Trochisque de minium pour les fis-
tules urinaires.*

Prenez minium un gros, sublimé
corrosif, demi gros, mie de pain,
demi-once, formez en une petite
masse avec suffisante quantité de
dissolution de gomme arabique; on
la divise en petits trochisques en for-
me de grains d'avoine plus ou moins
gros & quelquefois plus alongés, sui-
vant les indications qu'on a à rem-
plir.

Ces trochisques ne doivent être
employés que, lorsque les callosités
des fistules sont difficiles à se fondre,
ce qui peut empêcher la réunion des
orifices fistuleux.

No. X.

*Nouveau remede de M. Périlhe,
contre les maladies vénériennes ;
extrait de son ouvrage , page 17
& suivantes.*

« Prenez feuilles de melisse (ou
quelqu'autre substance aromati-
que agréable à une dose propor-
tionnée), quatre onces.

Follicules de séné (ou quelqu'autre
purgatif,) demi - once.

Eau commune, une livre.

Faites infuser à une douce chaleur
dans un vaisseau fermé pendant une
heure, passez, &c.

Prenez infusion ci-dessus, onze
onces ; faites-y fondre sucre blanc,
quatre onces, mettez ce demi syrop
dans une bouteille de chopine,
& ajoutez alkali volatil concret

dépouillé de tout empyreume, un gros ou un gros & demi. On partage selon les circonstances cette dose en quatre parties ou davantage, pour en faire prendre une soir & matin ; on continue ainsi huit jours de suite, après lesquels on en interrompt l'usage pendant cinq à six jours pour le reprendre après. »

L'auteur recommande aussi pendant le cours du traitement une infusion de melisse à prendre pour tisane ordinaire ; il indique aussi différentes manières d'administrer ce remède & tout aussi simples que la première ; d'ailleurs on peut sans inconvénient varier ces méthodes ; je l'ai fait prendre avec succès dans de l'eau commune avec du sucre ou du miel de Narbonne & à la même dose que l'auteur le prescrit. Ce remède exige aussi quelques préparations pour les malades. Elles sont à-peu-près les mêmes que pour ceux

qui se soumettent aux frictions. Telles que les bains, quelques médecines qu'on fait prendre trois ou quatre fois dans le cours du traitement & sur-tout pendant les poses qu'on est obligé quelquefois de faire.

Il est aussi un régime à faire observer qui ne contribue pas peu à son effet. Au reste on peut voir dans l'ouvrage de M. Périlhe, qui en est l'inventeur, la manière plus détaillée de l'administrer & les précautions qu'il y a à observer avant, pendant & après son usage. Voyez page 17 & suivantes de son ouvrage déjà cité. J'ai vu ce remède triompher, là où toutes les préparations mercurielles avoient échoué & particulièrement contre les gonorrhées rebelles & habituelles, sur-tout chez les malades dont le tempérament est flégmatisé & dont la fibre est naturellement lâche.

Eau végéto-mercurielle de PRESSAVIN, spécifique indiqué dans son ouvrage contre les maladies vénériennes , page 371 & suivantes.

» Prenez mercure revifié du cinabre une livre , faites-le dissoudre à un feu doux dans une livre & quatre onces d'esprit de nitre ; faites ensuite une forte lessive d'alkali de tartre , vous ferez pour cela fondre une livre de sel de tartre dans environ une demie livre d'eau. Pendant que ces deux liqueurs, c'est-à-dire, la dissolution mercurielle & la lessive alkaline seront bouillantes, vous les mêlerez ensemble en jettant la dissolution mercurielle sur la liqueur alkaline , avec le soin de la fortement agiter à mesure que vous vuiderez la dissolution.

Il se forme sur-le-champ un précipité, couleur de brique pilée.

Nota. Cette opération doit se faire dans un grand pot de terre qui tienne au moins douze livres d'eau.

Jetez sur ce précipité une grande quantité d'eau de pluie, & après l'avoir agitée, laissez reposer jusqu'à ce que l'eau paroisse claire, décantez alors cette eau, & rejetez une égale quantité de nouvelle eau, avec le même procédé que vous réitérez jusqu'à quatre fois. Le précipité étant de cette manière bien lavé, vous le laisserez à sec dans le vase, & vous y verserez dessus cinq bouteilles de bon & fort vinaigre, vous ferez bouillir pendant deux heures avec le soin de bien tenir le pot couvert, & de remuer de tems en tems le fond; décantez ensuite la liqueur pendant qu'elle est bouillante, & versez dessus cette liqueur une seconde lessive

de sel de tartre, faites comme la précédente ; il se formera à l'instant un précipité blanc que vous séparerez, après avoir laissé reposer la liqueur pendant une demi - heure : ce précipité lavé comme ci - dessus sera mis dans un matras avec trois livres d'eau & quatre onces de crème de tartre pilée , & après l'avoir fait bouillir pendant deux heures vous laisserez refroidir la liqueur, elle deviendra alors aussi limpide que la plus belle eau de fontaine, vous la décanterez & la conserverez dans une bouteille bien bouchée : c'est l'eau végeto-mercurielle.

Le procédé que je viens de donner pour obtenir l'eau végeto - mercurielle , est un peu dispendieux ; mais il a l'avantage de ne laisser à ce remede aucune causticité , ni aucune qualité nuisible à l'estomac.

Il est un moyen de la faire de

maniere qu'elle revienne beaucoup moins chere sans diminuer sa vertu anti-vénérienne ; elle est seulement un peu moins douce , cependant elle l'est encore assez pour qu'on n'ait point à craindre de son usage aucuns accidens. Il s'agit de prendre le premier précipité dans l'état où il est prêt à recevoir le vinaigre , & au lieu d'y mettre le vinaigre , il faut y verser dessus huit bouteilles d'eau de pluie , & une demi-livre de crème de tartre ; faire ensuite bouillir la liqueur jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que le précipité , qui étoit rouge , est devenu blanc comme la neige. On retire alors le vase du feu & la liqueur refroidie se décante pour être conservée dans des bouteilles ; de cette façon la pinte de l'eau végeto-mercurielle ne revient pas à plus de 50 sols , tandis que par le premier procédé , elle revient

à près de 15 livres & encore cette dernière doit être donnée à une dose double de la première. »

Syrop anti-vénérien.

« Prenez écorce de quina; quatre onces.

Racine de gentiane, autant.

Rhubarbe, deux onces.

Gayac rapé, une livre.

Salsepareille, deux livres.

Faites bouillir le tout pendant six heures dans douze pintes d'eau; ajoutez sur la fin quatre onces senémondé, & une once camomille romaine; passez ensuite la liqueur; mettez-la dans une bassine avec quatre livres de cassonade, & quatre livres de miel blanc; faites bouillir en écumant jusqu'à consistence d'un syrop un peu liquide.

Ce syrop se donne à la dose de six onces, dans laquelle on met depuis un jusqu'à trois cueillers de l'eau vé géto - mercurielle, suivant la nature de la maladie & du tempérament du malade.

On supprime le gayac, on diminue la quantité du séné & des autres drogues, suivant que le tempérament du malade l'exige, ainsi qu'il est indiqué dans le corps de l'ouvrage.»

J'ai fait usage de ce remede ainsi préparé avec succès, mais le plus souvent cette eau mercurielle étant faite par ce dernier procédé, je l'ai simplement administrée dans la tisane ci-après décrite de salsepareille & de colle de poisson, c'est-à-dire, qu'au lieu d'eau fondante mercurielle comme elle est décrite avec le sublimé; j'y ai joint la même dose d'eau vé géto - mercurielle de PRES-

SAVIN , & j'en ai obtenu le succès désiré en ajoutant à l'administration de ce remede les mêmes précautions que ci-après.

*Eau fondante mercurielle préparée
avec le sublimé.*

Prenez sublimé corrosif , préparé par le procédé de M. Maquer, douze grains ; mettez - le dans un mortier de verre & son pillon de même matière. Ajoutez-y par degré deux onces d'esprit de vin rectifié ; broyez-le bien ensemble jusqu'à ce qu'il soit parfaitement dissout , ensuite étendez cette liqueur dans une livre moins deux onces d'eau qu'on aura fait bouillir auparavant & qu'on aura filtrée une ou deux fois au travers de deux ou trois feuilles de papiers brouillard pour la conserver dans une bouteille bien bouchée.

Pour prendre cette liqueur, il faut

en mettre une cueillere à bouche le matin & une le soir dans une chopine de la tisane suivante. On pourra même augmenter ou diminuer la dose selon l'effet qu'elle produira, mais on ne doit pas passer deux cueillerées le soir & autant le matin.

Prenez salsepareille coupé par petits morceaux, deux onces; colle de poisson, deux onces. Faites bouillir sur un feu modéré ces deux drogues dans une pinte & demi-septier d'eau commune dans un pot bien bouché l'espace de trois quart d'heures, & tirez-la ensuite à clair; le malade en boira la moitié le matin & autant le soir, après avoir mis une cueillere à bouche de l'eau fondante ci-dessus, & s'il arrive qu'il a foif dans la journée, il pourroit faire encore rebouillir le marc de la tisane dans deux pintes d'eau l'espace d'une demi-heure & la boire à quelques heures de distance dans la journée.

Pendant l'usage de ce remede , il est essentiel de purger de tems en tems le malade avec la poudre déjà décrite, No. 5 , ou toute autre médecine.

Pomade mercurielle pour les frictions , avec la maniere de s'en servir.

Pz. mercure cru, revivifié du cinabre, quatre onces, suc d'oseille suffisante quantité , en commençant par petite dose ; triturez-les bien ensemble dans un mortier de marbre avec un pillon de bois jusqu'à parfaite extinction , ce qu'on reconnoît, lorsqu'après en avoir froté un avec le bout du doigt sur le dos de la main & qu'on regarde avec une bonne loupe, il ne paroît aucune globule de mercure. On y ajoute ensuite

petit-à-petit quatre onces de graisse de porc ou d'axonge & on le triture de nouveau jusqu'à ce que toutes ces substances soient parfaitement mêlées ensemble. Ce qui ne doit avoir lieu qu'au bout de quatre ou cinq heures de trituration. L'onguent est pour lors fini & on le renferme dans un pot pour s'en servir au besoin.

Voici la maniere de le mettre en usage.

Après avoir préparé le malade par une saignée, une médecine & sept à huit bains, on le purge une seconde fois & on le met ensuite à l'usage des frictions, ayant toujours soin de lui faire observer un régime doux & humectant ; le malade doit se frotter lui-même afin de ne par-

tager le mercure avec personne , & s'il ne pouvoit pas se frictionner on pourroit le faire faire par un autre, pourvu que le froteur se revêtît la main d'une vessie tournée à l'envers & qu'au lieu d'un gros il en mît un gros & demi d'onguent. On se donnera la premiere friction d'un gros de cette pomade sur l'une des jambes depuis le cou-de-pied jusqu'au milieu du mollet (sans couper le poil comme l'ont recommandé quelques auteurs) il se frotera légèrement sans trop appuyer l'espace de deux ou trois minutes devant le feu. Le lendemain on fera pareille friction à l'autre jambe, ayant toujours soin de mettre une chaussette ou un bas par dessous des bas ordinaires, ensuite on revient à la premiere jambe frotée qu'on reprendra depuis le mollet jusqu'à deux pouces au - dessus du genou , avec un gros & demi d'onguent ,

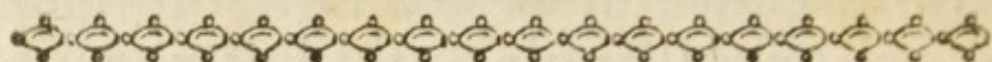
& le lendemain on en fera autant à l'autre. On mettra pour lors deux jours d'intervalle & avec deux gros de la pomade on se frictionnera toute la cuisse jusqu'à deux travers de doigts au-dessous de l'aîne & deux autres jours après on en fera autant à l'autre, & de deux jours en deux jours on frictionnera les aînes, les fesses, ensuite le périné, les reins, les bras un par un, & toujours la friction à deux gros. On aura soin d'examiner de tems en tems la bouche du malade ; car pour peu que le mercure s'y porte, il faut suspendre aussi-tôt les frictions, pour le détourner par les moyens que j'indiquerai ci-après ; mais à cette époque, c'est-à-dire, à-peu-près vers le milieu du traitement, lors même qu'il ne produit aucun accident, je le suspend pendant six à huit jours & je profite de ce tems pour purger le malade

une ou deux fois & je recommence les frictions sur les jambes, les cuisses, les aines & le périnée, jusqu'à ce que le malade ayant pris en totalité vingt-huit, trente ou trente-deux gros de cette pomade & rarement davantage ; car cette dose est presque toujours suffisante pour guérir la vérole la plus confirmée, mais, si pendant les frictions il arrive, comme je l'ai fait observer, que le mercure produit quelques accidens, après avoir suspendu les frictions à quelque époque que ce soit, je fais baigner le malade, & je lui fais ôter tous ses vêtemens qui sont imprégnés de mercure ; je le purge une ou deux fois, & si la bouche est enflammée & les glandes de cette partie gonflées, rendent une plus grande quantité de salive, je lui fais faire usage du gargarisme suivant.

Prenez une poignée d'orge, faites-le

bouillir dans une demi - bouteille d'eau, après l'avoir coulé, faites - y dissoudre un demi gros d'alun de roche concassé, & deux onces de miel rosat, & le malade se gargarisera plusieurs fois dans la journée. Lorsque tous les accidens sont disparus, si les remèdes ne sont pas finis, je les reprends jusqu'à parfaite guérison, en ayant toujours les mêmes précautions jusqu'à la fin du traitement.

Lorsque les circonstances le permettent, ce moyen doit être employé de préférence; il est un des plus sûrs, il demande comme tout autre des précautions & une main habile pour être appliqué avec fruit, en évitant autant que faire se peut la salivation.



E X T R A I T

*Des registres de la Société royale
de Médecine.*

M. TEYTAUD , chirurgien , ayant fait à la compagnie , dans une de ses séances , la lecture de la composition des bougies dont il a éprouvé l'efficacité dans le traitement des écoulemens vénériens anciens & habituels , a demandé à la société royale de médecine , qu'elle voulût bien lui nommer des commissaires pour que , sous leurs yeux , il constatât par de nouvelles expériences le succès d'un moyen qui differe par sa composition de ceux qui lui sont analogues & qui est exempt , ajoute l'auteur ,

des inconvéniens qu'on reproche aux autres bougies connues. Cet objet ayant fixé l'attention de la compagnie , ainsi que la conduite de M. Teytaud ; elle nous a nommés pour suivre les nouvelles expériences proposées , & lui rendre compte des résultats obtenus.

Quoique la compagnie ait déjà entendu la lecture d'un mémoire rédigé par M. Teytaud sur la nature & le siège des écoulemens vénériens & qu'il y ait rapporté les quatre observations dont nous avons été témoins , nous croyons cependant devoir présenter ici l'extrait de ces quatre observations pour justifier le motif de nos conclusions.

Ces observations sont les quatre premières qu'on vient de lire.

La difficulté de rencontrer des malades de ce genre qui voulussent être connus , nous a empêchés de

multiplier nos expériences pour constater d'une manière encore plus générale l'efficacité de ces bougies. Nous avons cru cependant pouvoir conclure de ces quatre observations que ces bougies offroient un moyen très-utile contre une maladie qui fait souvent le désespoir de ceux qui la traitent ; d'ailleurs ce moyen n'exclut point les méthodes générales & son principal but est de détruire d'où naît l'écoulement qui n'est plus ~~que~~ l'effet du virus vénérien.

Les propriétés générales de ces bougies sont de produire une fonte en augmentant l'écoulement & de le tarir ensuite ; & comme ces effets ne peuvent être produits par un seul & même moyen, M. Teytaud emploie deux especes de bougies.

Quoique le résultat de nos expériences soit favorable, nous observerons cependant qu'il nous reste

une question à résoudre, c'est de savoir, si après l'usage de ces bougies on est exempt des inconvéniens qu'on a reprochés aux remèdes de ce genre. Malgré l'assurance de l'auteur sur ce point essentiel, nous ne pouvons prononcer définitivement que, lorsqu'après plusieurs années, nous aurons vu des malades traités par cette méthode, n'éprouver aucune rechûte.

En attendant ce complément d'expériences, notre avis est, d'après les observations citées, qu'on doit regarder l'usage des bougies de M. Teytaud comme avantageux dans les écoulemens anciens & habituels, & dans les vices de l'uretère, que leur composition est conforme aux vues qu'il se propose ; qu'elles diffèrent de celles qu'on connoît & qu'il est à désirer qu'il communique au public la suite d'observations qui

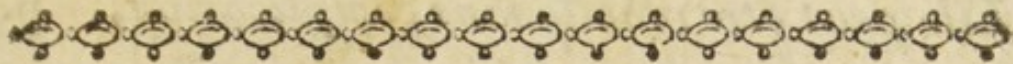
lui sont particulieres sur cet objet important. Quant à sa conduite relativement à la compagnie, elle mérite des éloges, puisqu'il n'a point fait un secret de sa composition qu'il a soumise au jugement des commissaires de la société royale de médecine.

Au Louvre le 30 novembre 1787.

Signés DEHORNE, JEAN-ROY, THOURET & DOUBLET.

Je certifie le présent rapport conforme à l'original contenu dans les registres de la société royale de médecine & au jugement de cette compagnie, *signé* VICQ-D'AZYR, secrétaire perpétuel.

I. N.



T A B L E

Des matieres contenues dans cet
Ouvrage.

*D*ISCOURS PRÉLIMINAIRE.

C H A P I T R E I.

<i>Du canal de l'uretre.</i>	Page 1
<i>De la glande prostate.</i>	8
<i>Des glandes de couper.</i>	10

C H A P I T R E I I.

<i>De la gonorrhée.</i>	11
<i>De diverses especes de gonorrhée.</i>	12 & sui.
<i>Quelles sont les parties sur lesquelles elle se manifeste dans le principe.</i>	15
<i>Des causes qui l'entretiennent.</i>	19
<i>De celles qui la compliquent.</i>	20
<i>Du traitement qu'on doit lui faire subir lorsqu'elle est simple.</i>	21 & sui.
<i>Lorsqu'elle se prolonge, le plus sou- vent elle est compliquée.</i>	25

- Elle peut être rébelle sans complication,* p.
exemples à ce sujet. 27
- Des mauvais effets des anti-vénériens,*
exemples à ce sujet. 31
- Troisième exemple qui prouve la nécessité d'associer les anti-vénériens au traitement local.* 33
- Réflexion à ce sujet.* 36
- Remèdes auxquels on doit recourir pour détruire le virus vénérien, lorsqu'il complique la gonorrhée.* 37
- De la gonorrhée testiculaire ou chaude-pisse tombée dans les bourses & du traitement qu'on doit lui opposer.* 37 & suiv.

C H A P I T R E I I I.

- Des gonorrhées rebelles & opiniâtres, de leurs causes & de leur traitement* 43 & suiv.
- Des ulcères qui compliquent & entretiennent les gonorrhées.* 48 & suiv.
- Des tumeurs lymphatiques qui perpétuent les écoulemens.* 54
- Des rétrécissemens qui entretiennent l'écoulement.* 57
- Des gonorrhées habituelles compliquées d'autres vices que du vénérien ou mêlées avec ce dernier.* 58

*Des moyens qu'on a employés pour
tarir les gonorrhées, de leur insuffisance
& de ceux qu'on doit mettre en u-
sage.* 60 & suiv.

*Moyens de les traiter par les bougies
& de quelques précautions à prendre
pendant leur usage.* 69 & suiv.

C H A P I T R E I V.

*Des gonorrhées des femmes, des acci-
dens qui les accompagnent, & de leur
traitement.* 73

*De leur complication avec les fleurs
blanches.* 74

*Des autres complications dont cette
maladie est susceptible.* 78 & suiv.

*Du rétrécissement du méat urinaire &
de l'uretère chez les femmes, & de leur
traitement.* 82

C H A P I T R E V.

*De la strangurie & des autres difficul-
tés d'uriner.* 83

*Des bords durs & calleux des ulcères
qui rétrécissent l'uretère.* 88

*Des brides & cicatrices qui rétrécissent
l'uretère.* 89

- De la dureté & skirrosité du véru- p.
montanum. idem.*
- De celle de la prostate. 90 & 91*
- De quelques maladies de la vessie &
particulièrement de celles qui dérivent
des obstacles à l'uretre. 103 & suiv.*
- Du traitement auquel on doit soumettre
ceux qui ont des vices de l'uretre. 120*
- Des cas qui nécessitent des opérations
chirurgicales, de celles qu'on doit
préférer & de la maniere de les mettre
en usage. 125 & suiv.*

C H A P I T R E V I.

- Des dépôts & des fistules urinaires. 129*
- De l'ulcere fistuleux & de la crévasse
de l'uretre. 131*
- De la maniere dont se forment les ab-
cès ou dépôts au périnée ou à toute
autre partie de l'uretre. 132 & suiv.*
- De l'indication à remplir dans la cure
des fistules urinaires & du traitement
auquel on doit les soumettre. 146 & suiv.*

C H A P I T R E V I I.

- De la maniere d'introduire la bougie
des effets qu'elle produit & des précau-
tions qu'on doit prendre. 156*

- Du tems où il faut substituer les secondes bougies aux premières, & de la maniere d'y procéder.* p. 160
- Si pendant l'usage des bougies il arrive des inflammations ou engorgemens aux testicules ou tout autre accident, comment il faudroit y remédier.* 161
- Des observations en général.* 165
- I^{re}. Obs. D'un malade qui avoit plusieurs fistules à la suite d'un dépôt au périnée.* 168
- II^e. Obs. D'une personne qui a eu une gonorrhée qui lui a duré plus de vingt-cinq ans accompagnée de plusieurs obstacles à l'uretre.* 171
- III^e. Obs. Sur un malade qui avoit une difficulté d'uriner, & un écoulement qui duroit depuis plus de quinze ans.* 174
- IV^e. Obs. D'une gonorrhée habituelle accompagnée de tumeurs lymphatiques très-sensibles au toucher.* 176

- V^e. Obs. Sur une ophétalmie considérable ayant pour cause une gonorrhée répercutée par l'usage inconsidéré des injections.* P. 178
- V I^e. Obs. Obstacles à l'uretre qui avoient occasionné l'incontinence d'urine.* 180
- V I I^e. Obs. D'un écoulement qui dattoit d'onze ans avec difficulté d'uriner* 182
- V I I I^e. Obs. Sur un engorgement de la prostate guérie par l'usage des bougies.* 184
- I X^e. Obs. communiquée par M. Echar, chirurgien à Paris, sur les vertus de mes bougies.* 186
- X^e. Obs. sur une difficulté d'uriner sans douleur, accompagnée par intervalle d'accidens très-graves.* 192
- X I^e. Obs. sur une gonorrhée habituelle qui avoit résisté à tous les remedes & qui fut guérie par mes bougies.* 194

*XI I^e. Obs. sur une fistule au périnée p.
qui avoit résisté à différens remedes. 197*

*XII I^e. Obs. sur une difficulté d'u-
riner occasionnée par un rétrécisse-
ment de l'uretre sans être précédée
de gonorrhée. 201*

*X I V^e. Obs. sur un dépôt dans
l'uretre qui s'est ouvert en sondant
le malade. 204*

*X V^e. Obs. sur une gonorrhée bâtarde
qui, s'étant porté dans l'uretre avec les
symptômes d'une maladie primitive,
a été guérie par les bougies 208*

*X V I^e. Obs. sur un abcès à la pros-
tate qui a donné lieu à une fistule
dans le rectum. 210*

*X V I I^e. Obs. sur une gonorrhée
occasionnée par des ulceres dans l'u-
retre traitée inutilement par les anti-
vénéériens & des bougies. 214*

X V I I I^e. Obs. sur une demoiselle

*affectée de rétrécissement au méat p^s
urinaire & à l'uretre, guérie par ma
méthode.* 218

*X I X^e. Obs. sur une gonorrhée entre-
tenue par plusieurs ulceres malins
dans l'uretre avec des bords durs qui
obliteroient ce conduit.* 222

*XX^e. Obs. Difficulté d'uriner à la suite
de plusieurs gonorrhées avec affection
à la poitrine, &c.* 224

*XXI^e. Obs. Rétrécissement de l'uretre
occasionné par l'érosion de la mem-
brane de l'uretre que des graviers
avoient produit.* 227

*XXII^e. Obs. D'un écoulement sim-
ple qui a duré huit ans & qui n'avoit
jamais été traité.* 230

*XXIII^e. Obs. Sur un obstacle à la
fosse naviculaire & sur une gonorrhée
récente, traitée & guérie en quinze
jours par le moyen des bougies.* 231

XXI^e. *Obs. Sur une gonorrhée* p.
qui duroit depuis vingt-deux ans,
accompagnée de difficulté d'uriner,
& d'autres symptômes étrangers à la
maladie. 233

XXV^e. *Obs. Sur une suppression*
d'urine, une crévasse à l'uretre & le
scrotum infiltré. 237

XXVI^e. *Obs. Sur une maladie de*
l'uretre compliquée de virus, qui n'a
cédé qu'aux anti-vénériens joint à
l'usage des bougies. 241

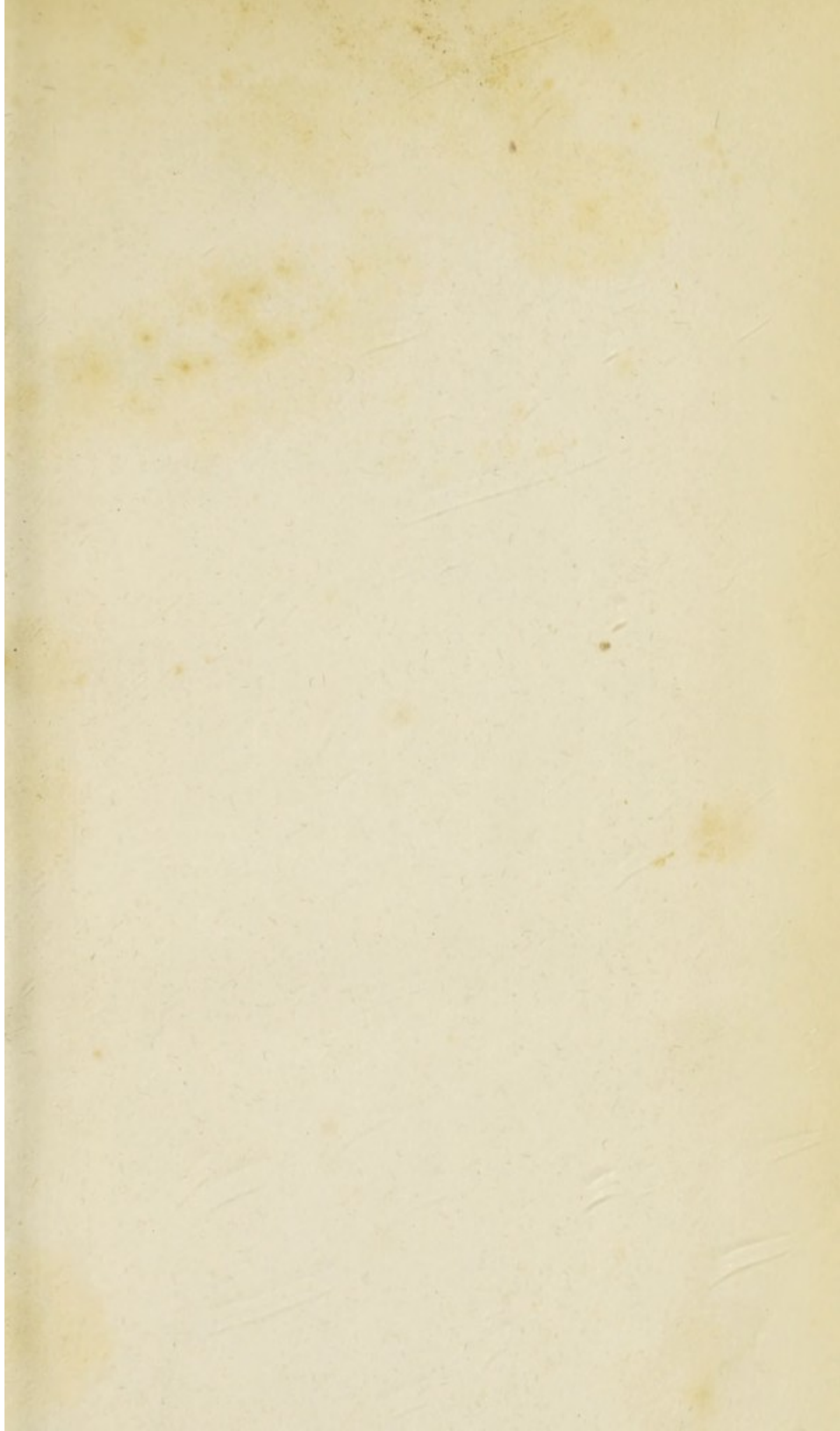
XXVII^e. *Obs. Sur trois fistules compli-*
quées du vice scrophuleux qui, ayant
résisté à tous remedes, ont conduit le
malade au tombeau. 245

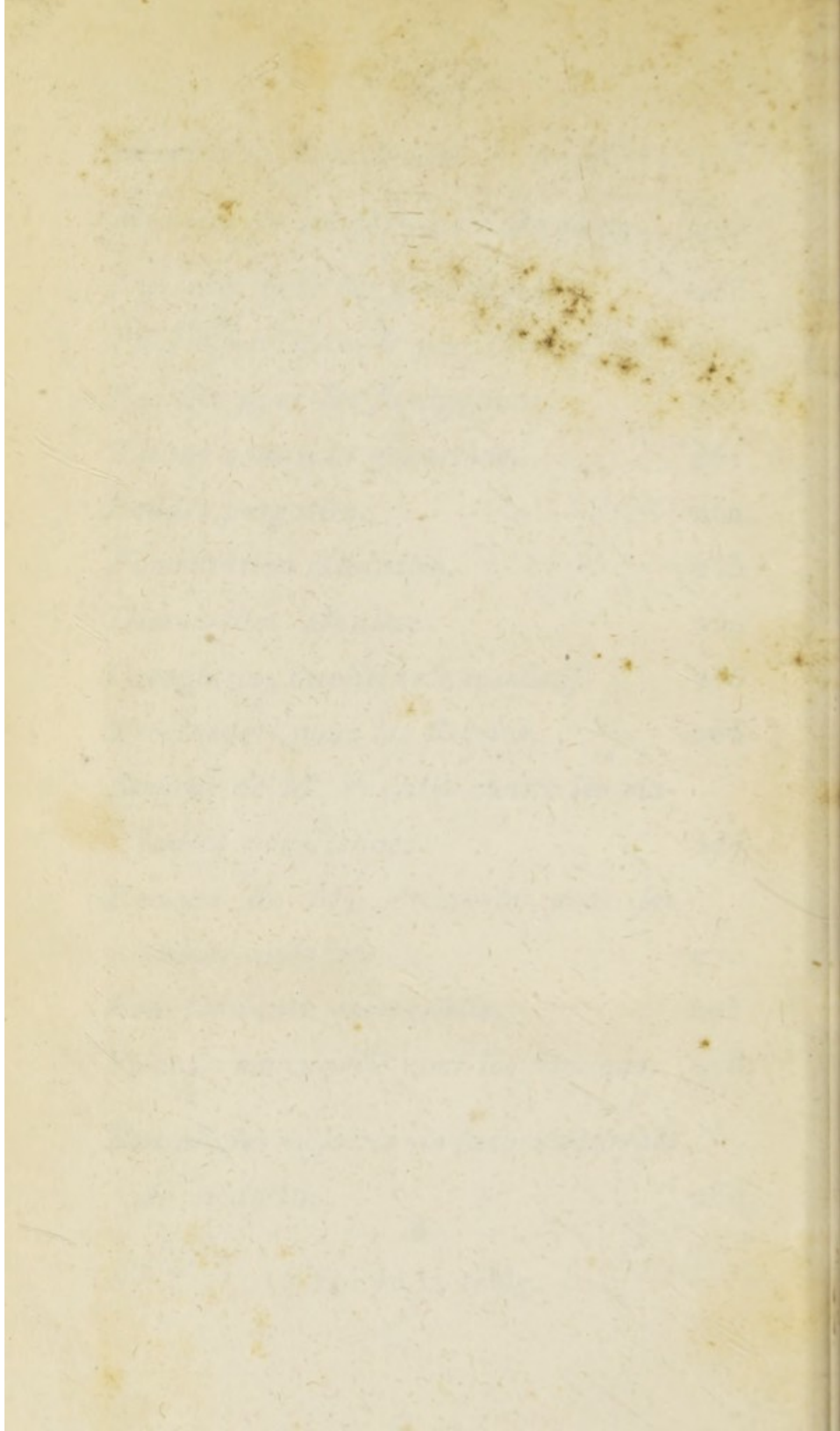
Formule de médicamens. 248

Premieres bougies fondantes & suppu-
ratives. 250

Secondes bougies détersives & dila-
tantes. 252

<i>Maniere de les faire avec de la toile.</i>	p. 253
<i>Maniere de les faire avec du coton.</i>	255
<i>Injection pour les gonorrhées.</i>	258
<i>Pilules fondantes & purgatives.</i>	259
<i>Pastiles pour les fumigations.</i>	260
<i>Tisane contre la gonorrhée.</i>	261
<i>Poudre purgative.</i>	262
<i>Fomentation résolutive.</i>	263
<i>Dissolution alkaline.</i>	264
<i>Cataplasme émollient & résolutif.</i>	265
<i>Trochisque pour les fistules.</i>	266
<i>Remede de M. Peyrilhe contre les ma-</i> <i>ladies vénériennes.</i>	267
<i>Remede de M. Pressavin pour les</i> <i>mêmes maladies.</i>	270
<i>Eau fondante mercurielle.</i>	276
<i>Pomade mercurielle pour les frictions.</i>	278
<i>Extrait des registres de la société royale</i> <i>de médecine.</i>	284





11 Spec 125

